



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE SAAD DAHLAB BLIDA -01-
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Mémoire de Master

OPTION : Architecture en Zone Urbaine Littorale

A.Z.U.L

Thème :

Aménagements touristiques durables au milieu
Littoral pour une meilleure image
De la ville de Mostaganem

Présenté par :

BOUZIDI Fatiha

Sous la direction de :

Dr. ICHEBOUBENE Youcef
Architecte/ Maître de conférence.

Encadrés par :

Dr. AHMED CHAOUCH Nabil
Architecte/ Maître de conférence.

Dr. Thabti Mohamed
Architecte

Année universitaire : 2018 / 2019

REMERCIEMENT :

Je tiens tout d'abord à remercier mon Dieu le tout puissant et miséricordieux, qui m'a donné la force et la patience d'accomplir ce modeste travail.

Un chaleureux remerciement plus vifs à mon encadreur Mr Monsieur AHMED CHAOUECH et Monsieur TABTI pour leur aide, patience et soutien durant l'année, au chef d'option Monsieur ICHEBOUBEN, ainsi que l'équipe pédagogique du master AZUL, et Monsieur KHALED en particulier pour son soutien et encouragement, ainsi qu'à toute l'équipe pédagogique.

Mes vifs remerciements s'adressent aussi à tous le membre de jury pour avoir accepté d'examiner cet humble travail.

Je remercie aussi tous les enseignants qui ont participé à ma formation.

Mes plus profonds remerciement vont à mes chers parents .Tout au long de mon cursus, ils m'ont toujours soutenu, encouragé et aidé. Ils ont su me donner toutes les chances pour réussir .qu'ils trouvent dans la réalisation de mon travail, l'aboutissement de leurs efforts ainsi que l'expression de ma plus affectueuse gratitude.

Je remercie ma famille et en particulier Ma sœur Hafida et son mari Nour eddine pour leur aide et soutien, je remercie mes chères sœur Amel, Hanouda et Manar. Mes chers Frères Brahim, Mohamed et Houcine.

J'exprime également mes vifs remerciements à tous mes amis et en particulier Manel et Meriem, pour tous les souvenir et tous les moments qu'on a passé.

Un spécial remerciement à Mustapha et Farouk qu'ils ont été plus que des amis, ils ont été des vrais frères qu'ils ont me donné l'aide, le courage et le soutien dans mes pires moments.

MERCI

Résumé :

Le littoral est endroit riche en matière des ressources naturelles, c'est un milieu naturel attractif où se concentrent plusieurs activités telles que le tourisme, industrie, l'agriculture... Tout ça fait des fortes pressions sur l'endroit et résulte des problèmes urbains et environnementaux dans les zones côtières et rend son aménagement de plus en plus difficile. Et parmi les activités les plus attachée au littoral on trouve le tourisme, donc on doit développer ce secteur par la planification des infrastructures touristiques et des aménagements durables, sans oublier la protection et la valorisation de littorales pour ne pas déséquilibrer l'écosystème et pour protéger l'environnement. L'objectif de cette recherche est de comprendre le littoral, analyser ses problèmes urbaines et naturelles ensuite proposer des solutions. Et dans mon cas j'ai étudié le littoral de Mostaganem et j'ai proposé des aménagements touristiques durables pour développer l'image urbaine, touristiques et environnementale

Mots clé : littoral, aménagement, aménagement touristique, environnement, Durables

المخلص

يعد الخط الساحلي مكاناً غنياً بالموارد الطبيعية، فهو بيئة طبيعية جذابة حيث يتركز العديد من الأنشطة مثل السياحة والصناعة والزراعة. كل هذا يضع ضغطاً قوياً على المكان وينتج عنه مشاكل حضرية وبيئية في المناطق الساحلية ويجعل تطويره أكثر صعوبة. ومن بين الأنشطة الأكثر ارتباطاً بالساحل، السياحة، لذلك يجب علينا تطوير هذا القطاع من خلال تخطيط البنية التحتية للسياحة والتنمية المستدامة، ناهيك عن حماية وتطوير السواحل البحرية بحيث لا تخرق بالنظام البيئي وحماية البيئة. الهدف من هذا البحث هو فهم الخط الساحلي وتحليل مشكلاته الحضرية والطبيعية، ثم اقتراح الحلول. وفي حالتي، درست ساحل مستغانم واقترحت تنمية سياحية مستدامة لتطوير الصورة الحضرية والسياحية والبيئية

الكلمات المفتاحية: الساحل، السياحة، تخطيط، البيئة، استدامة

Abstract

The coast is rich place in natural resources, it is an attractive natural environment Where are concentrated several activities such as tourism, industry, agriculture...

All this puts strong pressure on the place, results in urban and environmental problems in the coastal areas, and makes its development more and more difficult.

In addition, among the activities most attached to the coastline is tourism, so we must develop this sector through the planning of tourism infrastructure and sustainable development, not to mention the protection and development of coast not to unbalance the ecosystem and to protect the environment.

The objective of this research is to understand the coastline, analyze its urban and natural problems, and then propose solutions.

Moreover, in my case, I studied the coastline of Mostaganem and I proposed sustainable tourism development to develop the urban, tourist and environmental image

Keywords: coast, development, tourism development, environment, Sustainable

Table des matières

REMERCIEMENT.....	
RESUME	
Introduction générale.....	1
I. Présentation de l'option AZUL.....	1
Cadre général du mémoire.....	2
II. Etat de connaissance	3
Introduction	3
Section 01 : Thématique générale « Architecture en zones urbaines littorales ».....	6
1. Présentation de la ville littorale sur le plan architectural et urbanistique.....	6
Cas général	6
• Particularités sur le plan urbanistique.....	6
• Particularités sur le plan architectural.....	13
2. Le cas de la ville littorale Algérienne.....	22
3. Conclusion de la section.....	25
Section 02 : Thématique spécifique : Aménagements touristiques durables au milieu littoral	
• Introduction	26
Chapitre I : Le tourisme	30
1. Présentation du secteur touristique.....	30
2. Essai de définition.....	30
3. Historique du phénomène du tourisme.....	31
4. Le produit touristique, ses composants et ses caractéristiques.....	32
-Définition et Caractéristique de produit touristique.....	32
-Ses composants	35
5. Les différents types de tourisme.....	37
Chapitre II : Aménagement, Protection et valorisation du littoral	44
1. Le concept d'aménagement.....	44
2. Types et principes d'aménagement littoraux.....	44
3. Cadre juridique et outils relatifs à la protection du littoral en Algérie	50
4. Les enjeux de la protection et de la valorisation du littoral.....	56
5. Les objectifs de la valorisation du littoral.....	56
Chapitre III. Aménagement touristique durable du littoral.....	58
1. Définition d'aménagement touristique.....	58

2. Les Instruments d'aménagement touristique en Algérie.....	58
3. Acteurs impliqués dans l'aménagement touristique du littoral.....	59
4. Effets induits par l'aménagement touristique du littoral.....	60
5. Du tourisme vers un développement touristique durable.....	60
6. L'aménagement touristique durable du littoral.....	60
7. Les enjeux de l'aménagement touristique durable du littoral.....	62
8. Objectif de l'aménagement touristique durable du littoral.....	62
9. Objectif de l'aménagement touristique durable du littoral.....	63
10. Modèles d'aménagement touristique durable du littoral Français.....	63
11. Conclusion.....	68
IV- conclusion Générale.....	69
BIBLIOGRAPHIE	71
Liste des sigles et acronymes	72
Liste des figures.....	72
Listes des Tableaux.....	73
ANNEXE (Rapport explicatif de projet P.F.E).....	74

Introduction générale :

Les zones littorales sont des espaces particulièrement attractifs pour les hommes et propices à leurs activités. Au cœur des grands flux d'hommes, de capitaux et de marchandises, les littoraux ont été de plus en plus aménagés. Le processus de littoralisation (glissement des populations et des activités vers les littoraux) s'est accentué au XX^e siècle avec l'augmentation et la mondialisation des échanges internationaux. Ce sont donc des espaces convoités, mais aussi des espaces fragiles et limités. La concentration et la concurrence des activités humaines ont provoqué des dégradations sur les écosystèmes littoraux. Tout l'enjeu d'un développement durable de ces zones consiste à préserver les espaces naturels remarquables sans freiner le développement des activités humaines.

La ville littorale est différente de celle qui se trouve à l'intérieur du pays ; elle nécessite un aménagement spécifique qui répond aux particularités de ce milieu et qui le rend par la suite particulier du fait des aspects paysagers, socio-économiques et des caractéristiques physiques et climatiques.

Le but de cette phase est d'avoir un complément de connaissances sur la ville littorale, ses particularités sur le plan architectural et urbanistique et les facteurs qui ont fait sa spécificité, et cela sur le cas général ainsi que sur le cas local.

I. Présentation de l'option AZUL :

Plus de la moitié de l'humanité vit aujourd'hui dans les villes côtières et c'est une tendance de mouvement démographique.

Le site littoral est un territoire exceptionnel qui offre des particularités qu'on ne trouve pas dans d'autres sites, grâce à son climat, la topographie, des écosystèmes complexes...etc.

Notre but dans l'atelier AZUL est de comprendre et anticiper les dynamiques du territoire en zone littorale pour arriver à bien intégrer notre projet dans ces conditions spécifiques et pour remédier à ses problèmes. Il nous faut utiliser une méthodologie pertinente pour arriver à une architecture objective avec un élément fort et significatif à l'échelle de la ville et redonner un nouveau souffle positif au milieu urbain environnant, tout en prenant en considération le lieu et les traces historiques et ce qu'elles peuvent nous apporter comme richesse architecturale. C'est pourquoi nous sommes intéressées à l'option « Architecture en Zone urbaine Littorale » ; car c'est

une option qui arrive à concilier l'approche urbanistique et l'approche architecturale sans désavantager l'une par rapport à l'autre et aussi pour des raisons qui nous permettent d'intervenir dans la ville en ayant une double intervention (une intervention urbaine et architecturale en même temps).

Cadre général du mémoire :

« Le littoral est un puissant facteur d'attractivité pour les hommes comme pour leurs activités et représente un atout indéniable pour les territoires maritimes »¹.

Les zones côtières constituent des espaces complexes et soumis à une pression démographique, économique et écologique de plus en plus accrue. Elles nécessitent plus que d'autres milieux une réflexion particulière sur la problématique du développement durable et local. A la fois zone de concentration humaine et réservoir d'activités économiques, le littoral abrite un patrimoine environnemental riche et vulnérable, paysages et sites naturels tels que dunes et zones humides. En effet, le littoral se caractérise par une urbanisation diffuse et anarchique accompagnée de diverses formes d'utilisation et d'exploitation du cordon littoral.

La richesse du littoral algérien est indéniable, des ressources naturelles culturelles mais, en revanche, son écosystème fragile nécessite un type particulier d'attention et de développement.

Notre mémoire est une recherche bibliographique ayant pour objectif de projeter la lumière sur le thème des « villes littorales » et de leurs particularités sur le plan urbanistique ainsi que le plan architectural.

Le travail est structuré comme suit :

¹ Direction générale Environnement, sécurité nucléaire et protection civile, Pêche, Politique régionale et cohésion, 1999

Thématique générale : « *Architecture en zones urbaines littorales* »

Cette section contient des informations sur les villes côtières et leurs particularités à l'échelle urbaine et architecturale, présenter cordialement avec des exemples mondiales et local pour mieux comprendre la thématique.

Thématique spécifique : « *Le tourisme culturel* »

La deuxième section est consacrée pour apporter des connaissances sur le « tourisme culturel » et expliquer les différents aspects du tourisme en général, à l'échelle mondial et local, ainsi qu'une introduction au lien fort entre la muséologie et le tourisme.

Le document va se terminer par une conclusion générale pour conclure et résumer les deux thématiques.

Une partie dédiée au projet de fin d'étude (PFE). Arrangée respectivement pour projeter des connaissances sur notre cas d'étude qui est la ville de « Mostaganem ». Des connaissances sur l'histoire, et les spécificités urbaine et architecturale pour extraire les constats et un schéma de principes d'aménagement qui nous mène vers une proposition d'un plan d'aménagement cohérent qui répond aux problématiques urbaines suivi par la proposition du projet ponctuel dans l'aire d'étude.

II. Etat de connaissance :

Introduction

Les zones littorales sont des espaces particulièrement attractifs pour les hommes et propices à leurs activités. Au cœur des grands flux d'hommes, de capitaux et de marchandises, les littoraux ont été de plus en plus aménagés. Le processus de littoralisation (glissement des populations et des activités vers les littoraux) s'est accentué au XX^e siècle avec l'augmentation et la mondialisation des échanges internationaux. Ce sont donc des espaces convoités, mais aussi des espaces fragiles et limités. La concentration et la concurrence des activités humaines ont provoqué des dégradations sur les écosystèmes littoraux. Tout l'enjeu d'un développement durable de ces zones consiste à préserver les espaces naturels remarquables sans freiner le développement des activités humaines.

La ville littorale est différente de celle qui se trouve à l'intérieur du pays ; elle nécessite un aménagement spécifique qui répond aux particularités de ce milieu et qui le rend par la suite particulier du fait des aspects paysagers, socio-économiques et des caractéristiques physiques et climatiques.

Le but de cette phase est d'avoir un complément de connaissances sur la ville littorale, ses particularités sur le plan architectural et urbanistique et les facteurs qui ont fait sa spécificité, et cela sur le cas général ainsi que sur le cas local.

L'actualité du sujet nous a conduit à approfondir nos connaissances dans ce domaine en particulier, car les villes littorales sont devenues l'endroit privilégié pour les investissements et la destination préférée dans la saison d'estival grâce aux facteurs climatique et les vues panoramique qu'elles possèdent, nous intéressons d'analyser les stratégie adoptées pour arriver à établir un programme cohérent qui englobe les différentes recommandation urbaine afin de satisfaire tous les acteurs concernés.

Il est impératif d'étudier les différentes secteurs et domaine qui ont une relation avec le littoral dans une démarche pour améliorer le littoral et rationaliser l'utilisation des espaces surtout avec la diminution progressive et la rareté de foncier. Et un tel objectif ne s'atteint qu'avec une analyse approfondie et diversifier de plusieurs exemples soigneusement détaillés pour que le travail soit au niveau des attentes.

D'ailleurs on va mettre en relief la richesse de ce territoire et les potentialités qu'il possède, et comment capitalisé ces donnes pour avoir des sites de forte rentabilité économique sur une approche positive qui concorde avec les principes de développement durable et équitable sur le plan sociale et économique et environnementale.

Les littoraux : des espaces attractifs

Le littoral c'est la bande de terre ou la zone comprise, entre une étendue maritime et le continent, ou l'arrière-pays. Espace limité, convoité, attractif, propice aux différents flux (échanges commerciaux, déplacements...), il accueille actuellement la majorité de l'humanité.

De nombreux littoraux sont aménagés pour un développement du commerce et des activités Touristiques. Ces activités sont de grosses sources de revenus pour le pays.

Des espaces attractifs pour des raisons historiques et naturelles :

Les littoraux concentrent de fortes densités de population, en moyenne cinq fois plus élevée que celles du reste du monde. La littoralisation des hommes et des activités est donc un phénomène ancien qui s'est accentué au XX^e siècle. La plupart des grandes agglomérations sont aujourd'hui à proximité des littoraux, en particulier dans les pays pauvres, pour des raisons souvent liées à l'histoire (création de ports pour permettre les échanges commerciaux entre les colonies et les métropoles). Les processus de littoralisation et de métropolisation (attractivité et croissance plus importante des grandes villes) vont donc souvent de pair. Mais certains littoraux sont moins peuplés soit pour des raisons naturelles (climat, relief trop accidenté, marais ou mangroves – forêts tropicales recouvertes par la mer avec les marées) soit parce que leur localisation ou leurs conditions de navigation sont peu intéressantes. L'histoire joue aussi un rôle prépondérant pour expliquer ces contrastes de peuplement.

Les facteurs économiques et sociologiques de la littoralisation :

- Les littoraux sont des interfaces ouvertes sur le monde : des zones de contact entre les espaces terrestres et les océans, à travers lesquelles circulent des flux, des échanges...
- L'attractivité des littoraux a logiquement augmenté avec le développement de la mondialisation.
- La révolution des transports maritimes et la croissance des échanges internationaux ont favorisé le développement des grands ports comme Rotterdam ou Shanghai.
- Les plus grandes zones portuaires et les métropoles importantes se regroupent sur les façades maritimes (la baie de Tokyo ; le Northern Range en Europe). Elles sont des zones d'échanges entre les régions de la Triade (Amérique du Nord, Europe de l'Ouest, Asie de l'Est) et le reste du monde.
- L'inégale répartition des hommes sur les littoraux et l'attractivité plus importante de certaines régions côtières reflètent l'organisation du monde et des grands flux de personnes, de capitaux, de marchandises.
- La naissance de la société des loisirs et développement du tourisme balnéaire ont également eu un impact sur le développement de certaines zones côtières.

Section 01 : Thématique générale « Architecture en zones urbaines littorales »

1. Présentation de la ville littorale sur le plan architectural et urbanistique :

Cas général:

- **Particularités sur le plan urbanistique :**
- **Forme de développement :**

La présence de la mer sur le site littoral dicte des formes de développement urbain spécifique à cette zone, à cause du climat et la morphologie du terrain. Cela résulte des villes parallèles à la mer, des villes perpendiculaires à la mer et d'autres qui se développent dans plusieurs directions.

1- Développement parallèle à la mer :

C'est le cas le plus courant ; dont les villes se développent parallèlement à la mer (voir figure 1) et donne sur le principal centre d'attraction qui est la mer, cette dernière oriente l'habitat, détermine les axes urbains et les angles de vue et permet de créer des ruelles parallèles à la mer.

Ce genre de développement est causé généralement par la morphologie plate des terrains, en adoptant un tracé linéaire doté de percées perpendiculaires à la mer pour garder le contact visuel avec cette dernière.

Cette organisation offre une meilleure ventilation naturelle, une belle vue sur mer.

Aussi le facteur le plus important c'est l'économie ou la mer est un milieu privilège pour développer des activités économiques (portuaires, touristique ou agricoles).

Figure 1 : Développement parallèle à la mer des villes littorales.

Image1 : développement parallèle à la mer de la ville de Nice, France.



Source : <https://france3-regions.francetvinfo.fr>. Consulté le 02.05.2018.

Image2 : Développement parallèle à la mer de la ville de Rio de Janeiro, Brésil.



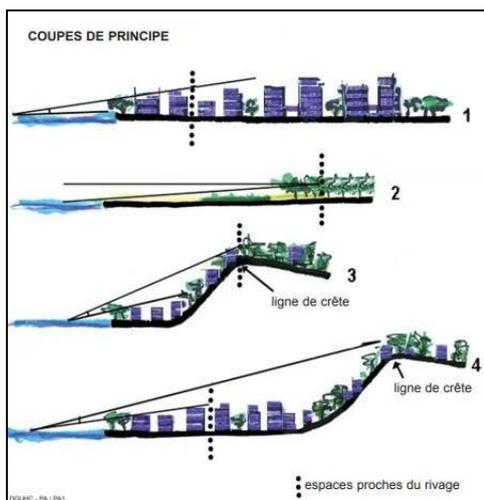
Source : <https://www.tripadvisor.co.za>. Consulté le 02.05.2018.

2- développement perpendiculaire à la mer :

A l'origine les villes se développaient perpendiculairement à la mer pour assurer une vue panoramique sur des sites accidentés. Aussi d'autre part à cause de la nature morphologique du site ou la présence des contraintes physiques, bloquant ainsi le développement urbain comme par exemple les oueds les talwegs, les montagnes l'implantation des constructions sur ces sites assurent une bonne protection naturelle contre l'humidité et le vent et une autre contre les inondations.

Figure 2: Développement perpendiculaire à la mer des villes littorales.

Image1 : Implantation du bâti suivant la ligne de crête.



Source : Planifier l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral. Ministère des transports de l'équipement du tourisme et de la mer, France. Consulté le 02.05.2018.

Image2 : implantation du bâti perpendiculairement à la mer en Grèce.



Source : <https://www.lonelyplanet.com>. Consulté le 02.05.2018.

3- Développement dans toutes les directions :

Cependant, et à cause de la présence des obstacles, la ville se développe ou change de direction (**développement de la ville dans les deux directions**), tels que : éléments naturels (les cours d'eau, les montagnes, forêts, rochers). La présence de certaines zones comme les zones militaires, les sites protégés et la présence des terres agricoles peut réorienter l'urbanisation des villes littorales (cas de la ville de Zéralda).

Figure 3 : Développement dans toutes les directions de la ville de Zéralda.



Source : <http://espace.algerie.over-blog.com>. Consulté le 05.05.2018

Les aménagements urbains spécifiques :

L'aménagement des percées :

Les villes littorales ont une structure urbaine propre, par l'organisation des voiries et la présence de percées.

Une **percée urbaine** désigne la création d'une voirie nouvelle en remplacement d'un tissu urbain préexistant. Le concept de percée urbaine est notamment connu par les transformations de Paris sous le Second Empire.

Cette structure permet : d'avoir une échappée visuelle de l'intérieur de la ville vers la mer, une régularisation et une canalisation de l'écoulement régulier de l'air dans la ville.

Figure 4: Aménagement de la percée de La Rambla Barcelone, Espagne.

Image1 : vue aérienne sur la percée de la Rambla, Barcelone.



Source : Google Earth traitée par les auteurs. Consulté le 25.05.2018

Image2 : Place de la catalogne



Image5 : Merador de la Rambla



Image3 : Place Boqueria



Image6 : Rambla del mar



Source : <https://www.laramblabarcelona.com>. Consulté le 25.05.2018

Aménagement des fronts de mer :

Les fronts de mer forment la relation entre la ville et la mer, ainsi que l'image et la beauté de la façade maritime.

On peut trouver de différentes formes d'aménagement dans le front de mer : des promenades maritimes, des terrasses, des esplanades au but de garder une forte relation visuelle et physique avec la mer.

Figure 5 : Illustrations des différents aménagements des fronts de mer.

Image1 : Promenade maritime sur le front de mer de Marbella, Espagne.



Source : <https://www.lamarproperties.com/> Consulté le 28.05.2018

Image2 : Terrasse du port de Marseille, France.



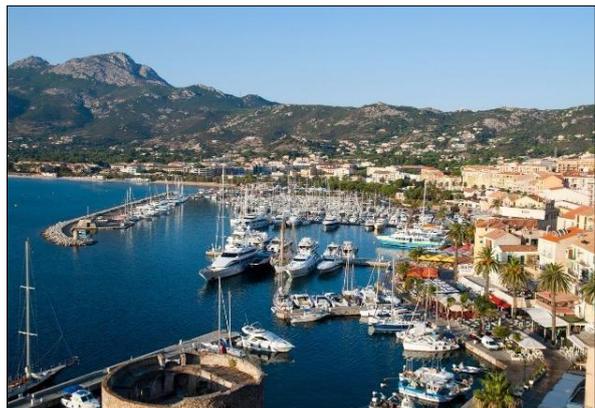
Source : <https://www.e-marketing.fr/> Consulté le 28.05.2018

Image3 : Esplanade du vieux port, Marseille, France.



Source : <https://www.tourisme-marseille.com> Consulté le 28.05.2018

Image4 : Port de plaisance de Calvi, Corse, France.



Source : <https://www.hotel-balanea.com> Consulté le 28.05.2018

Les villes littorales en plus de leur classification par taille (petite, moyenne et grande), sont classées également par leur vocation dominante :

A / Ville littorale à vocation touristique :

Le tourisme balnéaire nécessite en effet des équipements spécialisés : Ports de plaisance, marinas (station balnéaire aménagée autour d'un port de plaisance), hôtels, golfs, piscines, espaces de loisirs, de distraction, de consommation...) grands ensembles immobiliers et d'infrastructures beaucoup plus touristiques (hôtels, restaurants, grands complexes touristiques, auberges, ...etc.), Infrastructures de transport (autoroutes, aéroports) pour faciliter l'accès des estivants.

Dans les villes touristiques on trouve que l'espace public domine l'espace privé, exemples des placettes, des promenades, corniches piétonnes. Ces espaces sont créés pour avoir une ouverture sur la mer, qui conditionnent nos pratiques sociales en donnant une forme à notre manière de vivre.

Figure 6 : exemples du développement du tourisme balnéaire dans les villes littorales à vocation touristique.

Image1 : Hôtel touristique à Djerba, Tunisie



Source : <https://www.booking.com>
Consulté le 30.05.2018

Image2 : Port de plaisance à Monte Carlo, Monaco



Source : <https://www.thepinnaclelist.com>
Consulté le 30.05.2018

B/ Ville littorale à vocation industrielle :

Elle est caractérisée par la présence d'un port, qu'on peut classer selon leurs activités et le type de bateaux qu'elles accueillent comme port de plaisance, port de pêche, port de commerce et port militaire.

Leur impact est de donner forme à un paysage sur le plan architectural et urbanistique beaucoup plus commercial qu'industriel, composé de bâtiments commerciaux et d'aires de stockage (entrepôts,etc.)

C/ Ville littorale à vocation agricole :

Figure 7 : aménagement des zones portuaires dans les villes littorales à vocation industrielle.

Image1 : Port industriel du Barcelone, Espagne.



Source : <https://www.econostrum.info>
Consulté le 30.05.2018

Image2 : Le port du Havre, France.



Source : <https://www.lantenne.com>
Consulté le 30.05.2018

L'agriculture est connue comme étant une activité traditionnelle dans les Villes littorales. Les gens aménagent leurs écosystèmes pour satisfaire leurs différents besoins (le besoin alimentaire en premier lieu), et ceux de la société. C'est un élément d'aménagement de l'espace, nous prenons les jardins comme exemple Habitat individuel

En raison de la morphologie spécifique du bassin méditerranéen, l'activité agricole est pratiquée de façon intensive en conséquence de l'assèchement des terres humides.

Mais cette activité est en voie de déclin à cause de l'empiétement et l'extension tentaculaire urbaine sur les terres agricoles. Par exemples en 30 ans les surfaces agricoles dans les communes du littoral atlantiques ont diminué de 20% au profit des zones urbaines (la baisse a été de 6,8% pour l'ensemble de la métropole).

Figure 8 : le contact des terres agricoles avec la mer à Catalogne, Espagne.



Source : <https://footage.framepool.com>
Consulté le 30.05.2018

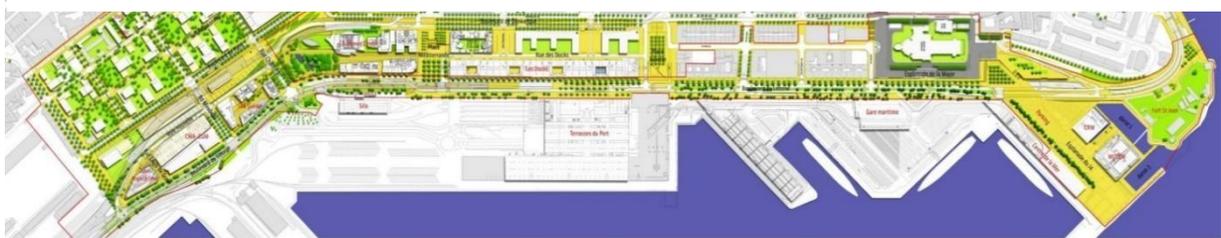
- **Particularités sur le plan architectural :**

- **Exemple 01 : Le centre culturel « LA VILLA MEDITERANEE » :**

La villa méditerranée est un édifice conçu par l'architecte Italien **Stefano Boeri**, suite à un concours remporté en 2004 mais le chantier commence qu'en 2010, ce bâtiment public se situe au 2^{ème} arrondissement de Marseille, sur l'esplanade du J4 à quelques mètres du MuCEM (voir la figure 10), ces deux projets phares en consacrer Marseille à être la capitale européenne de la culture en 2013.

Cette architecture audacieuse est à la fois un lieu d'expositions, un lieu de conférences, de spectacles et de débats. En tout un lieu de dialogues entre les cultures et toutes les expressions du monde méditerranéen contemporain.

Figure 9 : Implantation du centre culturel par rapport au front de mer.



Source : projet-architecturale-urbanisme.fr Consulté le 05.06.2018

Stefano Boeri a conçu un édifice hors normes qui développe ses espaces sous et sur la mer (2.25m sous la mer), ainsi qu'il est remarquable par sa spectaculaire plateforme en porte à faux de 40m de long. Ses espaces sont développés comme suit, en **RDC** (Accueil, Atrium, Café) ; **Niv 1,2** (Salles de travaux et de réunions), **Niv3** (l'espace en porte à faux expositions et belvédère), **Niv -1** Coursive (lieu d'expositions), **Niv -2** Agora, (espace d'expositions et un espace aménageable, auditorium), **Niv-3** (Locaux techniques).

Figure 10 : Distribution des espaces par niveaux de la villa méditerranée.



Source : Archidayli.com Consulté le 05.06.2018

« J'ai dessiné ce bâtiment en pensant aux désespérés qui tentent de franchir la méditerranée pour trouver une vie meilleure et disparaissent dans les flots » « J'ai proposé de construire un bâtiment qui accueillerait la mer, qui s'ouvrirait à elle, qui serait une porte d'entrée et non une barrière. » Stefano Boeri.

De ce fait la mise en scène de l'eau au sein du bâtiment à pousser l'architecte d'imaginer que son édifice soit en relation et en contact avec la mer que soit par les deux façades latérales complètement vitrées, par les ouvertures percées dans le béton pensé comme un ruban de vert qui fait le tour du bâtiment (façades arrière, le toit et la façade inférieure du porte à faux), ou par l'émergence de 2 niveaux publique dans la mer.

Figure 11 : vues sur le centre culturel.

Image1 : Continuité visuelle vers la mer par les baies vitrées



Image2 : Les ouvertures percées dans la couverture en béton



Image3 : Vue d'ensemble du pavillon sur l'esplanade du J4



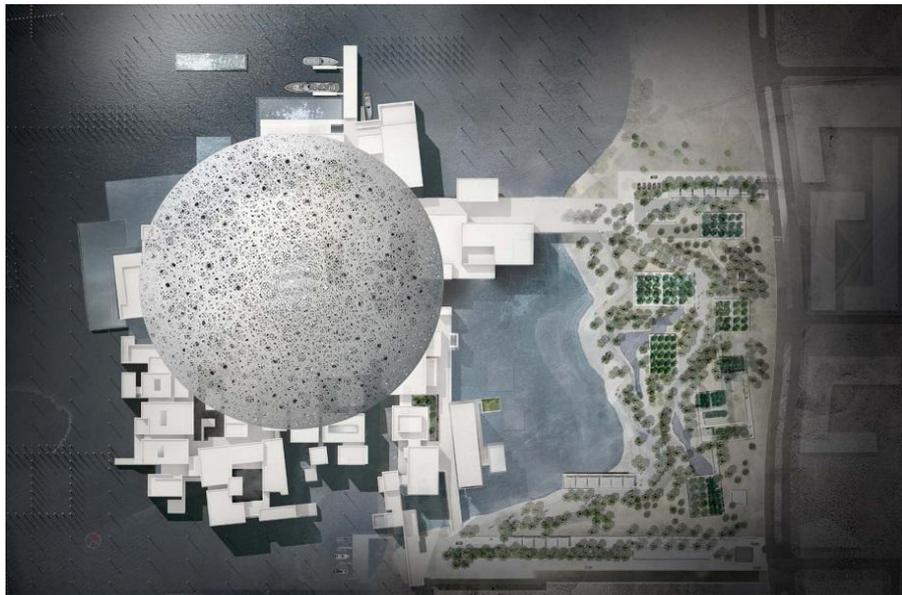
Source : Archidayli.com Consulté le 05.06.2018

Exemple 02 : Louvre Abu Dhabi : architecture, mer et lumière par Jean Nouvel

Le Louvre Abu Dhabi est l'un des musées d'arts au bord du golfe Persique. Il est situé sur l'île de Saadiyat dans la capitale des Émirats Arabes Unis, Abu Dhabi. C'est le premier musée du monde arabe en architecture conçu comme un musée universel. Sa vocation : refléter l'histoire commune de l'humanité à travers différentes cultures et civilisations, mais surtout avec des œuvres d'art allant des temps anciens à nos jours.

« Je voulais que ce bâtiment puisse être à l'image d'un territoire protégé qui appartienne au monde arabe et à cette géographie. » John Nouvel.

Figure 12 : Plan de masse du musée avec son parc.



Source : Source : <https://www.amc-archi.com> Consulté le 10.06.2018

Sélectionné pour concevoir ce musée, Jean Nouvel s'est également laissé guider par l'exception du site de Saadiyat : une île lagunaire, vierge, entre le sable et la mer, entre ombre et lumière. Son projet promet au futur visiteur une expérience architecturale et muséale de grande intensité, au service d'un dialogue entre les cultures.

Un dome d'ombre et de lumière :

La pièce maîtresse de l'architecture de Jean Nouvel est un immense dôme argenté qui semble flotter au-dessus de cette ville- musée. Malgré son apparente légèreté, le dôme pèse plus de 7 500 tonnes (le même poids que la tour Eiffel à Paris). Inspiré par la coupole, forme caractéristique de l'architecture arabe, le dôme est une structure géométrique complexe de 7 850 étoiles superposées sur huit couches et dont le motif se répète sous différentes tailles et différents angles. Lorsque les rayons du soleil l'éclairent, la lumière est filtrée créant sous le

dôme un effet saisissant connu sous le nom de « pluie de lumière ». Cette ode à la nature et aux éléments fait écho aux palmiers d'Abu Dhabi. Leurs feuilles, interceptant la lumière éclatante du soleil, la diffuse et l'éparpille au sol.

Figure 13 : Vue aérienne du dôme du musée.



Source : <https://discoverdesertsafari.com> Consulté le 10.06.2018

Une ville-musée sur mer :

« Un monde accueillant qui associe dans la sérénité les lumières et les ombres, les reflets et les calmes. Il souhaite appartenir à un pays, à son histoire, à sa géographie sans en être la traduction plate. Il voudrait exacerber la fascination des rencontres rares » Jean Nouvel

Conçu comme une micro-cité, le Louvre Abu Dhabi est une presqu'île s'avancant sur la mer. Ces espaces protégés incitent à une multitude d'activités et surtout, à la contemplation. Les visiteurs peuvent y accéder par la terre ou par la mer. Tout comme s'ils flânaient dans les rues étroites d'une médina arabe, les visiteurs du musée peuvent explorer près de 55 bâtiments. 23 d'entre eux sont dédiés aux Galeries du musée, inspirées par les demeures basses de la région. Les façades, donnant à la fois sur la mer et le paysage urbain d'Abu Dhabi, invitent à la promenade et à la conversation. Des œuvres spécialement commissionnées à des artistes contemporains tels que Jenny Holzer et Giuseppe Penone ponctuent les murs extérieurs, donnant lieu à d'autres rencontres émotionnelles et intellectuelles. Le cadre paisible du musée invite les visiteurs à profiter de la relation, toujours changeante, qui existe entre soleil, mer, art et architecture.

Figure 14: Mise en lumière extérieure du dôme du musée du Louvre Abu Dhabi.



Source : <https://www.lightzoomlumiere.fr> Consulté le 10.06.2018

La forme, la volumétrie et le symbole économique :

L'architecture en zone littorale est caractérisée par la volumétrie de ses constructions ; le traitement des façades avec l'utilisation des matériaux de construction qui sont très particuliers à cause des qualités spécifiques du littoral (on donne plus d'importance à l'espace extérieur que l'espace intérieur) l'espace accessoire (Balcons – Terrasses – Jardins ...).

La forme renvoie à un volume qui n'est pas simplement défini par sa configuration géométrique (composition de figures simples : cube, pyramide, sphère...), mais aussi par des propriétés visuelles et sa métaphore et surtout le rapport à l'environnement.

Les éléments climatiques imposent aussi la forme architecturale comme les vents

Les facteurs économiques : réalisation des projets attractifs peut devenir comme une source de revenu pour la ville.

Figure 15 : Formes architecturales des équipements donnants sur la mer.

Image1 : Borj El Arab sous forme de voile à Doubaï.



Source : <http://gccsolutions.com>

Image2 : Opéra de Sydney sous forme de coquillage, Australie.



Source : <http://archdaily.cn>

Les matériaux et technique de construction :

Les matériaux :

L'utilisation de la brique, le béton, le béton cellulaire, les panneaux isolés, le bois naturel, le verre et éviter l'utilisation de l'acier (les problèmes de corrosion).

Le choix de ces matériaux est fait en prenant en considération les facteurs climatiques (le soleil, les vents l'humidité et pluviométrie, et les risques naturels comme la corrosion causée par les airs salins).

Figure 16: Panneaux solaire permettant l'économie de l'énergie et de les intégrer dans l'esthétique architecturale.



Source : <https://www.archilovers.com> Consulté le 25.06.2018

Lescouleurs :

Claire en revêtement des façades tel que le blanc pour les murs et le bleu pour la menuiserie. Ce choix est comme une réponse à des exigences climatiques tel que le soleil car cette solution renforce la protection solaire

Figure 17 : l'utilisation des couleurs claires sur les façades maritimes.

Image1 : l'utilisation de la couleur blanche et bleue dans les bâtiments de Sidi Boussaid à Tunis, Tunisie.



Source : <https://www.ppstravel.blogspot.com> Consulté le 26.06.2018

Image2 : les immeubles de couleur blanche et bleue au boulevard Zighout Youcef, Alger centre, Algérie.



Source : <https://www.geo.fr> Consulté le 26.06.2018

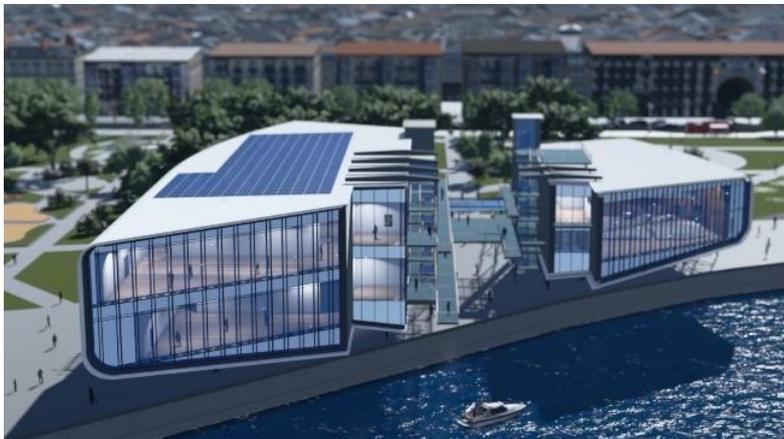
Technique de construction :

Les façades :

Des façades avec un jeu de décrochement dans la volumétrie, afin d'assurer un certain confort (aération, ventilation, éclairage naturel) à l'intérieur des bâtis.

Afin de résoudre la contradiction entre vents dominants et vue sur la mer ainsi que le confort d'été, les constructions au bord de la mer doivent être dotées ; de diverses formes géométriques (forme dégradée, courbée...) ainsi que des formes qui se basent sur les métaphores, de masques architecturaux ou protections fixes : les flancs, les auvents, les loggias.

Figure 18: utilisation du mur rideau sur la façade donnant sur la mer du Centre Botin afin de garder la continuité visuelle.



Source : <https://conseildansesperanceduroi.files.wordpress.com> consulté le 26.06.2018

Les ouvertures :

Utilisation des grandes ouvertures et baies vitrées pour mieux profiter de l'éclairage naturel, l'ensoleillement, l'aération et la ventilation) et des vues panoramiques. Et aussi la protection du rayonnement solaire, en utilisant des éléments de protection (par soleil horizontal, par soleil vertical).

Figure 19: Grandes ouvertures pour profiter des vues et d'ensoleillement



Source : <http://location-prestige-biarritz.com> Consulté le 26.06.2018

Le climat :

Les villes littorales méditerranéennes bénéficient d'un climat littoral, caractérisé en général par l'ensoleillement, le vent, la pluie, l'humidité.

Suite à un été chaud et sec et un hiver doux et humide, avec des contraintes physiques qui doivent être prises en considération dans la conception architecturale avec l'utilisation de nouvelles techniques, L'impact de ce climat sur le bâti qui nous importe, est comme suit :

L'ensoleillement :

Afin de profiter de l'ensoleillement et de l'exposition favorable dont jouit la région littorale, la bonne orientation des façades, ainsi que la disposition des espaces de vie et les surfaces vitrées sont les plus importantes lors de la conception.

Figure 20: Orientation du bâti, et la présence des balcons et des terrasses pour profiter d'un meilleur ensoleillement à la Grande Motte, France.



Source : <http://inspirationsurbaines.com> Consulté le 26.06.2018

Le vent :

Le vent est un phénomène particulier aux villes littorales, créé par les différences de pression atmosphérique dues aux différences de température de l'air. La topographie du terrain et la forme de la toiture peuvent renforcer la différence de pression favorable à la ventilation naturelle, aérer, sécher et rafraîchir les milieux urbains. Les vents sont une source d'énergie renouvelable.

Traitement de la construction :

Réaliser des acrotères perforés au sommet des façades des bâtiments, l'utilisation des formes aérodynamiques plus que les formes rectilignes, et pour la structure il faut prévoir des renforcements au niveau des fondations.

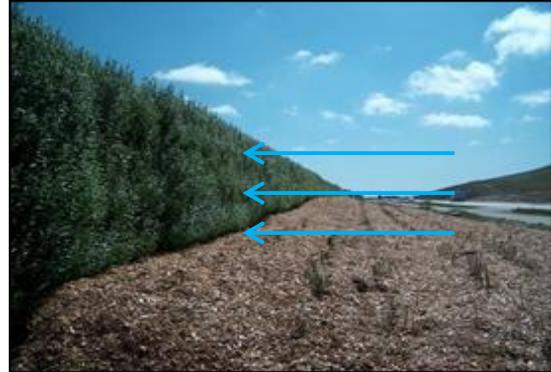
Figure 21 : traitement des constructions contre les vents.

Image1 : le traitement curviligne de la façade du bâtiment du centre Aquatique, London.



Source : <https://fotomomo.blogspot.com>
Consulté le 26.06.2018

Image2 : protection contre les vents par l'utilisation des barrières brise-vent naturelles



Source : <https://www.dipsea.org>
Consulté le 26.06.2018

L'humidité :

Le taux d'humidité est élevé, particulièrement dans certaines parties de ces zones littorales, ce qui cause la détérioration de certains matériaux de construction, voire même pour la santé de l'être humain.

Comment se protéger contre l'humidité ? L'injection de résine. La tendance actuelle est de construire loin du rivage et en hauteur, si le site le permet.

Figure 22 : les effets indésirables de l'humidité sur les constructions.

Image1 : Les effets de l'humidité sur les bâtis



Source : <https://fotomomo.blogspot.com>
Consulté le 26.06.2018

Image2 : Remontées capillaires



Source : <https://www.hydeal-hygiene.com>
Consulté le 26.06.2018

2. Le cas de la ville littorale Algérienne :

Le littoral algérien avec sa richesse naturelle et culturelle présente les plus beaux paysages sur une longueur de 1600 km, qui s'inclinent lentement pour dévoiler les plus belles villes sur la côte méditerranéenne, D'Alger la blanche à Oran la Radieuse, en passant par Annaba et les criques sauvages de Kabylie, le littoral fait assurément le bonheur des randonneurs, baigneurs, et amateurs de pêche et sports nautiques.

« La population est caractérisée par une répartition déséquilibrée sur le territoire national Environ les deux tiers de la population algérienne sont concentrés sur le littoral qui représente 4% du territoire seulement, tandis que 8% de la population est dispersée à travers le Sahara qui s'étend sur 87% du territoire national. En 1998, la population des wilayas littorales est estimée à 12 564 151 habitants soit 43% de la population nationale, résidant en permanence sur une bande du littoral de 50 kilomètres de profondeur »²

La situation actuelle s'explique par de très puissants mouvements migratoires. Ils ont été déclenchés par des mécanismes multiples : migrations internes vers les villes littorales, liées à l'industrialisation et au développement touristique ; migrations des populations montagnardes vers les espaces bonifiés des plaines ; profonds mouvements d'exode rural qui se déclenchent dans la Méditerranée nord-occidentale après la deuxième guerre mondiale et se généralisent à l'ensemble du bassin méditerranéen après 1960 ; des migrations internationales politiques et migrations de travail ; sédentarisation accélérée des nomades et semi-nomades sur les marges arides. L'histoire récente est particulièrement complexe et heurtée sur les territoires de l'ancien empire ottoman au Proche Orient. Les migrations juives, arméniennes, palestiniennes ou libanaises en témoignent encore aujourd'hui.

Le littoral algérien recèle d'atouts indéniables favorables à l'activité touristique. Depuis l'indépendance, et contrairement aux autres pays du pourtour méditerranéen, l'Algérie n'a pas accordé au secteur du tourisme un rôle conséquent dans ses différentes politiques de développement. En réalité, il n'existe aucune politique qui vise à gérer et à promouvoir le tourisme, encore moins d'une manière durable, même si en 1966 furent créées les Zones d'Expansion Touristiques (ZET). Actuellement la majorité des ZET ont été détournées de leur

² KACEMI Malika, « Protection et valorisation du littoral en Algérie : législation et instruments : Le cas des communes littorales d'Oran », Etudes caribéennes

vocation initiale, leurs terrains d'assiettes ont servi pour implanter des lotissements et des coopératives immobilières.

Ce n'est qu'à partir des années 90 que le désir de maîtriser la gestion des espaces littoraux est né avec les lois de 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme et la loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et la valorisation du littoral.

Les instruments de la protection du littoral :

La loi 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme :

La volonté de contrôler la gestion des zones côtières en Algérie est récente. La loi n ° 90-29 du 1er décembre 1990 relative à la planification et à l'urbanisme est le premier texte à avoir défini "des dispositions spéciales pour certaines parties du territoire" la zone côtière. Les dispositions de ce texte s'appliquent à toutes les îles, tous les îlots et toutes les bandes de terre d'une largeur minimale de 800 mètres le long de la mer, y compris toutes les zones humides et leurs rives de plus de 300 mètres de large dès lors que certaines de ces zones se trouvent sur le littoral. Défini. En outre, toute construction sur une bande de terre de 100 mètres de large par rapport au rivage est sujette à une servitude de non-aedificandi. Toutefois, sur cette bande sont autorisées les constructions nécessitant la proximité immédiate de l'eau (art. 45 de la loi n ° 90-29).

La loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral :

Les lignes de la loi n ° 90-29 n'ont pas arrêté l'urbanisation de s'étendre aux secteurs proches du rivage. Ces zones-là ont connu également une dégradation importante due à l'extraction non autorisée de sable et à la fréquentation anarchique des plages. Ce n'est qu'en février 2002 qu'une loi spécifique au "littoral" a été décréter. C'est la loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral. Cette loi délimite trois bandes du littoral, telles que définies à l'article 07, dans lesquelles des restrictions à l'urbanisation sont **affermies**.

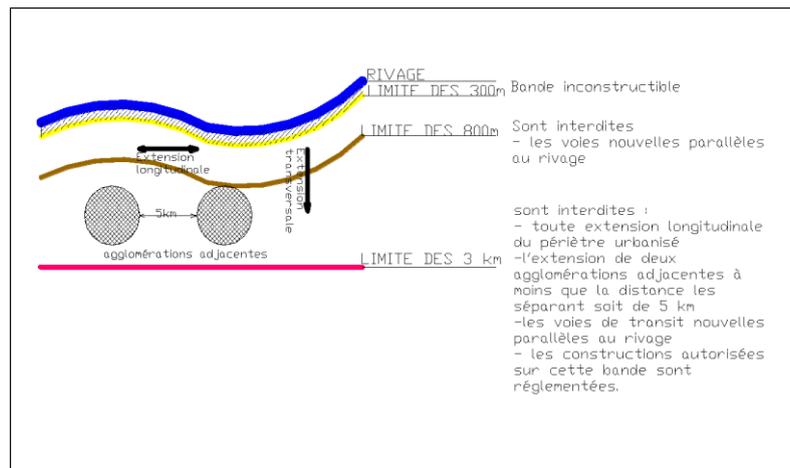
Bande 1 : Il s'agit de la bande inconstructible des 100 mètres instaurée par la loi 90-296, dont la largeur peut atteindre 300 mètres à partir du rivage pour la sensibilité du milieu côtier.

Bande 2 : D'une largeur de 800 mètres ou sont interdites les voies carrossables nouvelles parallèles au rivage.

Bande 3 : Dont la largeur est de trois kilomètres, dans cette bande sont interdites :

- Toute extension longitudinale du périmètre urbanisé ;
- L'extension de deux agglomérations adjacentes situées sur le littoral à moins que la distance les séparant soit de cinq (5) kilomètres au moins ;
- Les voies de transit nouvelles parallèles au rivage.

Figure 23: Bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002



Instruments d'urbanisme liés au littoral :

Le plan d'aménagement côtier (PAC) :

Le PAC a pour objet de délimiter l'espace littoral. La proposition de délimitation de l'espace littoral s'est faite sur la base de critères physiques. Ainsi au niveau des zones des falaises il a été retenu une profondeur de 800 mètres et au niveau des espaces relativement plats, il a été retenu une profondeur de 3 km. Il a été intégré les espaces forestiers (forêts et maquis dégradés) dans leur intégralité, les plaines littorales, les terres à vocation agricole, les zones humides et les sites historiques.

Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) :

Le PDAU fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires concernés, il détermine la destination générale des sols, la nature et le tracé des grands équipements d'infrastructure. Le PDAU doit être compatible avec les orientations de la loi 02-02 du 05-02-2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral et fixer les termes de référence des

POS. En Algérie, Le POS est un instrument de gestion et de planification urbaine dont la finalité est un règlement de détail, procédant d'une politique de protection (notamment par l'interdiction de construire). Dans le respect des dispositions du PDAU, Le POS fixe de façon détaillée les droits d'usage du sol et de construction pour le secteur concerné. Le POS en tant qu'instrument d'urbanisme réglementaire de détail doit normalement permettre de mieux cerner les critères de spécificité des lieux.

3. Conclusion de la section:

Le littoral est un territoire exceptionnel, c'est toute une mosaïque d'écosystèmes terrestres et marins composés de dunes littorales, de plages, de falaises, de zones humides présentant un intérêt écologique très souvent économique, tout en formant un écosystème très sensible, ce qui fait appel à sa protection et sa revalorisation.

Les villes littorales connaissent des particularités sur les différents plans urbanistiques et architecturales ce qui lui offre son image actuelle qui s'est développée au fil du temps.

Sa valorisation s'avère importante voire obligatoire, de ce fait, plusieurs lois ont été créés suivant un plan stratégique de développement sur ses plusieurs secteurs. Ces lois visent à l'exploration, l'entretien et la protection afin d'en tirer profit.

Section 02 : Thématique spécifique

Les aménagements touristiques Durables au milieu littoral

Introduction de la section :

Introduction :

L'architecture est une science basée sur l'aspect théorique et l'aspect pratique. Pour avoir une idée du projet, nous devons effectuer une recherche par l'analyse des données et des problèmes Puis la proposition des solutions.

Tout cela entre dans la conception de projet sur lequel nous travaillons,

Le tourisme est une activité ancestrale, devenue importante par les migrations des populations qu'elle génère à des échelles différentes et par la transformation des lieux qu'il produit. Le tourisme est l'un des secteurs les plus dynamiques et dont la croissance est rapide dans le monde, son émergence et son développement sont liés historiquement à la révolution industrielle valorisant le travail par sa mesure (temps de travail) et permettant la réunion de plusieurs facteurs qui ont prélué à l'avènement du tourisme moderne qui a été accompagné par le développement des moyens de transport, urbanisation, l'amélioration du niveau de vie engendré par l'accroissement des revenus, aussi la mise en place du temps libre avec la réduction du temps de travail et l'instauration des congés payés, tout cela, rendant la pratique du tourisme possible et les littoraux sont devenus les de prédilection pour les vacanciers pour tout ce qu'ils peuvent offrir (paysages, activités....etc).

Aujourd'hui, le tourisme littoral constitue une industrie économique fondamentale dans de nombreux pays développés comme dans les pays en développement, qui en font un facteur puissant de leurs développements, l'impact du secteur touristique est à souligner en évoquant l'importance de la diversification des formes de tourisme à concevoir. Comme Le tourisme urbain qui connaît actuellement une croissance très forte, accompagnée d'un changement de pratiques. Aujourd'hui les touristes ne cherchent plus à visiter une « cité-musée », mais à découvrir le cadre et les modes de vie de ses habitants, et donc sur ce principe on doit créer des zones touristiques qui travaillent avec la mer et la ville au même temps, pour donner l'occasion au touriste de vivre dans le milieu locale et améliorer l'économie de ce lieu.

Il crée de l'emploi dans les entreprises de service en relation avec, et la création d'infrastructures qui répondent aux besoins des touristes (locaux ou étrangers). Des entreprises de transport (aérien, ferroviaire), les entreprises hôtelières (hôtels, restaurants) et les lieux

d'attraction (centres, commerciaux) mais reste un secteur fragile et sensible aux changements politiques, sécuritaires, sociaux, économiques et financiers .

Des travaux antérieurs se sont attachés à présenter l'impact significatif du tourisme sur l'économie, la société, la qualité de la vie et le bien-être au niveau local, micro régional ou régional. Il devient pour certaines régions touristiques un des moteurs du progrès de la société. Un aspect singulier du tourisme est qu'il joue un rôle majeur par sa contribution à la réintégration de l'individu dans la nature et le milieu social

Depuis quelques années, l'organisation mondiale du tourisme (OMT) travaille à une nouvelle façon de mesurer le poids économique réel du tourisme. Il s'agit du compte satellite du tourisme. Activité transversale, l'activité touristique concerne de nombreux secteurs économiques comme voyages, loisirs, hébergements, restauration mais aussi bâtiment, travaux publics, activités sportives, culture, etc. Par agrégation, il permet alors de préciser la réelle contribution du tourisme au Produit Intérieur (Brut (Moinet, 2006). Dans ce contexte, il n'est pas surprenant de remarquer que la plupart des gouvernements considèrent désormais le tourisme comme une activité économique importante ¹Il produit des impacts majeurs sur l'environnement naturel et bâti, ainsi que sur le bien-être et la culture des populations d'accueil (OMT, 2005). Avec l'émergence de nouvelles préoccupations sociales et environnementales, le développement touristique est de plus en plus confronté à la question de sa compatibilité avec le développement humain des populations locales et la protection de l'environnement². Ces préoccupations, associées à l'émergence de la notion de développement durable, ont donné naissance au concept de tourisme durable³.

Le tourisme a connu depuis deux décennies un processus d'éclaircissement conceptuel et de consolidation des instruments d'investigation et d'action. Le tourisme est pluriel. Il est traversé par des segmentations en fonction du critère d'activité et des domaines de destination couverts par les services. Il se situe à la rencontre de problématiques économiques, sociales, environnementales, matérielles et naturelles, humaines, financières, technologiques, informationnelles⁴.

¹ Dewailly, J.-M. et Flament, E. 1993 ; Duffy, 2002 dans Tardif, 2005.

² McCool, 1995 dans Tardif, 2005

³ OMT, 1997 ; Tardif, 2006

⁴ Reddy et al, 2012 ; Deery et al, 2012

Certains pays comme les pays développés ont accordé au tourisme une priorité par rapport à d'autres secteurs dès ses premiers signes de croissance et comme le premier poste de leurs rentrées en devise, comme la France (première destination touristique mondiale, l'Espagne, Etats Unies...) en contrepartie, plusieurs autre pays en voie de développement n'ont pas accordé une priorité au tourisme dans ses plans de développement

En effet, l'Algérie possède un potentiel touristique énorme qui n'a malheureusement pas été suffisamment exploité. De nos jours, le tourisme n'est plus un choix pour l'Algérie, mais une réelle opportunité. L'Algérie est obligé de donner une dimension au tourisme à la mesure de ses atouts en étant attentive aux expériences des pays voisins est de ceux considérés comme ayant enregistré des succès en matière de l'activité touristique et en s'inspirant de leurs réussites, mais aussi de leurs déconvenues.

Parmi les formes d'intervention publique de l'enjeu du développement touristique comme vecteur de développement économique et social, le schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT », qui est un instrument privilégié du développement durable de territoire, il s'étale jusqu'à l'horizon 2030. Ce schéma constitue un cadre stratégique et une référence pour la politique visant à diversifier l'économie nationale. Le SDAT donne pour l'ensemble du pays ainsi que pour chacune des parties du territoire les orientations stratégiques d'aménagement touristique dans le cadre d'un développement local et durable.

Les conséquences du tourisme sont importantes sur l'espace, que se soit l'espace littoral, la haute montagne, ou pour le centre-ville. L'aménagement touristique doit réunir trois objectifs essentiels et contradictoires à savoir : L'aménagement et le développement touristique au profit des régions réceptrices et de l'économie nationale, axée sur le tourisme, les vacances et loisirs, et enfin la protection du patrimoine naturel et culturel.

La côte algérienne est caractérisée par des données naturelles extraordinaires, des bases historiques profondes, Climat méditerranéen et environnement divers ...Tous ces facteurs permettent à la côte algérienne de devenir une destination touristique distincte et compétente dans le bassin méditerranéen et dans le monde. Mais la réalité est que notre pays n'a pas atteint le niveau souhaité de tourisme côtier, à cause de plusieurs raisons tel que la mal exploitation de la présence de la mer tel que la discontinuité d'aménagement de front de mer par fois et l'absence totale de lui d'autres fois, le manque de structures d'accueil et d'hébergement et, et en plus de tout ça notre côte souffre de la menace environnementale. D'après Gérard Palisson, président d'Accor: « l'Algérie est aujourd'hui une destination touristique quasiment vierge, ce qui est incontestablement un atout si une politique de tourisme privilégiant l'environnement est

mise en place. Il n'y a aucune raison que l'Algérie, à terme ne rejoigne pas, puis dépasse ses deux voisins »¹.

Donc la question qui se pose est : quel est le plan à suivre pour un meilleur développement du secteur touristique Urbain en milieu littoral ?

Sur cette base, nous commencerons la seconde section du mémoire par une introduction qui traite notre thème spécifique qui est : les aménagements touristiques durables en milieu littoral

¹Gérard Palisson, Benachenhou, 2003, P88

I- Le tourisme :

L'apparition du tourisme remonte à plusieurs siècles, lors de la découverte de la mer et la montagne comme moyen de détente qui offrait d'extraordinaires bains de jouvence et de terrains de sport. Il est venu à occuper une place de choix dans beaucoup de pays à la raison de son apport à la croissance (générateur de grand nombre d'investissement sous forme de construction conduisant ainsi à un développement local, source de revenus et de recettes en devises appréciables, mais également de grands gisements d'emploi potentiels).

Dans ce premier chapitre nous procéderons l'accent sur les principaux concepts de base auxquels nous allons référer dans ce travail. Nous allons donc étudier les différents concepts clés du tourisme, aménagement touristique et développement local. Ces concepts « permettent une formulation claire des définitions afin de délimiter la portée des concepts et de cerner le sens des mots dans un contexte bien précis »¹.

I.1 Présentation du secteur touristique

Dans la présente section, nous présenterons l'émergence, développement et définition du tourisme. Nous distinguons ses différentes formes.

I.2. Essai de définition

Différentes définitions peuvent être données au tourisme, en tant qu'activité vaste, polyvalente dont la complexité se reflète dans la technologie utilisée pour la décrire et la qualifier. Une définition trop restrictive, consiste à assimiler le tourisme à la branche de l'hôtellerie et de la restauration. Dormir à l'hôtel et y manger est par essence une activité typique de tourisme, à savoir effectuer un séjour à l'étranger plus ou moins loin de son domicile.

Le tourisme peut être défini de diverses manières. En effet, La commission des statistiques des Nations unies, en 1993, précise la définition et caractérise le tourisme comme : « *le tourisme est l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité* ».²

¹- S. BOUMOULA : « *la problématique de la décentralisation à travers l'analyse des finances publiques communales : Cas des communes de la wilaya de Bejaïa* », mémoire de magistère, faculté de droit et des sciences économiques, Université de Bejaïa, 2002, P 15.

²- OMT « *Le tourisme un atout à développer* », rapport présenter par FRENAUD (Chasse Bourg) 2001, sur le site internet www.world-tourism.org

Selon l'OMT alors, « *le tourisme est un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24 heures, mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel ou sanitaire (tourisme d'affaire et tourisme de santé)* »¹.

Le changement de lieu, la durée et les motifs du séjour, les trois caractéristiques du tourisme, déterminent ses formes, la classification des touristes et la répartition des nuitées.

Sur cette base, on distingue le tourisme intérieur, le tourisme extérieur (avec franchissement de frontières) et les motifs. La mesure de l'impact, généralement économique, se fait à partir des nuitées.

D'après ces définitions, nous pouvons dire que le tourisme est le fait de voyager dans, ou de parcourir pour son plaisir, un lieu autre que celui où l'on vit habituellement, ce qui peut impliquer la consommation d'une nuitée auprès d'un hôtelier et éventuellement la réservation de titre de transport. Initialement uniquement rattaché aux loisirs et à la santé, le tourisme englobe désormais l'ensemble des activités économiques auxquelles la personne fait appel lors d'un déplacement inhabituel (transport, hôtels, restaurants, bars...etc.).

I.3. Historique du phénomène du tourisme

Il serait important et utile dans le premier temps d'examiner l'origine et la signification du mot « tourisme » avant d'aborder le tourisme dans son acception actuelle pour montrer l'évolution de son sens avec le temps.

Les termes « tourisme » et « touriste » furent utilisés officiellement pour la première fois par la société des nations, organisation internationale apparue après la première guerre mondiale en 1919 pour instaurer la paix en Europe et qui fût remplacée par l'organisation des nations unies en 1945.

Le mot tour (du verbe tourner) équivaut vers 1200-qui désigne le voyage, promenade, circonférence d'un lieu. Depuis 1690, il désigne un circuit accompli par un voyageur. Au XVI siècle, il a été emprunté par la langue anglaise, au sens du voyage circulaire ; dans cette même langue, vers 1800, est apparu le mot *tourist*, rapidement (1803) emprunté par le français sous la forme de *touriste* qui a lui-même donné *tourisme*.²

Le mot tourisme a été inventé par les anglais, car ces derniers avaient pour habitude d'envoyer leur fils (du moins ceux de la classe aristocratique) pour effectuer un grand tour sur

¹-www.unwto.org/fr

²- A.REY, « *Dictionnaire historique de la langue française* », Ed Le Robert, Paris, 1993.

Le continent européen, pour parfaire leur éducation de gentlemen, ce voyage avait au départ une valeur d'initiation et de découverte des peuples européens et des civilisations du passé (Rome, la Grèce...).¹ Mais, en remontant plus loin dans le temps, de tels voyages sont essentiellement destinés à visiter la Grèce antique, comme ce fut le cas chez les praticiens romains.

Dès lors jusqu'à nos jours, le voyage et les séjours sont les deux critères fondamentaux du tourisme. Des premiers voyageurs aux flux touristique de masse, de nombreuses pratiques ont évolué en fonction des facteurs socioculturels et socioéconomiques.

La révolution industrielle et technologique en Grande Bretagne a surtout profiter à la grande bourgeoisie d'affaires européenne et nord-américaine, le souci d'imiter l'élite sociale aristocratique poussa logiquement ces nouveaux riches à pratiquer les mêmes loisirs sur les mêmes lieux.

C'est à partir de 1820-1830 que de nombreuse familles vinrent véritablement s'installer sur les côtes méditerranéennes essentiellement la Riviera Liguro azuréeenne et le Lido vénitien, avant l'essor d'autres destinations.

La période entre les deux guerres mondiales n'était pas propice au tourisme. Ceci s'explique par des raisons socioéconomiques liées aux difficultés de reprise après la première guerre mondiale et la crise des années 1930, et géopolitique avec la montée du fascisme et du nazisme en Europe.

Après l'apparition du mythe du congés payé en 1936 limité au cas de la France puis l'allongement de ce phénomène dans la partie de l'Europe occidentale et au japon, il fallut attendre la fin des hostilités et le reprise économique des trente glorieuses (1950-1980) pour assister à l'expansion et la mondialisation du tourisme de masse touchant l'ensemble des classes sociales.

Le tourisme est devenu un phénomène complexe, multifonctionnel, de dimension multidisciplinaire, et suit une dynamique qui implique une approche politique, stratégique et opérationnelle qui mêle les dimensions de marché, d'organisation, des systèmes productifs et des espaces, de compréhension et de maîtrise des environnements humains, sociaux, économique et culturels.

1- HOERNER Jean Michel : « *géographie de l'industrie touristique* », édition Ellipses, 1997, p21.

I.4. Le produit touristique, ses composants et ses caractéristiques.

-Définition et Caractéristique de produit touristique

Le produit ou la prestation touristique présente la caractéristique d'être un produit ou une prestation de grande complexité. Il s'agit en effet, selon la terminologie des économistes, d'un bien composite ; autrement dit d'une combinaison de « produits » entrant dans la composition d'un produit plus élaboré. Lozato Giotart et Balfet (2007) cherchent à mettre en évidence la complexité du produit touristique en proposant une approche qu'ils qualifient d'intégrée un produit (schéma 01). Le tourisme est un service architectural de nature complexe en effet, le produit touristique est un bien mixte en ce sens qu'il combine des biens et des services privés avec des biens et des services publics (patrimoines et espaces naturels, infrastructures...)

Il est aussi un package qui se présente comme une séquence de produits et services marchands (Réservation, transport, hébergement, restauration, visites...) ¹

Le produit touristique est un mélange d'éléments qui présente un tout indivisible, seule la combinaison des facteurs de l'offre originale et des facteurs de l'offre dérivée permet de satisfaire des besoins touristique.²

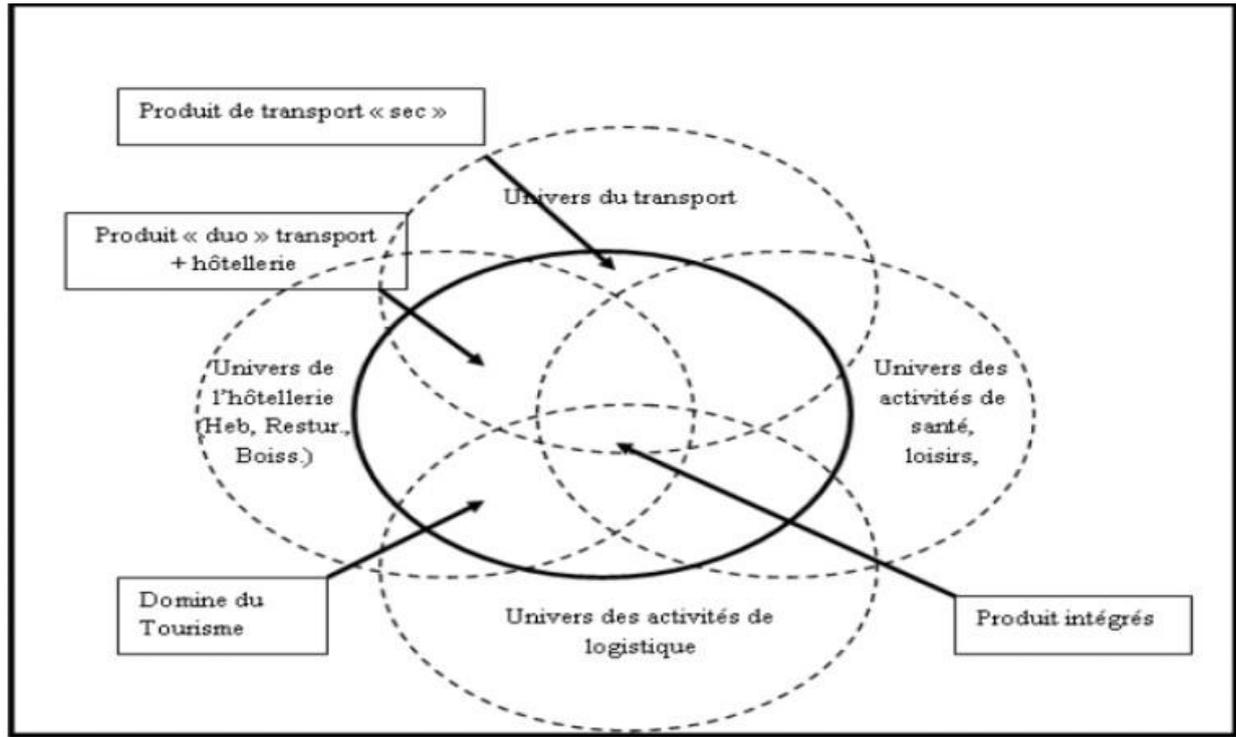
Un produit touristique est la résultante de la combinaison de plusieurs éléments nécessaires ou utiles aux touristes : transport, hébergement, location de véhicule, restauration, les activités artisanales et traditionnelles, prestation de loisirs, prestation de services (guidage...). On parle généralement de produit touristique ou de package quand on assemble au moins deux de ces éléments pour les vendre de manière forfaitaire.³

1. Lozato Giotart et Balfet : « *management du tourisme* », 2007, p. 71.

2- TESSA Ahmed ; « économie touristique et aménagement du territoire », office des publications universitaire, Alger, p30.

3. Gerar Guibillato : « *Economie touristique* », Edition : Delta Spes, Suis, 1983, p.53.

Figure 24 : Degré d'intégration des prestations constituant un produit touristique



Source : Lozato - Giotart J.P. et Balfet M. 2007, p.73

D'après le Schéma 01, on peut déduire que celui-ci est un produit particulier qui présente plusieurs caractéristiques, en raison de sa relation étroite avec les données géographiques, climatiques et historiques, le produit touristique ne peut en aucun cas être expédié. Cette absence de mobilité a plusieurs conséquences. Le touriste doit se déplacer sur le lieu de la production du produit touristique pour le consommer. Ce déplacement découle aussi plusieurs effets associés aux phénomènes touristiques (effets sociaux, culturels et politiques).

La production et la consommation du produit touristique se font au même endroit et au même moment. Il est donc impossible de stocker le produit touristique, on ne stocke pas les nuits d'hôtels, les jours ensoleillés ou les places dans les moyens de transport, comme on stocke les produits agricoles ou manufacturiers. Une infrastructure d'hébergement ou de Transport non utilisée pendant une période ne peut être reportée sur une autre période. Le produit touristique est souvent inélastique, c'est à dire relativement peu adaptable en cas de changement dans la demande ou en cas de besoin de conversion de ses composantes vers d'autres secteurs. Cela s'explique par la forte de proportion des investissements matériels dans le secteur touristique (hôtels, centres de vacance). Le produit touristique est de plus en plus coproduit par le prestataire et le candidat au tourisme. Le touriste peut aussi construire Lui- même son produit touristique en agencant à sa façon, ses différentes composantes (transport, animation et hébergement).

- Ses composants

Les composants du produit touristique sont les éléments qui forment l'offre touristique,

- L'offre touristique :

C'est l'ensemble de biens et services touristiques pouvant être présentés sur le marché à un prix donné et pouvant satisfaire la demande potentielle des consommateurs.

L'offre touristique se compose de plusieurs éléments qui peuvent être regroupés en deux catégories : l'offre originale, l'offre dérivée.

➤ **L'offre originale** : elle se compose de toutes potentialités touristiques qui sont les conditions de base du développement touristique et qui induisent les activités touristiques.

Elle regroupe :

- **Les ressources naturelles** : elles constituent les disponibilités et les données de la nature à la société, comme : le climat, soleil, les montagnes, plages, lacs, cascades, faunes, flores...).

Figure 25 : Les ressources naturelles dans le produit touristique



Source : <http://guidefrancophonesaignon.com>



Source : <https://www.lechotouristique.com>



Source : <https://voyages.michelin.fr>

- **Ressources créées par l'homme** : c'est l'ensemble des monuments, traditions, coutumes, art culinaire, musiques, la danse, la cité, les musées, les espaces de détente, les festivals et spectacles, (ressources socioculturelles qui représentent tout élément de l'activité humaine).

Figure 26 : Les ressources créées par l'homme dans le produit touristique



Source : <http://www.ciapimmobilier.com>



Source : <http://dzvol.com>



Source : <https://www.argentina-excepcion.com>

➤ **L'offre dérivée** : elle se compose de toutes les infrastructures mises en place par l'homme afin d'exploiter les ressources touristiques. On distingue :

- **Les moyens de transport** : le tourisme sans voyage n'aura pas de sens. Les moyens de

transport rendent les zones enclavées accessible.

- **Hébergement** : il existe plusieurs types d'hébergement ; à savoir : L'hôtellerie de gastronomie, les résidences secondaires, les locations meublées, les gîtes ruraux, les villages de vacances, les camps de colonies de vacances, les campings et les auberges de jeunes.

- **Equipement distractifs** : En parallèle à l'hébergement et à la nourriture, le touriste demande l'animation et l'ambiance des lieux de sa résidence, cette activité est assurée par groupes d'équipement :

- **Les équipements sportifs** : Stade, sport nautique, jeux terrestres et sports divers.

- **Les équipements culturels** : comme le théâtre, le cinéma et le musée.

- **Les équipements de divertissements** : à titre d'exemple bars...

Le produit touristique est composé de biens matériels et de prestations immatérielles. Il se distingue par plusieurs caractéristiques :

-Le produit touristique ne peut être ni stocké ni transporté (pas d'expéditions du produits).

-La production et la consommation des produits touristiques se font au même moment et au même endroit.

-Le produit touristique est composé d'un ensemble de sous-produits qui sont complémentaires. On note qu'il a la possibilité de substitution de certain sous-produits (hôtels et villages de vacance, train et avion...etc.) ;

Figure 27 : les infrastructures touristiques



Source : <http://www.americas-fr.com>



Source : <http://www.tunisienumerique.com>



Source : <http://www.haute-savoie->

Le produit touristique doit plutôt être envisagé comme un ensemble de composantes peu homogènes, intégrées dans des schémas tenant plus de l'interaction que d'une simple juxtaposition.

Le produit touristique est un ensemble de services fournis au client. Nous citerons à titre d'exemple les Séjours, qui est l'un des produits les plus en vente au monde. Le touriste se déplace généralement pour un séjour dans une structure d'hébergement afin de passer des vacances. L'autre type de produit est le circuit, qui est un séjour ou le client suit un itinéraire

préétabli en changeant de lieu d'hébergement selon le parcours. Un circuit c'est généralement plus que quatre jours sinon ça devient un mini circuit (évidemment plus que deux jours)

I.5. Les différents types de tourisme

La typologie touristique et de plus en plus complexe. À l'origine, elle se limita au tourisme saisonnier, balnéaire, religieux, urbain et rural. La complexité croissante du fonctionnement de la société conduisait à une diversification extraordinaire de l'offre touristique. La variété des espaces disponibles, la mobilité accentuée, la multiplicité des moyens de communication et de transport, la prolifération des formes de loisirs, l'éventail très large de catégories d'usagers, aboutissent à de très nombreuses formules de vacances.

I.5.1. Selon le lieu

Le motif de cette catégorie et le choix du visiteur sur le lieu où il va passer son séjour.

a) Tourisme de montagne et tourisme vert

Le tourisme de montagne est celui qui se pratique dans les massifs montagneux.

De nos jours, ce type de tourisme est le plus souvent associé au tourisme sportif, à cause des sports d'hiver et d'activités sportives comme le rafting, le trekking ou la randonnée en été. Ce type de tourisme est à double tranchant. D'un côté grâce au tourisme les habitants de ces régions peuvent vivre des recettes touristiques et endiguer la migration vers la vallée et d'un autre côté, il nécessite de contrôler les flux touristiques afin de préserver l'environnement.

Figure 28 : Tourisme de montagne-tourisme vert



Source : <http://www.tourisme-vert.info>

b) Le tourisme urbain

Sur le plan scientifique, le tourisme urbain a suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs eut égard de l'évolution exponentielle des flux touristiques en destination des espaces urbains.

Dans ce sens, les premiers écrits sur ce sujet portaient essentiellement sur les villes

européennes au vu de l'héritage patrimonial et historique que recèlent les agglomérations du vieux continent.

Figure 29 : Tourisme Urbain



Source : <http://www.quotidiendutourisme.com>

Toutefois, la crise des villes industrielles américaines a fait en sorte que le débat se déplace de l'autre côté de l'atlantique où le tourisme était perçu comme un facteur de régénération des villes en question. Les touristes sont attirés par la ville au regard de la concentration géographique des attractions et des facilités offertes sur le territoire urbain.

c) Le tourisme balnéaire

Le produit touristique balnéaire a considérablement évolué au fil du temps. Le tourisme balnéaire est la première forme touristique apparue, en France, les premiers bains de mer furent inaugurés en 1824 à Dieppe par la duchesse de Berry.

Figure 30 : Tourisme balnéaire



Source : <https://www.tripadvisor.fr>

Le tourisme Balnéaire est aujourd'hui la forme la plus connue et la plus répandue dans le monde. Le balnéaire reste un produit lié aux conditions climatiques (plage, soleil), le charme des sites, le climat et la qualité de l'hébergement ont constitué des éléments initiaux du tourisme balnéaire illicite.

Les équipements culturels, sportifs, manifestations tiennent aujourd'hui une place importante

dans les critères des choix, et la forme la plus répandue dans le monde ; il s'agit de passer des vacances au bord de la mer et de profiter de la plage, de la côte et du soleil. La France utilise le mot « tourisme littoral » pour ne pas inclure seulement les stations balnéaires Le tourisme balnéaire est le fait de séjourner en bord de mer, où les touristes disposent, en plus des loisirs de la mer, d'autres activités liées à l'animation en milieu marin. « Il constitue la forme de tourisme la plus répandue dans le monde. La côte, la plage, la mer et le soleil sont des attraits indéniables pour les touristes. Dans la nomenclature, la dénomination tourisme littoral » est souvent utilisée, afin de ne pas inclure seulement les stations balnéaires, mais aussi les villes un peu plus dans les terres». ¹

d) Le tourisme saharien

« Le tourisme saharien est le fait de séjourner en milieu désertique bâti sur l'exploitation des différentes potentialités naturelles historiques et culturelles accompagné d'activités de loisirs, de détente et de découverte spécifique à ce milieu» ² C'est un tourisme de « recherche du sens », fondé en particulier sur les valeurs du nomadisme que le voyageur occidental tente de retrouver le temps d'une randonnée chamelière ou d'une visite d'un campement.

Figure 31: Tourisme saharien



<https://www.dzentreprise.net>

e) Le tourisme fluvial

Il désigne en général toutes les activités touristiques pratiquées sur les rivières, fleuves ou canaux. Il inclut navigation de plaisance, croisière et promenade à bord Des bateaux à moteur ainsi que des activités plus sportives comme le ski nautique, la pêche, la plongée... etc.

¹ - Définition du ministère du tourisme en France.

² - Définition du ministère du tourisme en Algérie

Figure 32 : Tourisme fluvial



Source : <https://france3-regions.francetvinfo.fr>

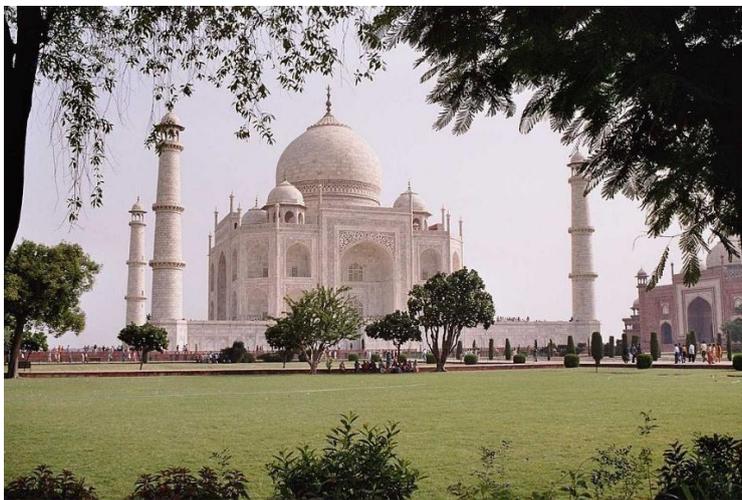
I.5.2. Selon l'activité

Ce type de tourisme se base sur les principales activités d'une région qui vont attirer des visiteurs à un lieu donné.

a) Le tourisme culturel

Le tourisme culturel est une forme de tourisme centré sur la culture, l'environnement culturel (incluant les paysages de la destination), les valeurs et les styles de vie, le patrimoine local, les arts plastiques et ceux du spectacle, les industries, les traditions et les ressources de loisirs de la communauté d'accueil.

Figure 33 : Tourisme culturel



Source : <http://www.kelinfo.fr/actualites>

Il peut comprendre la participation à des événements culturels, des visites de musées et monuments et la rencontre avec des locaux. Il ne doit pas seulement être considéré comme une activité économique identifiable, mais plutôt comme englobant toutes les expériences vécues par les visiteurs d'une destination au-delà de leur univers de vie habituelle. Cette visite doit

durer au moins une nuitée et moins d'un an. Le tourisme culturel peut prendre diverses formes, à l'exemple du tourisme religieux et le tourisme culinaire.

Le tourisme religieux appelé aussi tourisme de la foi, est une forme de tourisme, où les gens voyagent individuellement ou en groupe de pèlerinage vers un lieu de dévotion, vers un endroit tenu sacré selon la religion. La plus grande forme dans le monde du tourisme religieux de masse a lieu au pèlerinage annuel du Hadj à La Mecque, Arabie Saoudite, tandis que les touristes religieux sont plus en mesure de visiter les villes saintes et des lieux saints dans le monde entier

b) Le tourisme culinaire

Figure 34 : Tourisme culinaire



Source : <http://french.peopledaily.com.cn>

Quant au tourisme culinaire, il consiste, selon la sociologue américaine Lucy Long (1998), « à découvrir et explorer la culture et l'histoire (d'un lieu) à travers son alimentation et les activités qui lui sont liées, par la création d'expériences mémorables.¹ Le tourisme culinaire comprend les activités culinaires, agros touristiques et agroalimentaires spécialement conçues pour les touristes, qui mettent en valeur les aliments et les boissons et qui fournissent l'occasion de découvrir les plats propres à une région et de reconnaître le talent et l'ingéniosité des artisans».

c) Le tourisme de santé

Le tourisme de santé englobe tout déplacement en vue de subir un traitement naturel à base d'eau de sources thermales de haute valeur thérapeutique ou d'eau de mer.

Ce type du tourisme couvre une clientèle qui nécessite un traitement dans un environnement équipé d'installations de soins, de détente et de loisirs.

¹ - <http://media.unwto.org/fr/press-release/2012-09-13/le-tourisme-gastronomique->

Figure 35 : Tourisme de santé



Source : <http://www.laquotidienne.fr/>

d) Le tourisme de sport

Il est apparu dans les années 80, En Europe et aux Etats-Unis, pour caractériser un ensemble de pratiques qui relèvent à la fois du tourisme et du sport pris dans une acception large, il peut constituer un support pour le développement des échanges, particulièrement chez les jeunes fervents de l'activité sportive. Les événements internationaux constituent à travers le monde des vecteurs de promotion et de connaissance de pays ou de régions.

Figure 36 : Tourisme de sport



Source : <http://www.abc-latina.com>

e) Le tourisme d'affaires

La raison principale du tourisme d'affaires peut être la profession, la réunion, le congrès, les conférences, la foire, etc... Nous avons aussi dans cette catégorie : les séminaires, colloques, les conventions, ces manifestations rassemblent un nombre important de personnes et supposent donc une mobilisation de moyens.

Figure 37 : Tourisme d'affaire



Source : <https://www.clermontauvergnetourisme.com>

1.5.3. Selon la clientèle

Sur la base de la clientèle, on distingue deux types de tourisme, le premier est le tourisme de masse¹ qui est apparu dans les années 1960, grâce à la généralisation des congés payés, dans les pays industrialisés. Ce qui permet aux « masses » populaires de voyager et de profiter de vacances à coûts amoindris. Le second type est le tourisme sélectif à faible effets d'entraînement économique et peu d'articulations territorialement. Il est observé dans des zones pauvres en équipements et infrastructures nécessaires

¹- Blog CCF M22 de documentation/français, « Le Tourisme de masse : Destructeur et peu avantageux»,

II : Aménagement, Protection et valorisation du littoral.

II.1. Le concept d'aménagement :

II.1.1. Définition de l'aménagement :

Pierre Merlin définit l'aménagement comme suit : " C'est l'action et la pratique de disposer avec ordre, à travers l'espace d'un pays et dans une vision perspective , les hommes et les activités , les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser, en prenant en compte les contraintes naturelles , humaines et économiques"

L'aménagement du littoral, est selon JP.PINOT (1998) : " L'un des moyen de gérer et d'aménager. C'est à dire régler la disposition des lieux de telle façon qu'ils rendent un maximum de services. L'aménagement du littoral a deux volets : transformer le littoral, en contraignant les lois naturelles à rendre les services qu'on attend ; ou implanter des infrastructures dans un souci de ne pas modifier les évolutions naturelles du milieu littoral en question. Ainsi, L'aménagement du littoral porte aussi bien sur sa transformation que sur sa protection "

II.1.2. Les principes généraux de l'aménagement :

La politique d'aménagement du territoire, s'appuie sur trois principes fondamentaux que sont : La coordination, la coopération et la participation.

La coordination de différentes demandes formulées en manière d'affectation des sols compte tenu des objectifs et des exigences des politiques sectorielles est l'une des missions principales de l'aménagement du territoire. Cette fonction s'exerce au niveau vertical en établissant de liens entre les niveaux d'intervention national, régional et communal et au niveau horizontal par l'intégration des politiques sectorielles (transports, environnement, urbanisme ...).

En sa qualité de politique transversale interdisciplinaire, l'aménagement du territoire implique l'orientation de tous les acteurs dans une vision commune. Ce qui suppose un bon esprit de coopération et de participation pour aboutir à l'accord commun par l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme directeur.

II.1.3. Les objectifs de l'aménagement du territoire :

Le but principale d'aménagement du territoire est de mettre fin à une anarchie et à un déséquilibre spatial. Parmi les autres objectifs visés par l'aménagement :

Amanger et organiser pour offrir un développement homogène et harmonieux à l'ensemble du territoire national, dans le but de mettre en valeur les différents espaces régionaux.

La mise en valeur des espaces par l'exploitation rationnelles des ressources (naturelles, humaines financières culturelles,...etc.)

Combattre les disparités spatiales par la réduction des écarts entre les régions en termes de développement.

II.1.4. Les échelles d'un aménagement :

L'aménagement est opéré différemment par rapport à l'échelle à laquelle il se rapporte :

a. L'échelle des grands territoires : à ce niveau, le développement se focalise sur les grandes fonctions industrielles, les réseaux structurants de transport et les nœuds,

l'organisation du système des grandes agglomérations ainsi que les grands espaces naturels.

b. L'échelle des régions façades : à ce niveau la maîtrise des politiques de l'habitat et de foncier, l'organisation de l'accessibilité interne, la préservation des endroits à forte valeur environnementale et patrimoniale ainsi que la biodiversité qui sont visées à atteindre.

c. L'échelle des communes littorales et des secteurs proches du rivage : à ce niveau se sont les transformations les plus visibles et perceptibles par les citoyens. Les enjeux portent sur la gestion fine et rapprochée des zones côtières, les conflits et préservation des risques.

II.2. Types et principes d'aménagement littoraux :

II.2.1. Types d'aménagement littoraux :

Différents aménagements sont présent d'où on cite quelques un :

a. Les aménagements littoraux :

Ce sont les aménagements situés hors des zones d'activités portuaires, comprenant les aménagements de protection contre la mer, et les infrastructures d'accès au littoral.

b. L'aménagement touristique :

Est la valorisation des ressources naturelles, humaines, culturelles et économique d'un territoire à travers une politique de développement touristique, concrétisée en partie, grâce à un plan d'aménagement considérant les différents consistants du marché touristique.^{1 13}

e. Les aménagements industriels (structures industrielles) :

Ce sont les installations ou exploitations à vocation industrielle, et dont certaines sont soumises à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'environnement. Elles regroupent les usines de production d'énergie, les stations d'épuration des eaux usées, les exploitations aquacoles ou piscicoles, et toutes les usines ou exploitations industrielles construites sur le littoral et utilisant les eaux littorales pour leur fonctionnement.

e. Les aménagements industriels (structures industrielles) :

Ce sont les installations ou exploitations à vocation industrielle, et dont certaines sont

1- BEAUDET. G, Nadeau. R, CAZELAIS.N. *L'espace touristique*. Presses de l'Université de Québec : DEWAILLY, Jean-Michel. 1999. p 192. Disponible sur : <[http://](http://www.persee.fr/doc/)<http://www.persee.fr/doc/>>

soumises à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'environnement. Elles regroupent les usines de production d'énergie (usines marémotrices, centrales thermiques et nucléaires), les stations d'épuration des eaux usées, les exploitations aquacoles ou piscicoles, et toutes les usines ou exploitations industrielles construites sur le littoral et utilisant les eaux littorales (côtières ou de transition) pour leur fonctionnement.

f. Les aménagements offshore :

Situés au large, ils sont isolés du rivage par la mer, et leur contact avec la côte s'effectue via des structures sous-marines (câbles, canalisations, pipelines, sea-lines).

Certaines de ces infrastructures sont susceptibles d'être soumises à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : extraction de matériaux, certains réseaux (gaz, pipeline, etc.).

II.2.2. Les Principes d'aménagement du littoral :

Ces principes tentent de répondre, par une approche concrète et illustrée, aux principales questions que se posent les collectivités en matière d'aménagement du littoral :

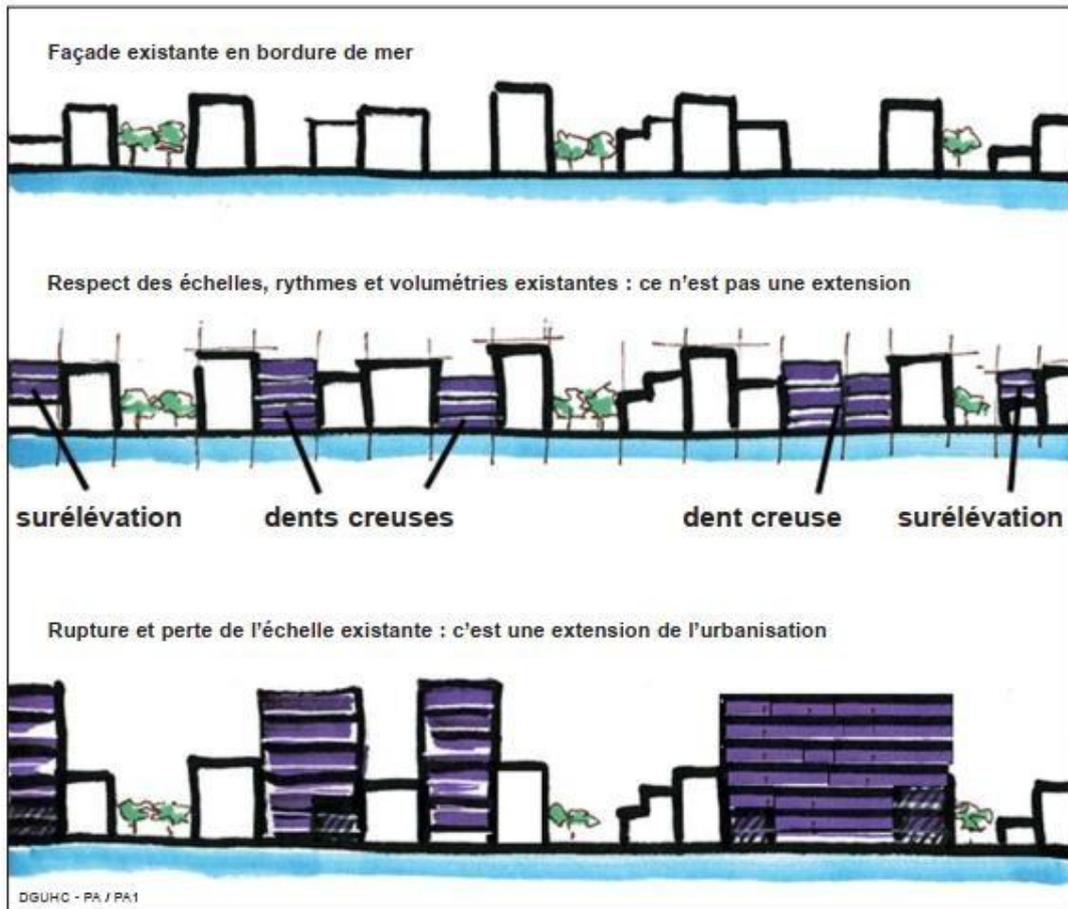
A. Organiser le développement :

Pour mieux organiser le développement dans les espaces proches du rivage et définir la constructibilité dans les documents d'urbanisme, les collectivités doivent apprécier leur capacité d'accueil. L'échelle correspondant au bassin de vie, d'emploi et de déplacements permettra d'évaluer les impacts locaux et de faire les choix les plus conformes aux nécessités et aux enjeux de l'espace littoral.

B. Encadrer l'extension de l'urbanisation :

Prévoir l'urbanisation et encadrer son extension nécessitent un travail d'anticipation sur les évolutions possibles, ce qui suppose une analyse de l'état existant et de sa capacité à se transformer. Cela doit se traduire par un projet qui définit les secteurs de développement, leur densité et leurs limites, ainsi que les paysages et les espaces naturels à préserver. L'objectif est de maîtriser au mieux les modes d'urbanisation diffus, consommateurs d'espace et générateurs de coûts importants pour les collectivités et pour les habitants.

Figure 38: Extension de l'urbanisation



Source : www.platodecauxmaritime.fr

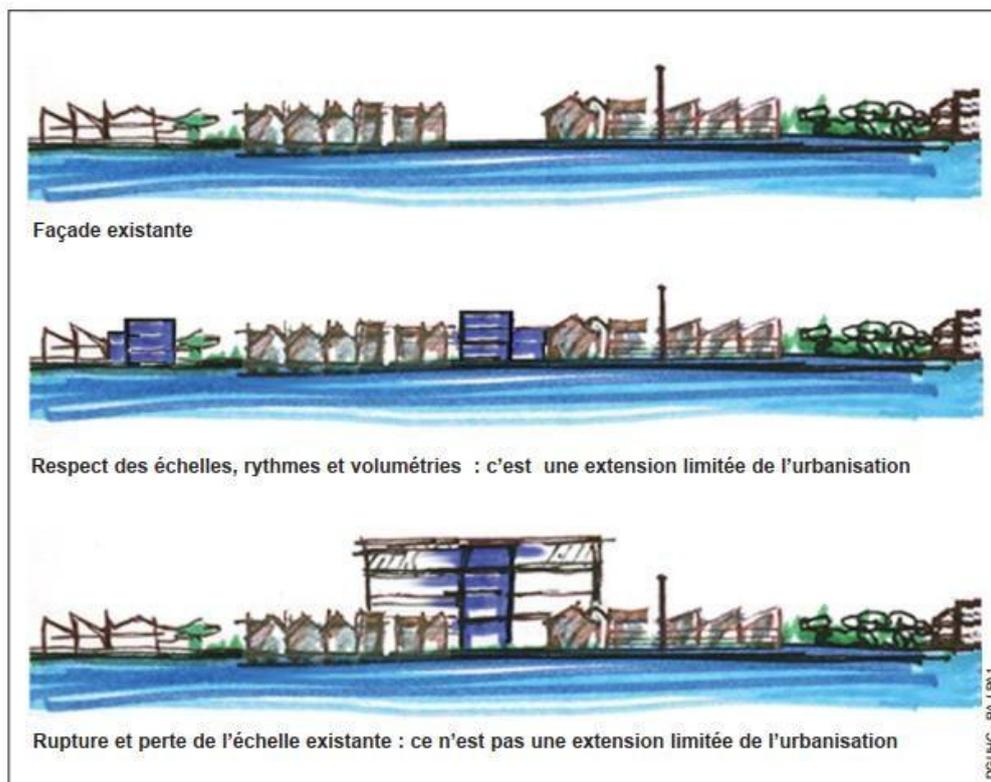
Les principes de la loi littorale vont dans ce sens : l'extension de l'urbanisation dans les communes littorales doit se réaliser en continuité des agglomérations et villages existants, ou sous forme de hameaux nouveaux intégrés à l'environnement.

Le principe de continuité a été instauré pour lutter contre le mitage et gérer l'espace de manière économe.

Il permet à la commune de maintenir un tissu urbain continu, ce qui est plus économique en termes de réseaux, de voirie, de déplacements, et permet une meilleure utilisation de l'espace avec des formes urbaines plus appropriées. C'est aussi une façon d'améliorer la qualité du paysage urbain et de préserver les espaces encore naturels, principaux facteurs d'attractivité du littoral

Les simples opérations de construction ne sont pas considérées comme une extension de l'urbanisation à l'intérieur du tissu urbain existant. Il est possible, sans que cela constitue une extension d'urbanisation, de densifier des quartiers existants dans le respect des hauteurs et des caractéristiques des lieux : rythme parcellaire, volumétries, typologies...

Figure 39 : Extension limitée de l'urbanisation.



Source : www.plateaudecauxmaritime.fr

Le principe d'extension limitée de l'urbanisation répond à la nécessité d'empêcher un développement important de l'urbanisation dans les secteurs sensibles que sont les espaces proches du rivage. Il a pour objectif de privilégier un développement du bâti en profondeur vers l'arrière de la commune et de freiner une extension parallèle au rivage de part et d'autre de l'urbanisation existante. Cette disposition s'applique dans les zones urbanisées et non-urbanisées des espaces proches du rivage.

Les critères pour juger qu'une extension est limitée sont notamment :

La surface, même si aucun seuil n'est indiqué dans la loi, les opérations d'urbanisation ne doivent pas être surdimensionnées.

La densité, la localisation des constructions et la configuration des lieux.

L'étendue de la zone ouverte à l'urbanisation : il faut garder un rapport de proportion raisonnable avec l'environnement du projet d'extension de l'urbanisation.

C. Prévoir et encadrer le développement des installations de loisirs :

Les structures d'hébergement touristique, Le camping connaît un développement important depuis 30 ans et représente 50% de la capacité d'accueil de l'hébergement touristique, ce mode d'hébergement offre une capacité des vacanciers importante. Ce succès correspond à la recherche de qualité prix conjuguée au besoin de proximité avec la nature de la part de la

population citadine, plutôt jeune, familiale et populaire.

Dans les secteurs littoraux cette demande croissante doit faire l'objet d'une vigilance permanente de la part des collectivités et des services de l'État, de façon à ce que les autorisations soient contrôlées, ainsi que la qualité d'accueil et l'insertion dans l'environnement.

Il revient aux documents d'urbanisme d'encadrer les implantations et de prévoir les conditions d'accès aux plages et aux services, par une desserte performante en transports publics, évitant ainsi la saturation des espaces proches de la mer.

D. Définir les espaces proches du rivage :

Les espaces proches du rivage sont les plus convoités. Il est nécessaire de les protéger, de veiller à la qualité architecturale, urbaine et paysagère, d'éviter que l'urbanisation continue à s'étendre le long du rivage et inciter le développement urbain à s'effectuer en profondeur.

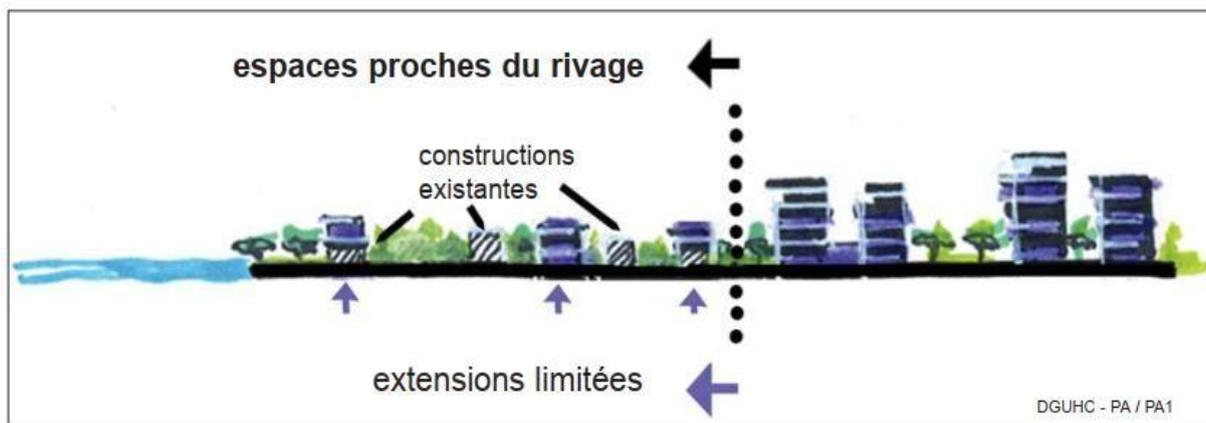
Afin définir un espace proche du rivage il faut prendre en compte les critères suivants :

La distance au rivage, qui tient compte des éléments du relief et du paysage qui caractérisent l'ambiance maritime.

La Co-visibilité, qu'elle soit appréciée du rivage ou de l'intérieur des terres.

La nature de l'espace (urbanisé ou non) séparant la zone concernée du rivage.

Figure 40 : Coupe de principe de l'extension limitée et d'espace proche du rivage



Source : www.platodecauxmaritime.fr

Les espaces proches du rivage sont les plus convoités. Il est nécessaire de les protéger, de veiller à la qualité architecturale, urbaine et paysagère, son aménagement en général et d'éviter que l'urbanisation continue à s'étendre le long du rivage et inciter le développement urbain à s'effectuer en profondeur.

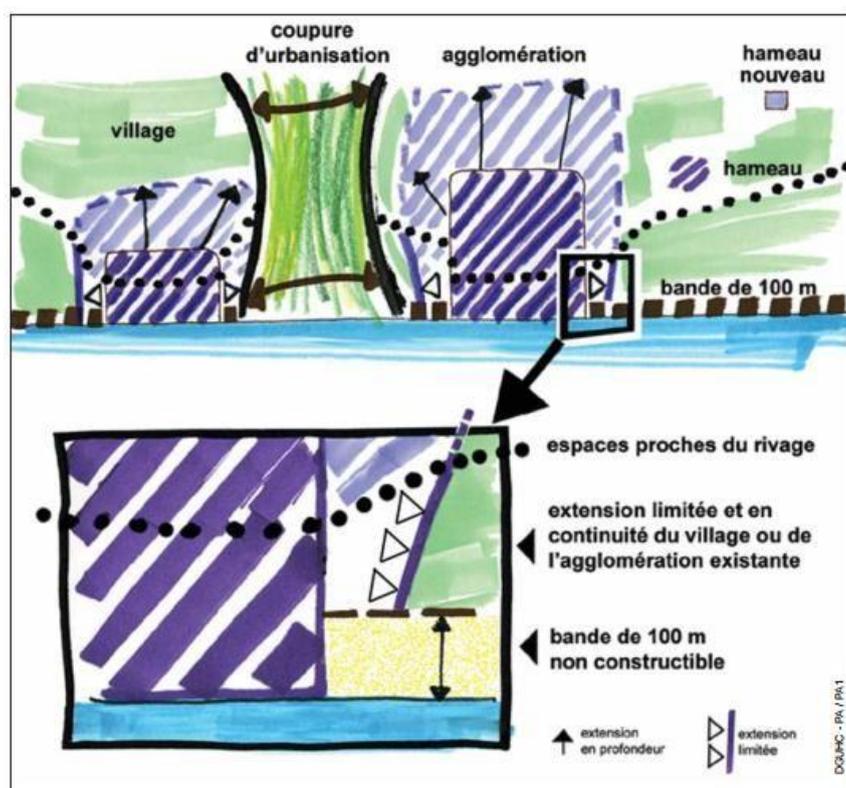
D'une manière générale, les espaces proches du rivage seront plus larges en terrains plats et/ou naturels et plus réduits en zone urbanisée.

E. Préserver la bande des 100 mètres :

La préservation d'une bande littorale est fondamentale puisque c'est la zone la plus soumise aux pressions liées à de multiples usages : baignade, nautisme, activités portuaires et de pêche, urbanisation. Directement soumise au recul du trait de côte, la bande littorale est l'espace susceptible d'être le plus affecté par l'élévation du niveau de la mer, l'augmentation de la force et de la fréquence des tempêtes.

L'inconstructibilité des espaces les plus fragiles permet de préserver les ressources naturelles et culturelles, facteurs d'équilibre écologique et d'attrait touristique, mais aussi de préserver la valeur d'usage et économique de ces milieux.

Figure 41 : Principes d'urbanisation dans les communes littorales.



Source : www.platodecauxmaritime.fr

F. Protéger les espaces remarquables :

Les espaces remarquables doivent être préservés et bénéficier d'une protection particulière en tant qu'espaces les plus caractéristiques, riches ou sensibles du point de vue écologique. Ils sont constitutifs de l'image et de l'attractivité du territoire littoral. Leur identification et leur gestion doivent être un véritable enjeu de politique locale pour les élus.

Dont les grands items ces espaces, sont notamment les dunes, les plages et les lidos, les marais, les zones de nidification, etc.

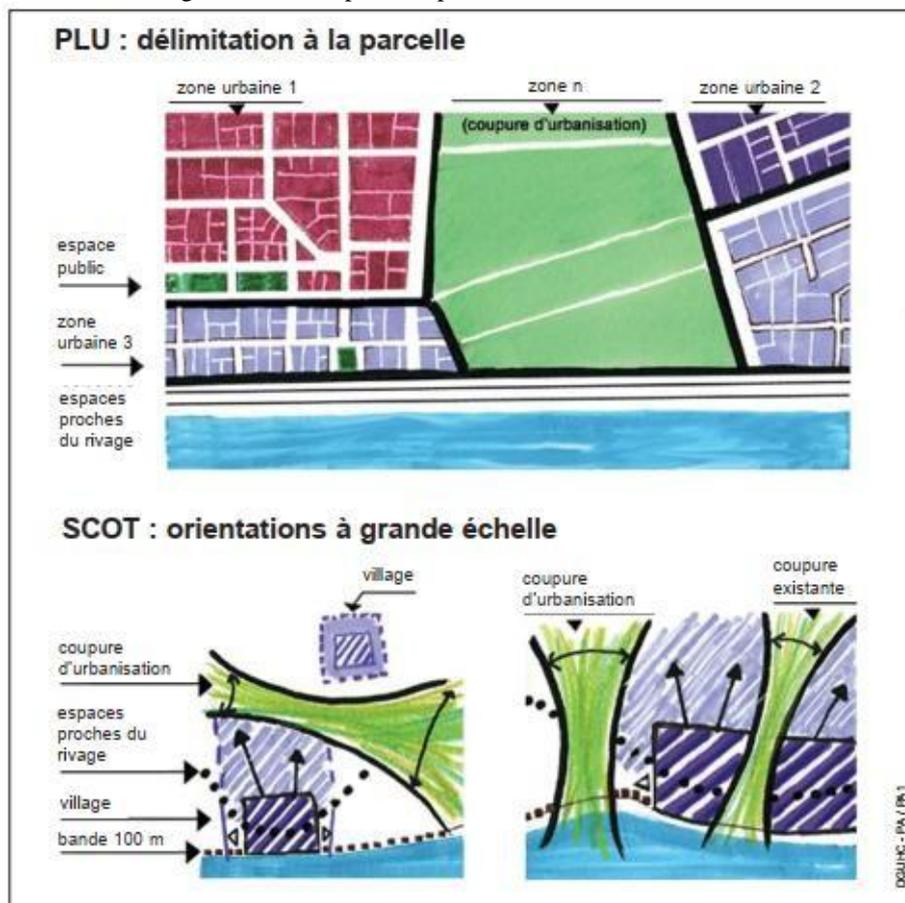
De manière générale, les parties naturelles des sites inscrits ou classés devront être protégées, dès lors qu'elles seront remarquables ou auront un intérêt écologique fort.

G. Ménager des coupures d'urbanisation :

L'intérêt de maintenir des coupures d'urbanisation dans les communes littorales est multiple : elles permettent une aération et une structuration du tissu urbain, elles peuvent remplir des fonctions récréatives ou contribuer au maintien et au développement d'activités agricoles. Elles contribuent à la trame verte, aux équilibres écologiques de la biodiversité et permettent le maintien d'un paysage naturel caractéristique.

Leur objectif principal est de maintenir des espaces "ouverts" et le rapport avec la mer et les paysages, en évitant la constitution d'un front urbain continu. On qualifie les coupures d'urbanisation par des espaces naturels ni urbanisés ni aménagés. Ils doivent être de taille suffisante ou significative par rapport à leur environnement, entre deux parties urbanisées.

Figure 42 : Exemple de représentation sur les documents.



Source : www.plateaudecauxmaritime.fr

II.3. Cadre juridique et outils relatifs à la protection du littoral en Algérie :

II.3.1. Principales lois et réglementations :

En Algérie les zones littorales sont régies par des déférents lois Il s'agit notamment de :

a. Loi n°83-03, du 5 février 1983, relative à la protection de l'environnement

Pour la protection, la réorganisation et la valorisation des ressources naturelles, la prévention et la lutte contre la pollution et nuisance et pour une meilleure qualité de vie.

b. Loi n°87-03 du 27 janvier 1987, relative à l'aménagement du territoire

Elle constitue le cadre de référence pour la conservation, la préservation et l'utilisation de l'espace, c'est le principal texte législatif qui raconte le cadre de mise en œuvre d'une politique national pour l'aménagement du territoire.

c. Loi n°90-29 du 1er décembre 1990, relative à l'aménagement et à l'urbanisme

Pour l'aménagement et à l'urbanisme, il contient les règles et les nouveaux instruments d'urbanisme à travers lesquels s'effectue l'utilisation et la gestion des sols et ainsi que l'élaboration et la transformation du cadre bâti. ¹ C'est le premier texte qui définit l'espace littoral²

d. loi n°04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes :

L'article 7 de la loi n°04-20 défini les différents objectifs du système de prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes qui sont :

Bien connaitre les risques, le renforcement de leur garde et de leur prévision. Lors de la construction, il faut prendre en considération les risques dans l'utilisation des sols et dans la construction ainsi que la diminution des vulnérabilités des personnes et des biens aux aléas. ³

1- H.AMMOUMRAOUI, I. MERABTI. « *Contribution à l'Identification et l'Evaluation des Pressions Anthropique Exercées sur le Golf de Bejaia* »Université Abderrahmane mira, Bejaia, 2009/2010.p6.selon (Jordan, 2003). [Consulté le 13/07/2019].

2-15 MOHAMED, B. « *Le Littoral Algérien Entre Dégradation et Protection du Patrimoine, Cas de la Commune Côtière d'Ain el Turrck* ». Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed Boudiaf. 14 et 15 avril 2014. p5. [Consulté le 13/07/2019].

3- BELAIDI, T. « *Contribution a l'Evaluation de l'Efficacité des Instruments de La Politique*

Environnementale Littorale en Algérie : Cas de Bejaia ». Magister en science économique, université Abderrahmane mira de Bejaia, 2010. p99. [Consulté le 14/07/2019].

e. Loi n°02-02 du 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral :

Cette loi innove dans la mesure où elle revalorise une dimension naturaliste des espaces côtiers. Elle ne définit pas précisément «un aménagement du littoral»,^{1 17} elle montre plutôt que la protection et la valorisation contribuent de façon générale à l'aménagement. Par ailleurs la loi délimite trois bandes dans le littoral tel que défini à l'article (07), dans lesquelles sont édictées des restrictions relatives à l'urbanisation (voir figure 3)².

e. Loi n°02-02 du 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral :

Cette loi innove dans la mesure où elle revalorise une dimension naturaliste des espaces côtiers. Elle ne définit pas précisément «un aménagement du littoral»,¹⁹³ elle montre plutôt que la protection et la valorisation contribuent de façon générale à l'aménagement. L'article (07), dans lesquelles sont édictées des restrictions relatives à l'urbanisation (voir figure 3)

II.3.1.1. Contenu et objectifs de la loi :

Ordonner et frapper dans les documents d'aménagement du littoral des servitudes non-aedificandi les zones de caractéristique écologique, culturelle et touristique Orientation des extensions des centres urbains présents vers les zones isolées du littoral.

La protection de la biodiversité marine et terrestre pour assurer l'équilibre de l'écosystème littoral. La réduction de la pollution. Prévenir le retrait de la côte et l'érosion des littoraux. Maîtriser l'urbanisation.⁴

Coordination entre l'état, collectivités territoriales et associations non gouvernementales. Opération du développement dans le cadre de la politique nationale d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement.⁵

II.3.2. Les principaux Décrets :

La loi « littoral » au moment de sa décision nécessitait onze textes juridiques pour son

1 - MEGHFOUR, Malika. TABET, Aoul Kheira, « Intégration des Spécificités du Littoral dans les Documents d'urbanisme », *courrier du savoir [en ligne]*, juin 2007 n°08, Vol8, pp.33-42. Disponible sur : < <http://revues.univ-biskra.dz/index.php/cds/article/view/511> >. [Consulté le 14/07/2016].

2 - MEGHFOUR, Kacemi M. *Recommandations pour l'élaboration des PDAU et des POS dans les zones littorales*. Editions Dar El Gharb. 2004. [Consulté le 07/07/2019].

3- Malika Kacemi, « Protection et Valorisation du Littoral en Algérie : Législation et Instruments : Le Cas des Communes Littorales d'Oran », *Études caribéennes* [En ligne], 20 Décembre 2011, Disponible sur : <<http://etudescaribeennes.revues.org/5959>>. [Consulté le 07/07/2019].

4- MERZOUG, Ferhat, « Pour une Revitalisation Urbaine de l'interface ville-mer (cas de l'espace portuaire de Bejaia) », *Mémoire de Magister*, Université Mentouri, Constantine, 02 juillet 2015, p 41-42

5 - Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, « Protection et Valorisation du Littoral, Textes Législatifs et Réglementaires », CNL. avril 2004. [Consulté le 07/07/2019].

application effective. ¹

a. Décret exécutif n° 04-113 du 23 safar 1452 correspondant au 13 avril 2004

portant organisation, fonctionnement et missions du commissariat national du littoral.

b. Décret exécutif n° 04-273 du 2 septembre 2004 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-113 intitulé "Fonds national pour la protection du littoral et des zones côtières".

c. Décret exécutif n°06-351 du 5 octobre 2006 fixant les conditions de réalisation des voies carrossables nouvelles parallèles au rivage

d. Décret exécutif n° 06-424 du 22 novembre 2006 fixant la composition et le fonctionnement du conseil de coordination côtière.

e. Décret exécutif n° 07-206 du 30 Juin 2007 fixant les conditions et les modalités des constructions et des occupations du sol sur la bande littorale, de l'occupation des parties naturelles bordant les plages et de l'extension de la zone objet

f. Décret exécutif n° 09-88 du 21 safar 1430 correspondant au 17 février 2009 relatif au classement des zones critique du littoral.

g. Décret exécutif n° 09-114 du 11 rabie Ethani 1430 correspondant au 7 avril 2009 fixant les condition d'élaboration du plan d'aménagement côtier, son contenu et les modalités de sa mise en œuvre.

h. Décret exécutif n° 10-31 du 5 safar 1431 correspondant au 21 janvier 2010 fixant les modalités d'extension de la protection du fond marin du littoral et déterminant

e. Décret exécutif n° 07-206 du 30 Juin 2007 fixant les conditions et les modalités des constructions et des occupations du sol sur la bande littorale, de l'occupation des parties naturelles bordant les plages et de l'extension de la zone objet

f. Décret exécutif n° 09-88 du 21 safar 1430 correspondant au 17 février 2009 relatif au classement des zones critique du littoral.

g. Décret exécutif n° 09-114 du 11 rabie Ethani 1430 correspondant au 7 avril 2009 fixant les condition d'élaboration du plan d'aménagement côtier, son contenu et les modalités de sa mise en œuvre.

h. Décret exécutif n° 10-31 du 5 safar 1431 correspondant au 21 janvier 2010 fixant les modalités d'extension de la protection des fond marins du littoral et déterminant

¹ - Malika Kacemi, « Protection et valorisation du littoral en Algérie : Législation et Instruments : Le cas des Communes Littorales d'Oran », Études caribéennes [En ligne], 20 Décembre 2011, Disponible sur : < <http://etudescaribeennes.revues.org/5959/>>. [Consulté le 13/07/2019].

les activités industrielle en offshore¹

II.3.2. Outils relatif à la protection et la valorisation du littoral :

Pour le bon aménagement des zones côtières et la protection et la valorisation du littoral, des outils ont été utilisés en se basant sur des lois et des normes. Il s'agit principalement de : ²

II.3.2.1. Le plan d'aménagement côtier (PAC) :

Afin de protéger les espaces côtiers, notamment les plus sensibles, les conditions d'élaboration du Plan d'Aménagement Côtier, son contenu et les modalités de sa mise en œuvre sont fixés par le décret exécutif n°09-114 du 7 avril 2009 qui a pour objet de délimiter l'espace côtière, montrer les différentes sources et formes de pollutions, faire un bilan écologique et identifier des occupations et des atteintes au milieu. ³

II.3.2.2. Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) :

Le PDAU fixe la politique de l'aménagement du territoire, il détermine la destination des sols et le tracé des équipements publics, les logements, les grands équipements d'infrastructure... Etc.

Il doit être réalisable avec les déférente mesures et orientation de la loi 02-02 du 5 février 2002 et le plan d'aménagement côtier qui gère et protège le littoral et fixer les termes de référence des pos. ²⁵La protection et la valorisation de l'environnement, la maîtrise de l'étalement urbain,

l'assurance d'un cadre de vie sein et d'un développement durable qui améliore les conditions de vie de la population d'aujourd'hui sans compromettre celles des générations futures constituent quelque objectif du PDAU.⁴

II.3.2.3. Le plan d'occupation des sols (POS) :

Le POS est un instrument de gestion et de planification urbaine qui fixe de façon détaillée les droits d'usage du sol et de construction pour le secteur concerné, il possède d'une politique de

¹- Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, « *Protection et Valorisation du Littoral, Textes Législatifs et Réglementaires* », CNL. avril 2004.

²- BELAIDI, T. « *Contribution à l'Évaluation de l'Efficacité des Instruments de la Politique Environnementale Littorale en Algérie : Cas de Bejaia* », magister en science économique, université Abderrahmane mira de Bejaia, 2010, p8-9. [Consulté le 29/10/2016].

³- MEGHFOUR, Kacemi Malika, Aoul Kheira TABET, « *Intégration des Spécificités du Littoral dans les Documents d'urbanisme* ».In : *courrier du savoir [en ligne]*, juin 2007 n°08, Vol8, pp.33-42. <http://revues.univ-biskra.dz/index.php/cds/article/view/511>, [Consulté le 29/10/2016].

⁴- *Ministre de l'habitat et de la construction direction de l'urbanisme et de la construction*, « *PDAU Intercommunal Adekar-Beni ksila- Taourirt Ighil* », édition définitive, 31 décembre 2013, p3.

protection (notamment par l'interdiction de construire).¹

Donc en il est de rendre compatibles les PDAU les POS et les instruments de gestion de littoral avec la loi relative à la protection et valorisation du littoral pour réussir n'importe quelle aménagement ou action de protection.

II.3.2.4. Les zones d'expansion touristiques (ZET) :

Selon le décret 66-75 du 04-04-1966 portant application de l'ordonnance n° 66-62 du 26 mars 1966 relative aux zones et sites touristiques ; les ZET sont définies comme suit « Peut être déclarée zone d'expansion touristique (ZET), toute région ou étendue de territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles, humaines ou récréatives propices au tourisme, se prêtant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique, et pouvant être exploitée pour le développement au moins d'une ou sinon plusieurs formes rentables de tourisme»² Sur le plan spatial la ZET représente un espace propice au développement des activités de tourisme et de loisir, à côté d'autres formes d'activité éventuelles considérées comme étant compatibles et complémentaires au tourisme.

II.4. Les enjeux de la protection et de la valorisation du littoral :

Si les zones côtières concentrent de nombreuses ressources et opportunités, elles sont aussi exposées aux pollutions, nuisances et autres dégradations résultant du développement de multiples activités économiques. Les fortes interactions qui existent entre ces activités et l'environnement côtier impliquent un aménagement rationnel et respectueux qui réussisse à concilier les domaines économiques et la biodiversité.

Une prise en compte de tous les enjeux locaux :

Les schémas de mise en valeur de la mer ont pour vocation d'arbitrer entre les différentes utilisations de la mer et du littoral, grâce à leur approche mer-terre.

Le SMVM doit en effet fixer les orientations fondamentales de la protection, de l'exploitation et de l'aménagement du littoral dans les zones côtières.

Il définit les orientations générales des différentes zones comme le développement industriel et portuaire, aux cultures marines et aux activités de loisir. Il clarifie les mesures de protection du milieu littoral. Il peut en particulier édicter les sujétions intéressant les espaces maritimes, fluviaux ou terrestres attenants, nécessaires à la protection et la mise en valeur du milieu marin et littoral.

¹ - Idem

² - Décret exécutif 91-178 du 28 mai 1991 fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du plan d'occupation des sols et le contenu des documents y afférents.

II.5. Les objectifs de la valorisation du littoral :

Pour tout aménagement et type de mesure sont distingués pour la valorisation du littoral qui nécessite ainsi un accord de l'ensemble des acteurs.

a. Les mesures préventives :

Des mesures pour faire une stratégie de prévention de la dégradation du littoral et milieu Côtier elle consiste à :

La protection contre la pollution marine éventuelle par des plans nationaux et locaux d'interventions urgentes en mer pour lutter contre la pollution marine. La maîtrise de l'urbanisation par l'application conforme à la loi sur le littoral.

La délocalisation spatio-temporelle du tourisme balnéaire.

La limitation au strict minimum de l'occupation longitudinale du littoral.

b. Les mesures curatives : ces mesures concernent particulièrement :

L'assainissement : le traitement des eaux usées des centres urbains, portuaires et touristique qui se situent dans la zone côtière.

La gestion des déchets solides : pour la protection du littoral contre la pollution causée par les déchets en garantissant leur bonne gestion et leur valorisation notamment par le recyclage.

La dépollution industrielle : des actions de dépollution et de restauration des milieux qui sont pollués par l'industrie soit par la réduction voire l'élimination des émissions atmosphériques ainsi que la réhabilitation des plages.

Actions à l'échelle des bassins versants :

La limitation des ruissellements, érosion et la livraison de pollution diffuse ainsi que l'élaboration schéma de gestion des eaux pluviales pour la restauration des cours d'eau.

III. Aménagement touristique durable du littoral.

III.1. Définition d'aménagement touristique :

Est la valorisation des ressources naturelles, humaines, culturelles et économique d'un territoire à travers une politique de développement touristique, concrétisée en partie, grâce à un plan d'aménagement considérant les différents consistants du marché touristique. ¹

Selon DRYFEUS-SIGNOLES Catherine : « L'aménagement touristique suppose de réussir l'intégration d'un au plusieurs équipements (Hôtel, parcs...) à leur environnement, et pour se faire de les accompagner de toute une série de mesures, non directement touristique mais utiles ou nécessaires à un meilleur fonctionnement de l'ensemble des équipements réalisé ». ²

III.2. Les Instruments d'aménagement touristique en Algérie :

L'application des stratégies d'aménagement nécessite la présence de certains instruments sur lesquels se base la planification et la programmation souhaitée des territoires, ces instruments se présente par les deux schémas nationaux qui sont le « SNAT » et le « SDAT »

III.2.1. Le Schéma National d'Aménagement du Territoire « SNAT 2030 » :

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire « SNAT » est un acte par lequel l'Etat affiche son projet territorial. Le SNAT 2030 montre donc comment l'Etat compte assurer, dans un cadre de développement durable, le triple équilibre de l'équité sociale, de l'efficacité économique, et de la soutenabilité écologique, à l'échelle du pays tout entier pour les vingt années à venir.

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire est de ce fait un instrument qui traduit et met en forme pour l'ensemble du territoire, comme pour chaque une de ses parties, les orientations stratégiques d'aménagement durable du territoire.

Il constitue une réponse aux enjeux majeurs du territoire à l'horizon 2030, lesquels résultent de croisement des éléments fournis par la diagnostique territoriale et les éléments de prospective, c'est-à-dire les scénarios possible pour le développement du territoire. ³

III.2.2. Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT » :

Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2025 » constitue une partie intégrante du Schéma National d'Aménagement du Territoire « SNAT 2030 » : il est acte par lequel l'Etat affiche son projet touristique territorial à l'horizon 2030.

¹ - BEAUDET. G, Nadeau. R, CAZELAIS.N. p 94

² - DRYFEUS-SIGNOLES Catherine : « l'espace touristique », ED BREAL, PARIS 2002, p14.

³ - SDAT 2030, « le diagnostic, audit du tourisme algérien », p 09.

« Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique et plus qu'un révérenciel dans lequel se développera l'action publique et privé jusqu'à l'horizon 2030 il dresse le programme de développement du tourisme national, vue de l'inscrire progressivement dans les réseaux internationaux en confrontant la destination et en consolidant, par l'investissement et la qualité de l'offre, les atouts naturels et culturels ». ¹

L'Etat algérien affiche sa vision du développement touristique à l'horizon 2030 dans Le cadre du développement durable, afin de faire de l'Algérie un pays récepteur.

III.3. Acteurs impliqués dans l'aménagement touristique du littoral :

Les politiques d'aménagement et de développement touristiques sont dotées d'un nombre considérable d'acteurs, avec deux caractéristiques : leurs compétences et leurs moyens se recouvrent partiellement, la mixité des interventions publiques et privées y est omniprésente. L'organisation touristique locale n'est pas devenue une activité relevant pleinement du secteur privé. Tout au plus les politiques publiques d'aménagement et de développement touristique se sont adaptées.

III.3.1. Les acteurs publics :

a. Le ministre du tourisme et de l'artisanat (MTA) :

C'est l'organe chargé de conception de la politique et de la stratégie touristique au niveau national. Il est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la politique gouvernementale dans la stratégie de développement, promotion, formation professionnelle, en matière de tourisme et de l'artisanat.

III.3.2. Les acteurs privés :

Pour un développement durable du tourisme, l'implication des acteurs privés tels que les investisseurs et les promoteurs est plus qu'indispensable en matière de réalisation d'infrastructures touristiques.

III.3.3. Partenariat public / privé :

Le partenariat public-privé joue un rôle primordial dans le développement du secteur du tourisme, que ce soit en matière de financement ou de réalisation d'infrastructure touristique ou l'amélioration de la formation du personnel et l'augmentation des qualifications des ressources

humains employés dans les différents établissements liés directement ou indirectement au tourisme notamment les établissements hôteliers.

¹ - Extrait du message de Monsieur ABDELAZIZ Bouteflika Président de la République algérienne aux participants aux assises nationale et internationales sur le tourisme tenues à Alger en 2008 sur le site internet WWW.mta.gov.dz

III.4. Effets induits par l'aménagement touristique du littoral :

Dans cette partie de la section on présentera les effets de l'industrie touristique sur le développement local soient positifs ou négatifs.

III.4.1. Les effets socioculturels :

Le tourisme peut avoir des impacts non négligeables sur les modes de vie, la culture, et les relations sociales des populations hôtes. Appelés impacts humains ces effets dynamiques et variés amorcent des changements dans le style de vie. Les systèmes de valeurs, les traditions, les relations familiales et communautaires, la conduite morale, la santé, et la sécurité dans les destinations touristiques. Les effets sociaux et culturels du tourisme font l'objet d'une attention particulière de la part de gestionnaires et des scientifiques et son largement éclaircis.

III.4.2. Les effets économiques :

L'activité touristique à plusieurs effets sur le plan économique tel que :

a. Source de revenu :

Les nouvelles sources des revenus peuvent se générer en percevant des droits d'accès aux parcours, grâce à l'hébergement et aux services de guide, a la présentation et ventes de nourriture.

b. Créateur d'emploi :

L'indicateur d'estimation des emplois générés par l'activité touristique, est celui du nombre de lits en exploitation.

c. Générateur de surplus en devises :

L'apport du tourisme dans une économie national se mesure non seulement par les activités créées, mais aussi par la nature de recettes générées sous forme de devises. Cette forme est essentielle pour les pays qui connaissent les difficultés souvent durables d'équilibre de la balance de paiement.

III.5. Tourisme durable :

L'Organisation Mondiale du **Tourisme** (OMT) définit le **tourisme durable** ou responsable comme : Un **tourisme** qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil.

III.6. Du tourisme vers un développement touristique durable :

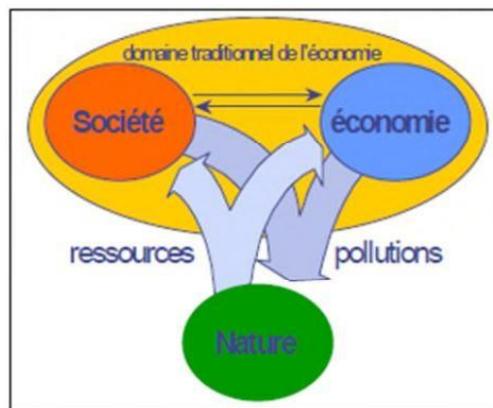
Le tourisme est une économie mixte qui n'existerait pas sans moyens publics.

L'intervention de la commune ou de la communauté de communes dans l'activité touristique, est plus importante que pour n'importe quel autre pan de l'économie locale.

L'essor de l'activité touristique est donc profondément tributaire de l'action locale, autrement dit de la bonne gouvernance, qui associe tous les acteurs concernés par le fait touristique.¹ Le développement touristique durable est une voie que chaque destination touristique peut prendre, en tenant compte de son contexte et ses réalisations existantes, en les adaptant à la demande. Cependant, un tourisme durable « parfait » en tous points ne peut exister, il y aura toujours des lacunes contraires à la durabilité, imputables au lieu, aux destinataires, car le phénomène touristique est en perpétuelle évolution, selon le contexte, les offres et les demandes, et ne peut jamais prétendre être définitivement durable.

La stratégie de développement touristique est marquée par un fractionnement au niveau des responsabilités, en matière de gestion et de prise de décision, concernant le secteur du tourisme ; une instabilité politique et culturelle, qui a eu des répercussions conséquentes sur la conception de l'espace touristique et de son aménagement.

Figure 43 : Objectifs stratégiques du développement durable.



Source: C. Brodhag, site web <http://www.agora21.org>

Le concept de développement durable est un système complexe constitué principalement par quatre éléments : les politiques, la population, les écosystèmes et l'économie, liés entre eux par deux fonctions fondamentales : la croissance économique et sociale, et la conservation et l'amélioration de la nature. La figure 10 résume cette notion.

Nous retenons six composantes principales comme base pour le concept du développement durable, pouvant être des objectifs de la stratégie à mettre en place en vue d'un aménagement Touristique durable :

¹ - ETOUCHE-Tihal Yasmina. *Intégration de la commune d'Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise* Mémoire de magister en Urbanisme et Environnement.

Alger : Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme-EPAU-Algérie, 2014, 199 p.

- a. gérer globalement,
- b. gérer durablement,
- c. préserver la santé,
- d. préserver l'environnement,
- e. préserver, économiser et valoriser chacune des ressources.
- f. Mettre l'homme au centre des politiques de développement économique et social. ¹

III.7. L'aménagement touristique durable du littoral:

Pour la réussite de l'aménagement touristique d'un espace littoral dans une perspective de durabilité, il est intéressant d'étudier d'abord l'évolution des modes de développement du tourisme en matière d'aménagement à travers les stratégies et les mécanismes mis en place, Les nouvelles lois, et notamment la loi sur le tourisme durable, ainsi que la batterie de mesures qui ont été mises en œuvre ont pour finalité une gestion durable du littoral.

Le maintien de la biodiversité est l'un des fondements de notre avenir. Il est évident que pour bien protéger, il faut bien connaître ce que l'on veut protéger, et par conséquent, il est obligatoire de mener une politique rénovée d'amélioration des connaissances des milieux et des espèces littoraux conjointement avec l'ensemble des acteurs du terrain œuvrant pour le même objectif. Intégrer un bâti durable à un environnement d'autant plus durable est capital pour l'avenir du tourisme.

Notons que l'aménagement du littoral doit se faire à l'avenir en tenant compte des impératifs de sauvegarde de l'équilibre fragile de l'espace littoral selon le concept de durabilité.

III.8. Les enjeux de l'aménagement touristique durable du littoral :

Une relation particulière existe entre tourisme et développement durable. Ce qui mène à considérer le tourisme comme un secteur dont la durabilité est face à de véritables défis : ² Le tourisme implique de multiples interactions, de manière directe ou indirecte, entre les visiteurs, les communautés d'accueil et leur environnement local.

Les pratiques touristiques permettent une sensibilisation des visiteurs et des hôtes aux problèmes environnementaux et aux différences socioculturelles.

Le secteur du tourisme est dépendant de la qualité de l'environnement et de l'accueil au sein des destinations. ³

Le développement du tourisme porte de réels enjeux environnementaux, sociaux et

1- Commission Française du Développement Durable ; 1998

2 - Cf. site de l'OMT : www.unwto.org

3 - Idem.

économiques, ce qui justifie la construction d'une notion de tourisme. Il s'agirait alors d'une application directe des principes du développement durable au champ du tourisme.

L'aménagement touristique doit reposer sur des critères de durabilité ; il doit être Supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales.

III.9. Objectif de l'aménagement touristique durable du littoral :

III.9.1. Le développement économique et l'équité spatiale :

Le libre jeu des acteurs économique aurait tendance à favoriser les inégalités spatiales (et par voie de conséquence les inégalités de développement) car les territoires n'offrent pas les mêmes qualités et avantages. La politique d'aménagement a pour but de contribuer au rétablissement de l'équité territoriale.

Afin d'aboutir à un développement économique, il est nécessaire de se préoccuper de :
Politiques sociales spécialisés.

Développement des infrastructures, notamment de transport de la communication.

Disponibilité des ressources et leurs gestions intégrées afin d'assurer leur durabilité.

Préservation et la mise en valeur de l'environnement.

III.9.2. L'aménagement touristique et la protection des espaces :

Aujourd'hui, la stratégie arrêtée en matière de développement touristique sur le littoral vise à orienter le secteur vers un tourisme qui concilie le respect de l'environnement, des emplois attractifs et des vacances accessibles pour tous, conformément à la loi. ¹

Pour bien assimiler les rapports qui lient le tourisme à l'espace, il y a lieu de :

Définir le concept d'espace et de sa conservation dans le cadre de l'aménagement touristique, dont l'objectif principal est le développement du tourisme. Préciser la problématique et les conditions d'une meilleure articulation entre le tourisme et le développement durable.

III.10. Modèles d'aménagement touristique durable du littoral Français :

Le tourisme est la première industrie française. Depuis 1988, la France s'est hissée au premier rang Mondial des destinations touristiques, avec 75 millions D'étranger chaque année. ²

Situation de littoral français :

Le littoral français a trois façades maritimes (Manche Mer du nord, Atlantique et méditerranée), il s'étend Sur une longueur de 5500km. Le littoral français se repartit en 883 communes littorales, 26 département littorales et 11 région littorales.

La situation du littoral français présente des atouts importants

²- Jacques SPINDLER, 2005

Figure 44 : Situation de littoral français



<https://www.plages.tv>

Sur le plan socio-économique :

Le tourisme occupe une place importante avec 7.7 millions de lits touristique, il concentre à lui seul 40 % de la valeur ajoutée de l'économie maritime et près d'un emploi sur deux.

Des activités nouvelles sont apparues autour des énergies maritimes renouvelables et du récit artificiel. Chaque façade maritime en son identité économique.

Le littoral français accueille près de 10 % de la population total.

Sur le plan environnemental :

Le littoral français est composé de 35 % de plages en sable, 24% de maris et de vasière, 28 % de côtes rocheuses, 13 % de falaises et environ 200 stations balnéaires.

Il est soumis à des risques naturels majeurs sont plus important en bord de la mer que sur le reste du territoire (érosion côtière en 24% du littoral, de pollution marines de plus de 80%)

Initiative française pour un aménagement touristique durable et la valorisation du littoral :

En France, différentes initiatives sont appliquées afin de garantir un aménagement touristique durable et valoriser son littoral tout en inscrivant les projets de son aménagement dans une perspective de durabilité, on s'appuyant sur les 3 piliers du développement durable :

Sur le plan économique :

Dans le cadre d'aménagement touristique durable du littoral, l'efficacité économique vise à : Produire des biens de consommation et à répartir les richesses de cette production de manière équitable et durable.

Une économie solidaire et responsable a pour objectif de favoriser une gestion optimale de toutes les ressources : humaines, naturelles et financières.

Satisfaire les besoins essentiels des hommes et leur bien-être, à travers une démarche de production et de consommation éthique et responsable.

Assurer la viabilité et la compétitivité des destinations et entreprises touristiques afin qu'elles

puissent continuer à prospérer et générer des bénéfices à long terme.

Ainsi qu'en veillant aux intérêts des consommateurs, tout en renforçant leur développement économique et en accroissant leur compétitivité.

Sur le plan social :¹

L'aménagement touristique durable du littoral a pour but de :

Satisfaire les besoins et répondre aux attentes de trois catégories de personnes : les touristes, les personnes employées dans le tourisme et les populations locales.

Ainsi il doit apporter une réponse appropriée à toutes les catégories de touristes potentiels, et en particulier les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées.

Une autre aspiration sociale à satisfaire concerne l'amélioration des conditions de travail des personnes employées dans le tourisme.

La troisième grande préoccupation sociale concerne les formes de tourisme qui ne respectent pas la culture et le mode de vie local, et qui n'améliorent pas de manière significative le bien-être des populations locales, en termes de revenu et de qualité de vie.

Elles provoquent inévitablement des phénomènes de rejet.

Sur le plan environnemental :

Dans ses projets d'aménagement, la France vise à :

L'intégration des principes du développement durable dans le cas d'une offre dédiée à un tourisme de masse conduit à cantonner les activités touristiques dans un espace donné
Etude des pistes de développement de mobilité douce.

Affirmer que les destinations touristiques fondent leurs avantages sur l'exploitation de ressources naturelles qu'elles mettent en valeur à travers des activités proposées au touriste.

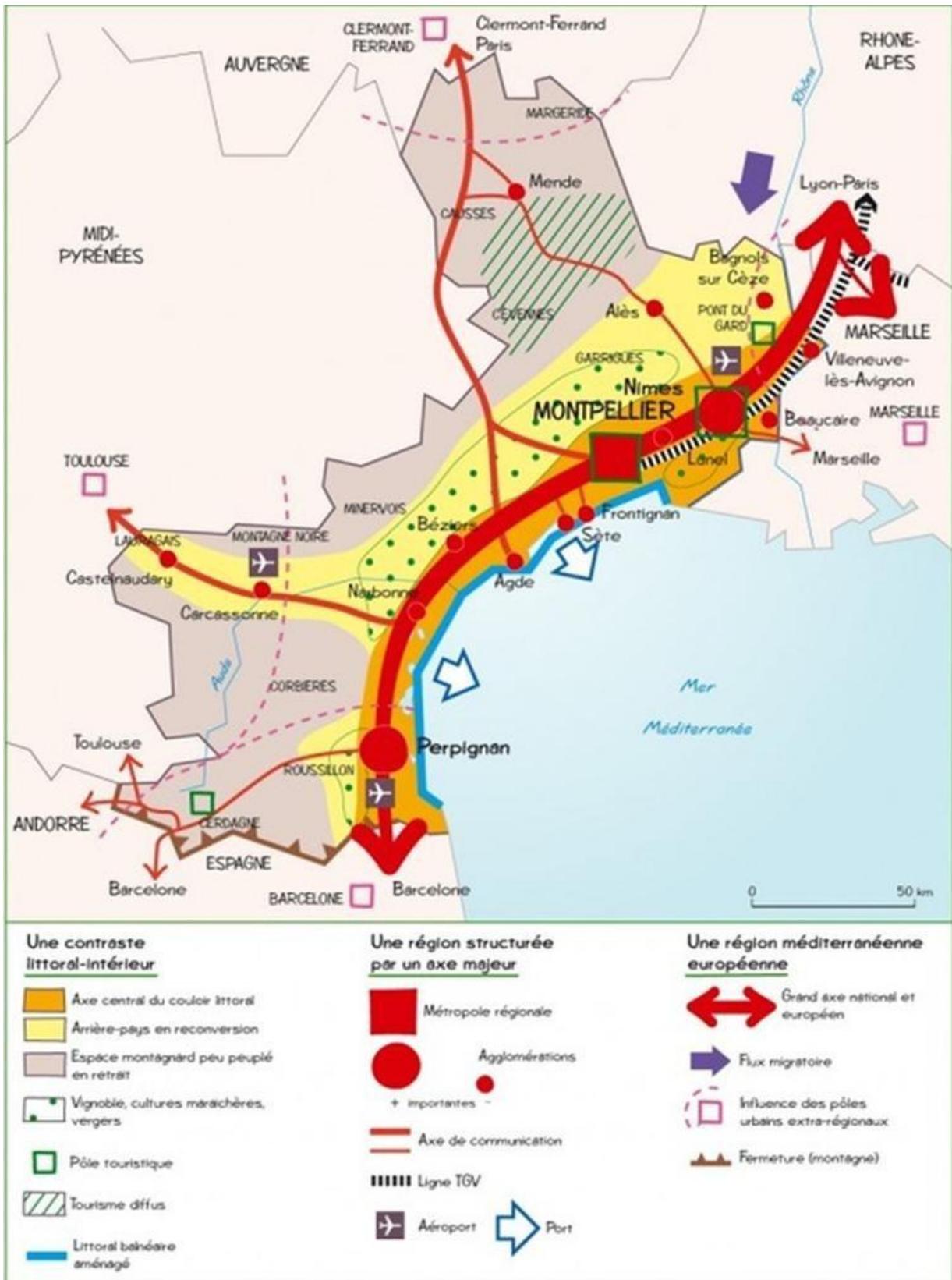
Valoriser le capital naturel et d'en faciliter la jouissance pour les touristes, tout en le préservant à long terme.

Un aménagement qui nécessite de protéger les éléments du patrimoine environnemental qui vont faire la valeur de la destination et permettre le développement d'un tourisme de masse et ainsi l'intégrer dans une dimension de durabilité. ²

¹ - http://www.memoireonline.com/11/07/669/m_tourisme-developpement-durable-cas-du-maroc7.html:

² - www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2010-4-page-289.htm

Figure 45 : Schéma d'aménagement de la région Languedoc Roussillon



© Éditions Magnard, 2007 - Site Géo Lycée 1^{er} - Photocopie autorisée.

Source : <http://premieres-hg.weebly.com>

Synthèse :

A partir des actions citées ci-dessus, on se basant sur les trois (03) dimensions du développement durable, nous avons tracé un tableau synthétisant les différents objectifs et indicateurs fixé par la politique d'aménagement Française

o	Objectif	Indicateur
Econo mique	<ul style="list-style-type: none"> - Conforter le potentiel touristique du littoral en renforçant sa dimension durable. - Développer des économies diversifiées, adaptées aux besoins des populations et aux spécificités du littoral et promouvoir l'identité du littoral. - Développer une économie durable de la mer par une véritable planification. - Renforcement et adaptation de l'économie du tourisme grâce à la mise en place d'une stratégie communale et de plans d'actions partagés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage des infrastructures touristiques. - Variétés de services touristiques. - Pourcentage d'établissements ouverts toute l'année.
Enviro nne ntal	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation du caractère naturel du littoral. - La préservation des milieux naturels et de l'environnement (travaux de protection des milieux dunaires, canalisation des accès à la plage, etc.). - Définir les conditions de mise en valeur des espaces naturels. - Définition des capacités d'accueil des milieux naturels. - Valorisation du caractère naturel du littoral : cadre de vie et tourisme durable. - Limiter au maximum l'utilisation des ressources rares et non renouvelables dans le développement et l'exploitation des infrastructures et services touristiques. - la protection de l'environnement et le renouvellement des ressources consommées. 	<ul style="list-style-type: none"> -Réduction des risques environnementaux. -Evolution de paysage institutionnel de la mer et littoral français. -Niveaux de maintenance des sites naturels et patrimoniaux. - Qualité des plans d'eaux (lacs, rivières, mers). -Taux de vulnérabilité environnementale. - Une desserte améliorer dans les zones côtières par l'alimentation en réseaux TGV et des moyens de transport durable.
Social	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une offre touristique modernisée et durable - Maintenir et renouveler la vocation sociale du tourisme. - Améliorant les opportunités d'emploi, les revenus et les services proposés aux plus pauvres. - Assurer une protection d'une grande partie du littoral. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration du cadre de vie de la population locale - Niveau de satisfaction. - La sécurité des touristes.

Tableau n°1 : synthèse de l'aménagement touristique durable du littoral en France

III-11 Conclusion :

L'aménagement touristique durable a pour mission d'intégrer harmonieusement le développement touristique en établissant les limites et en maintenant la qualité de l'environnement. Cette mission doit contribuer ainsi à la durabilité du littoral

Ici, nous avons expliqué le concept d'aménagement touristique et celui l'aménagement touristique durable du littoral, ce qui nous a permis de nous enrichir des différentes notions associées à un aménagement touristique durable du littoral où on a constaté que les politiques d'aménagement touristiques sont principalement le reflet d'une volonté politique et d'enjeux économiques, mais qu'elles intègrent les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale.

Nous sommes arrivés à identifier les enjeux de la durabilité du secteur du tourisme, les étapes de construction des concepts d'aménagement touristique durable et de développement durable. On a également fait le point sur les effets induits par l'application des principes de développement durable sur le secteur du tourisme et l'aménagement touristique.

Tout au long de cette partie conceptuelle, Nous sommes arrivés à acquérir les notions et connaissances de base qui vont nous servir à tirer profit des modèles d'aménagements touristiques durables des littoraux étrangers.

IV -Conclusion générale :

Cette modeste recherche intitulée *l'aménagement touristique durable au milieu littoral* vise à mieux cerner la notion du littoral et ensuite à vérifier l'aménagement touristique durable de l'espace

L'espace littoral est l'une des entités géographiques les plus riches en matière de ressources (économique, paysagère, touristique), ce qui fait de lui l'un des potentiels majeurs exploités mais par sa sensibilité et sa fragilité, ce dernier constitue l'un des espaces les plus menacés, soit par l'homme soit par la nature.

D'après ma recherche suis parvenu à définir la notion du littoral et les notions liées à cet espace, les différentes menaces qu'il subit ainsi que ses divers enjeux, et puis la mise en question du concept d'aménagement de cet espace et la nécessité de sa protection et sa valorisation en mettant la lumière sur quelques enjeux , objectifs et engagements relatives à la protection et la valorisation du littoral, ce qui nous permis que le littoral abrite plusieurs activités dont l'activité touristique, grâce aux richesses qu'il recèle, ce qui fait de lui un vrai potentiel économique en premier lieux et social en deuxième lieu. D'où vient la nécessité de le valoriser et de l'aménager.

je suis arrivé à définir la notion de l'aménagement touristique du littoral, ses instruments, ses principes, ses effets. Par la suite j'ai abordé l'aménagement et développement touristique durable du littoral où j'ai ressortis les notions relatives à ce dernier dont le tourisme et son développement ainsi que les enjeux et les objectifs de cet aménagement ou je déduit que la durabilité est une solution non seulement à la dégradation actuelle du littoral mais aussi à sa valorisation.

L'aménagement touristique du littoral est l'un des débats qui s'impose dans notre société actuelle, du fait que ce dernier s'opère difficile de plus en plus parce qu'il se présente comme l'une des menaces de cet espace par sa participation à la détérioration de ce lui-ci

De nombreux pays du pourtour méditerranéen ont réussi à aboutir à un aménagement touristique durable au sein de leurs littoraux luttant ainsi contre les menaces qui fragilisent.

Sur cette base, le littoral algérien et particulièrement mon cas d'étude «Le littoral de Mostaganem» peut servir de modèle et d'expérience pour la mise en place d'un aménagement touristique durable du littoral.

Le littoral de Mostaganem est l'un des espaces les plus riches en Algérie, il présente une

grande diversité paysagère, aussi un potentiel économique touristique. La question de l'aménagement de cet espace se pose dont l'aménagement touristique semble le plus répondu au littoral de Mostaganem voir aux atouts touristiques, paysagères et patrimoniales qu'il recèle, mais à condition de l'inscrire dans une démarche de développement durable pour protéger et mettre en valeur cet espace.

L'activité touristique semble le type d'occupation le plus récent et aussi le plus répandu au sein du littoral de Mostaganem, de par son importance, elle est un facteur de développement local soit sur le plan économique, sur le plan social et aussi sur le plan politique.

Le développement de cette activité nécessite un aménagement, et ce dernier peut être un potentiel qui contribuera à un développement local comme il peut être une source de détérioration de l'espace nature et pour cela l'aménagement touristique durable s'impose comme une priorité afin de minimiser le degré de cette dégradation.

La recherche menée sur le littoral de Mostaganem et plus précisément sur son aménagement touristique permet de relever l'absence de la durabilité dans l'aménagement actuel malgré l'affirmation de la nécessité de celle-ci dans les règlements et les outils de l'aménagement.

Cette absence peut être matérialisée par la mauvaise gestion des ressources, du sol ou par la négligence de ces dernières. Ce qui me amenés dans ma recherche à penser que l'appel aux des politiques spécifiques d'aménagement, de protection et de mise en valeur est indispensable pour que cet espace puisse maintenir sa qualité et sa biodiversité d'où l'aménagement touristique durable s'impose comme une solution à ces dégradations.

En deuxième lieu, j'ai opté à l'analyse un exemples (le modèle français) en mettant la lumière sur les initiatives et les actions adoptés par ces derniers en matière d'aménagement touristique durable et la valorisation de leurs littoraux pour les comparer à mon cas d'étude, comme un autre outil à vérifier mon hypothèse j'ai lancé un questionnaire, vers la fin l'interprétation de ces résultats m' a permis de répondre à l'ensemble des questions posées dans ma problématique et ainsi d'affirmer l'absence de la durabilité dans l'aménagement touristique actuel du littoral, et tout ça constitue la partie pratique de ma recherche.

Bibliographie :

Les sites internet :

-<http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/priority-areas/sids/culture-tourism/tourism-resources>

-Mémoire fin d'étude village touristique « Messida » + traitement personnelle

-http://www.lesmetiers.net/orientation/p1_196927/les-metiers-du-tourisme?dossiercomplet=true

-Mémoire fin d'étude complexe touristique « Ainachire » encadrée par Mr Chaoui

-http://www.memoireonline.com/04/12/5724/m_Letude-de-motivation-des-touristes-etrangers-cas-des-touristes-franais-vers-la-destination-d7.html

-<http://www.tourismealgerie.com/>

-<http://www.one2team.com/fr/academy/glossaire/pilotage-projet-r7>

-http://xavier.lienart.pagesperso-orange.fr/images/gdp_conduire_projet1.png

http://www.tenstep.fr/TSPB/01_Publique/Chapitre_7_Management_des_couts_du_projet.htm

<http://www.succes-marketing.com/management/decision/strategie-fixation-prix>

PUMAIN, Denise. « littoral ».

Thèses et mémoires :

KOUACHE, Khaled. *Importance du tourisme dans le cadre des changements économiques : cas de l'Algérie*. thèse de doctorat en sciences économiques. université d'Alger, 2004. 320p.

BELAIDI, Tinhinane. « *Contribution à l'évaluation de l'efficacité des Instruments de la Politique Environnementale Littorale en Algérie : Cas de Bejaia* ». Mémoire de Magister en Science Economique Commerciales et Sciences de Gestion, Bejaia : Université Abderrahmane mira de Bejaia, 2010-2011. 211P.

BINGONO, Meba et EMMANUEL, Nances. « *biodiversité et développement durable* ». thèse de doctorat en Sciences Humaines et Sciences de l'Environnement. Montpellier : Université Paul Valéry, 15 décembre 2004. 509p

Ouvrages de références :

DATAR. *Construire ensemble un développement équilibré du littoral, étude prospective*, La documentation française, Paris, 2004, 156p.

DIDANE Mouloud, *Recueil des textes législatifs et règlementaires relatifs au secteur du tourisme*, Edition Belkeise, Alger, 2007, 308p.

Institut Français de l'environnement, Tourisme, environnement, territoires : Les

indicateurs, IFEN, Orléans, 2000,262p.

SDAT 2030 : livre n°01 : < le diagnostic, audit du tourisme algérien > p 09

BELATTAF, Matouk et A. Mouloud, *Evolution, Forme et impacts de l'activité touristique pour un tourisme durable*, 2009.

AGENCE FRANCAISE DE L'ENERGIE TOURISTIQUE, les plages, Exploitation et valorisation touristique, Paris, 2000, 119p.

BEN MASSOU, Mohamed. *Quel tourisme pour le Maroc dans le cadre d'une société des réseaux ? le cas de la région de Marrakech-Tensift-al Haouz*. Avril 2011.

Liste des sigles et acronymes :

PDAU : Plan d'Aménagement Côtier.

POS : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

PAC : Plan d'Occupation des Sols.

ICPE : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

ZET : Zones d'Expansion Touristiques.

SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire.

SDAT : Schéma Directeur d'Aménagement Touristique.

MTA : Ministre du Tourisme et de l'Artisanat.

OMT : Organisation Mondiale de Tourisme.

PDRT : Plan de Développement Régional Touristique.

ENET : Etablissement National des Etudes Touristiques.

ANDT : Agence Nationale de Développement de Tourisme.

Liste des figures :

Figure 1 : Développement parallèle à la mer des villes littorales.....	07
Figure 2 : Développement perpendiculaire à la mer des villes littorales	07
Figure 3 : Développement dans toutes les directions de la ville de Zéralda.	08
Figure 4 : Aménagement de la percée de La Rambla Barcelone, Espagne	09
Figure 5 : Illustrations des différents aménagements des fronts de mer	10
Figure 6 : exemples du développement du tourisme balnéaire dans les villes littorales à vocation touristique.....	11
Figure 7 : aménagement des zones portuaires dans les villes littorales à vocation industrielle.	12
Figure 8 : le contact des terres agricoles avec la mer à Catalogne, Espagne.....	12
Figure 9 : Implantation du centre culturel par rapport au front de mer	13

Figure 10 : Distribution des espaces par niveaux de la villa méditerranéenne	13
Figure 11 : vues sur le centre culturel. Source : Archidayli.com Consulté le 05.06.2018.....	14
Figure 12 : Plan de masse du musée avec son parc.....	15
Figure 13 : Vue aérienne du dôme du musée	16
Figure 14 : Mise en lumière extérieure du dôme du musée du Louvre Abu Dhabi	17
Figure 15 : Formes architecturales des équipements donnant sur la mer	17
Figure 16 : Panneaux solaire permettant l'économie de l'énergie et de les intégrer dans l'esthétique architecturale.....	18
Figure 17 : l'utilisation des couleurs claires sur les façades maritimes.....	18
Figure 18 : utilisation du mur rideau sur la façade donnant sur la mer du Centre Botin afin de garder la continuité visuelle	19
Figure 19 : Grandes ouvertures pour profiter des vues et d'ensoleillement.....	19
Figure 20: Orientation du bâti, et la présence des balcons et des terrasses pour profiter d'un meilleur ensoleillement à la Grande Motte, France	20
Figure 21 : traitement des constructions contre les vents.....	21
Figure 22 : les effets indésirables de l'humidité sur les construction.....	21
Figure 23 : Bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002	24
Figure 24 : Degré d'intégration des prestations constituant un produit touristique	34
Figure 25 : Les ressources naturelles dans le produit touristique.....	35
Figure 26 : Les ressources créées par l'homme dans le produit touristique.....	35
Figure 27 : les infrastructures touristiques.	36
Figure 28 : Tourisme de montagne-tourisme vert.	37
Figure 29 : Tourisme Urbain	38
Figure 30 : Tourisme balnéaire	38
Figure 31 : Tourisme saharien.....	39
Figure 32 : Tourisme fluvial.....	40
Figure 33 : Tourisme culturel.....	40
Figure 34 : Tourisme culinaire	41
Figure 35 : Tourisme de santé.	42
Figure 36 : Tourisme de sport	42
Figure 37 : Tourisme d'affaire	43
Figure 38 : Extension d'urbanisation	47
Figure 39 : Extension limitée d'urbanisation	48

Figure 40 : Coupe de principe de l'extension limitée et d'espace proche du rivage.....	49
Figure 41 : principes d'urbanisme dans les communes littorales.....	50
Figure 42 : Exemples de représentation sur les documents.....	51
Figure 43 : Objectifs stratégiques du développement durable.	61
Figure 44 : Situation de littoral français	64
Figure 45 : Schéma d'aménagement de la région Languedoc Roussillon	66

Liste des tableaux :

Tableau 1 Synthèse de l'aménagement touristique durable du littoral en France.....	67
------------------------------------------------------------------------------------	----

ANNEXE

RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET P.F.E

THEME :

Aménagements touristiques durables au milieu littoral pour une meilleure image de la ville de Mostaganem

PROJET:

Hôtel touristique

I. Introduction:

La région de Mostaganem a connu, comme l'ensemble du pays plusieurs civilisations. Chacune a marqué l'évolution urbaine et architecturale de la ville. C'est ce qui est à l'origine des différents tissus qui composent la Ville actuellement : près-colonial, colonial et post colonial. Le fait qu'il y ait une rupture entre ces différents tissus nous a poussés dans cette phase à faire une lecture diachronique de la Ville de Mostaganem, qui a pour objectif la compréhension de l'organisation urbaine et architecturale et l'évolution de celles-ci dans son contexte hospitalier et communicant afin d'établir les différents constats dans la ville et les actions à mener sur l'aire d'intervention.

Motivation du choix :

Notre choix d'un site s'est posé sur la ville de Mostaganem, il est motivé par les potentialités naturelles posséder par la ville, affirmer par la présence de la mer, des montagnes, des forêts et du oued, ainsi que l'histoire riche de la ville qui lui confèrent le caractère culturel, grâce à la stratification des civilisations à travers les époques et leurs héritages architectural présent qui servent à renforcer certainement la vocation touristique de la ville.

Figure 1 : vue de dessus de la ville de Mostaganem



Source : <http://ombramaifubh.blogspot.com/2011/02/miradas-sobre-mostaganem-en-argelia.html>

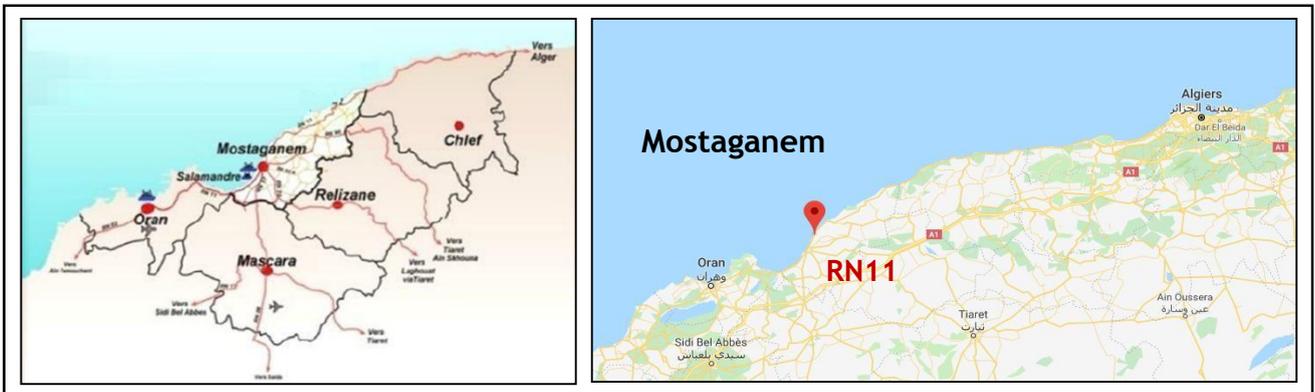
II. Présentation de la ville de Mostaganem

- Sur le plan géographique

A l'échelle territoriale :

Mostaganem est une ville côtière Algérienne située de 360 km à l'ouest du capital Alger, elle est limitée : Au Nord par la Mer Méditerranée. Au Sud par la Wilaya de Relizane. À l'Ouest par les Wilayas d'Oran et de Mascara. À l'Est par Chlef, c'est une ville portuaire de taille moyenne, s'étend sur une superficie estimée à 500 ha, environ 2,5% de la surface totale de la Wilaya. Elle compte une population urbaine de plus de 160 000 habitants ou elle est bâtie en amphithéâtre, à deux kilomètres du rivage de la mer méditerranée et se divisait en deux entités urbaines séparées par un vallon fertile ou coulait oued Ain Safra.

Figure 2 : Situation de Mostaganem à l'échelle nationale



Source : Google maps. Traité par l'auteur

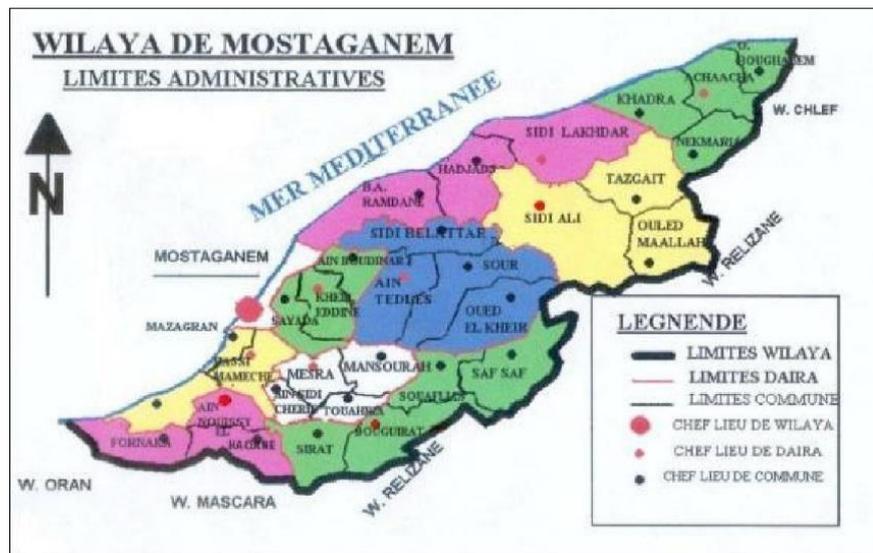
A l'échelle communale

La wilaya de Mostaganem est constituée de 10 daïras et 32 communes, elle est limitée au :
Sud-Est par les daïras de :

Mesra, Hassi Mameche, Bouguirat.

-Au nord-est par les daïras de : Kheir Eddine, Sidi Lakhdar, Ain Tedeles, Sidi Ali, Achaacha.

Figure 3 : Limites administratives de Mostaganem



Source : <http://www.semanticscholar.org/>

- **Accessibilité**

La ville est desservie par :

1- Routes Nationales :

- **La RN 11 :** qui relie Oran à Alger.

- **La RN 23 :** qui relie la Wilaya, depuis Mostaganem aux régions situées au sud-est, vers Laghouat, en passant par Relizane et Tiaret.

- **La RN 17 :** en direction du sud-ouest, depuis Mostaganem vers Sidi Bel Abbes, et desservant Mascara.

- **La RN 90 :** vers l'Est depuis Mostaganem, qui relie la Wilaya à Tiaret et Aïn Skhouna.

2- Chemins de Wilaya :

CW7 : reliant Mostaganem à Chlef.

CW7 A : représente l'axe longeant la corniche de Mostaganem jusqu'aux Sablettes pour rejoindre plus loin la RN 11.

CW 49 : relie Mostaganem à Hassi Mamache, El Nadour et se raccorde à la RN17.

CW 3 : relie Mostaganem à Sour et se raccorde à la RN90.

CW2 : relie Mostaganem à Sablettes passant par Mazagran.

3- Le port de Mostaganem : Sa position géostratégique et ses dessertes le place comme une véritable porte de transit des marchandises destinées aux grandes sociétés étrangères spécialisées dans la recherche et la prospection pétrolière.

Figure 4 : Les routes nationales qui desservent Mostaganem



Source : Google maps. Traité par l'auteur

Figure 5: Les chemins de wilayas qui servent Mostaganem

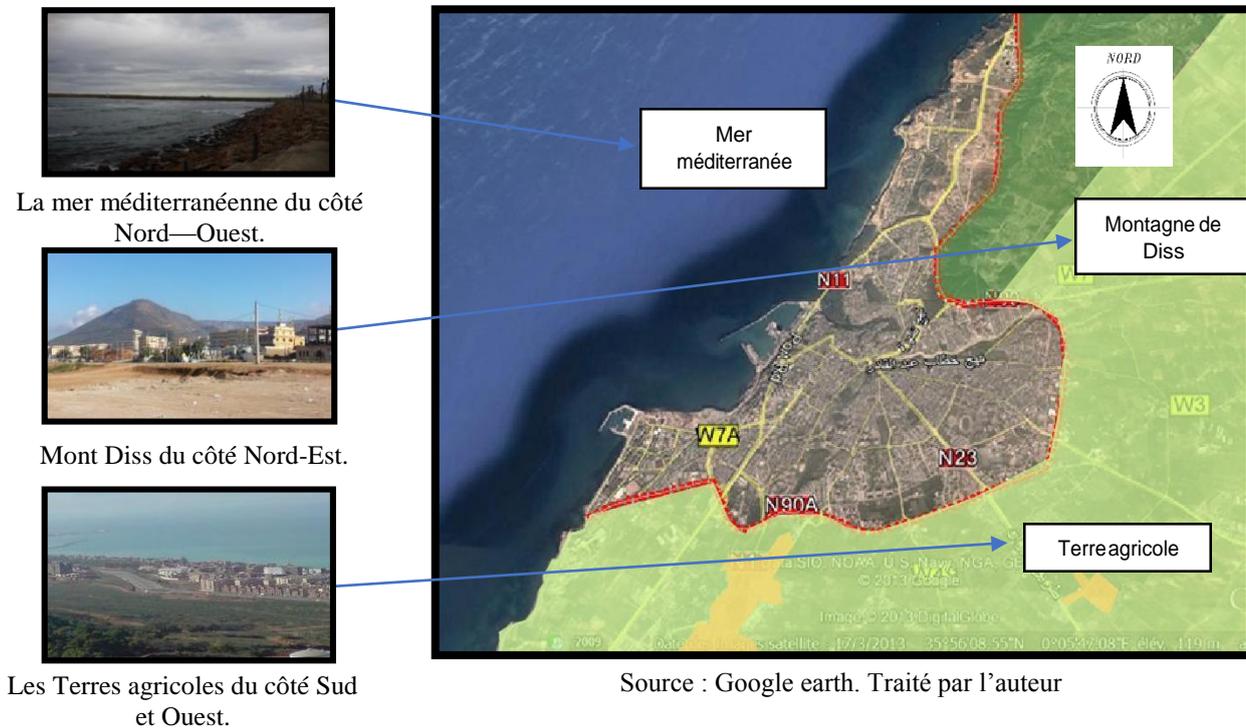


Source : Google maps. Traité par l'auteur

- **Délimitation du périmètre urbain actuel**

La ville de Mostaganem est délimitée par :

Figure 6 : Délimitation urbaine de Mostaganem



- **Mobilité**

Les voies :

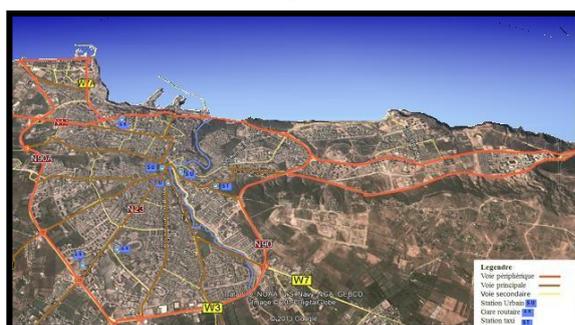
On peut classer les voies de notre aire d'étude en trois catégories selon leur caractéristique et leur rôle :

- Voies périphérique.
- Voie tertiaire.
- Voies principale.
- Voie secondaire.

En plus du réseau routier, Mostaganem développe un nouveau réseau de tramway en cours de réalisation qui s'étale de Kharouba jusqu'à Salamandre sur une longueur de 15.5km

Figure 7 : Carte de mobilité de la ville de Mostaganem

Image01 : les différentes voies de mobilité de Mostaganem



Source : Google earth. Traité par l'auteur

Image02 : Le tracé de la première ligne de tramway de Mostaganem

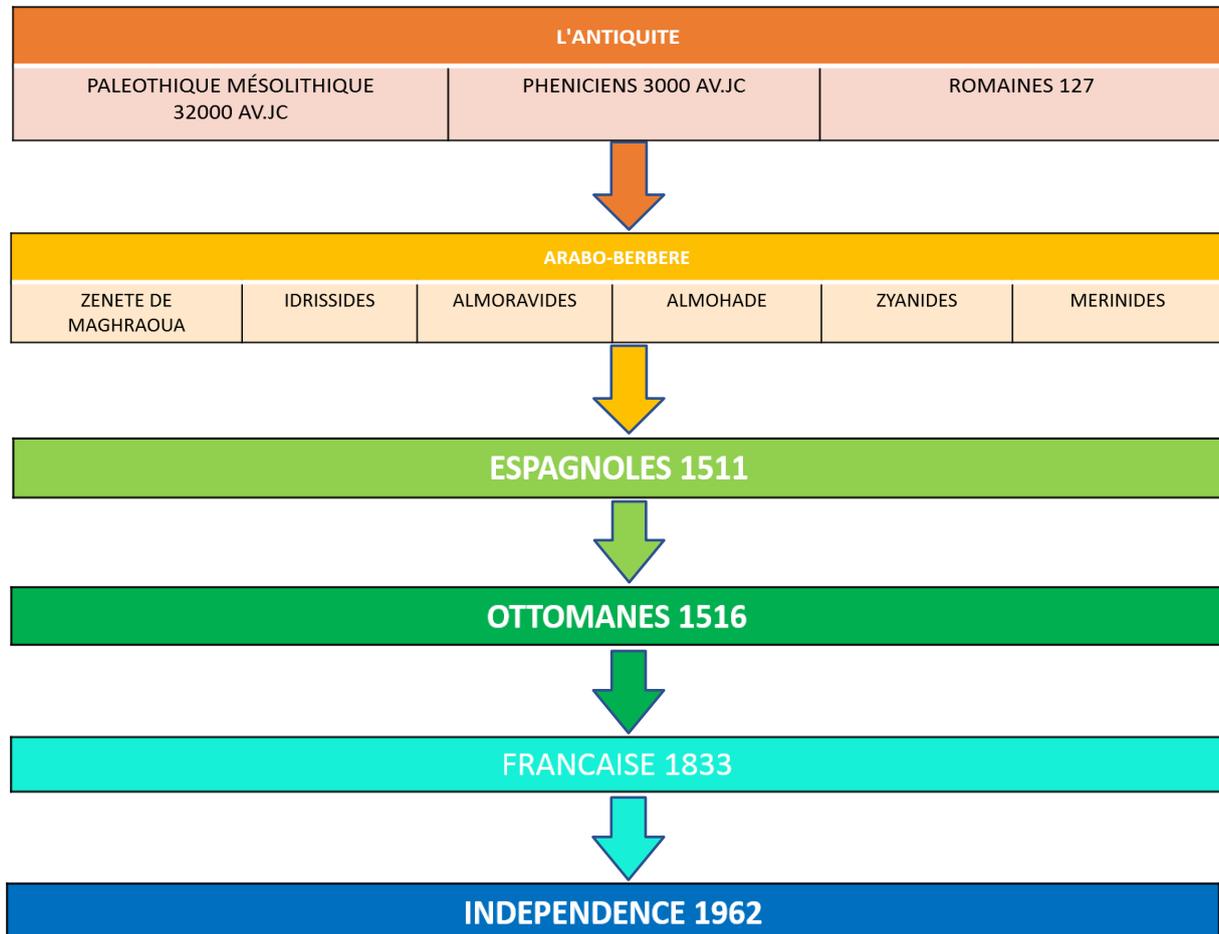


Source : www.skyscrapercity.com/showthread.php?

III. Présentation de la ville de Mostaganem sur le plan urbanistique et architecturale à travers l’histoire

La ville de Mostaganem a vu plusieurs civilisations sur son territoire, réparties chronologiquement comme suivant :

Figure 8 : Représentation schématique de Mostaganem à travers l'histoire.



Source : traitée par l’auteur

- **Histoire et développement de la ville de Mostaganem**

Période Phénicienne :

Le site initial de Mostaganem est localisé à une altitude de 104 m. Au début, le site était un Port punique du nom de Murustaga, dont l’emplacement semble bien correspondre à celui du port actuel de Mostaganem.

Période Romaine :

Au temps de Gallien (260-268), le nom était Cartenna. Mais, Certains manuscrits rapportent que l’origine de la ville est le port romain à Mostaganem situé plus à l’Est, bien qu’aucune trace du port n’ait été trouvée.⁴⁰ Cela s’explique par un fort séisme qui a frappé de

nombreuses régions côtières à cette époque dite « époque de l'empereur Gallien » qui a engloutie le port. Ce cataclysme n'épargna pas Murustaga (ancien nom affecté au port)

Période Moyen Age :

La ville aurait été fondée au Moyen Age ; certains attribuent sa fondation aux ALMORAVIDES qui, durant le XIème siècle en furent les maîtres.

Sur le plan urbanistique :

La cité n'a cessé de s'agrandir et de s'orner de monuments, elle acquit la réputation de ville du savoir avec une vie mystique intense, ainsi qu'en témoignent les nombreux sanctuaires. La ville est citée par **Al Idrissi** : « *petite ville située au fond d'un golf, possède des bazars, des bains, des jardins et beaucoup d'eau.* »

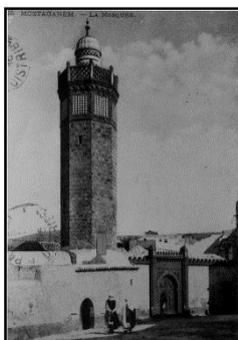
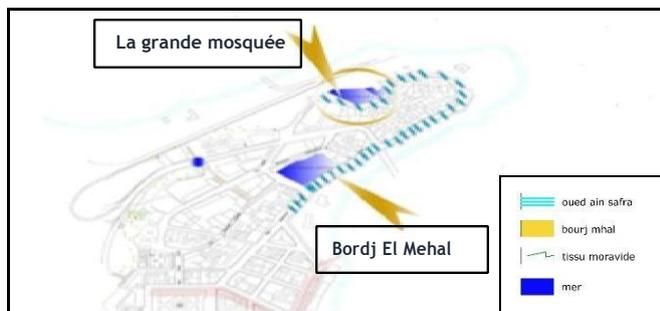
Sur le plan architectural :

Vers 1082, **YOUCEF IBN TECHFINE**, le fondateur de la dynastie ALMORAVIDE se serait contenté de construire un « **BORDJ** » sur une colline au nord de l'actuelle agglomération. On attribue la construction de la grande mosquée de Mostaganem en l'an 1341 au Sultan mérinide **ABOU EL HASSANE ALI IBN ABI SAID**.

Figure 9 : Forme de la ville au période Moyen âge



Figure 10 : Les grandes constructions durant la période des ALMORAVIDES



La grande mosquée



Ancien quartier arab



Bordj El Mehal

Période ottomane :

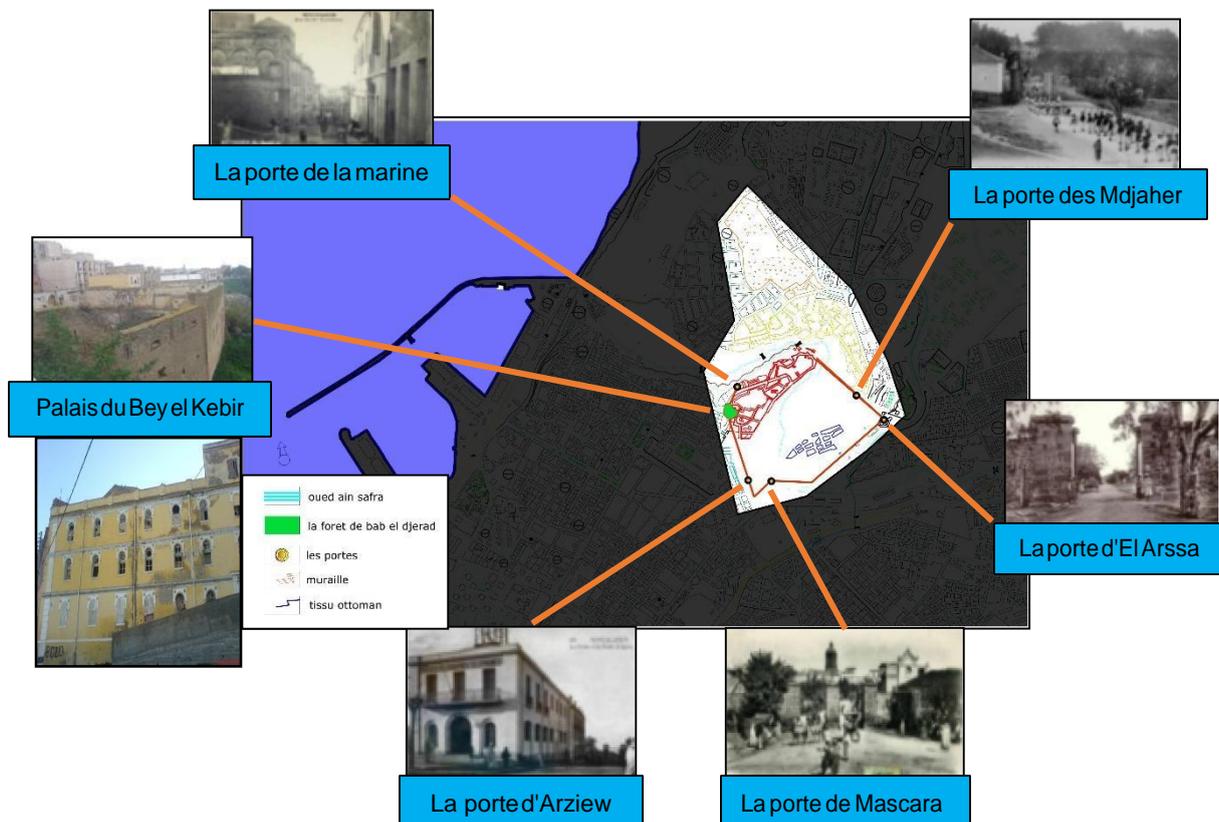
La ville passe sous la domination turque en 1516. En fait l'importance de la cité date de l'occupation des Turcs. Ils y installèrent une garnison et agrandirent son enceinte.

Mostaganem et sa région ont abrité de nombreux Maures d'Espagne, qui ont construit de nombreux quartiers et villages et fondé de grandes exploitations agricoles. Le commerce avec l'Espagne (et avant avec l'Andalousie était aussi très actif).

Sur le plan Urbanistique :

Cette période date l'agrandissement et les fortifications du site (remparts du quartier Tebbana près de palais du Bey et silos dans le quartier de Matmore et le quartier de Tigditt) par KheïrEddine. Durant cette période la ville s'est développée le long de Oued Ain Sefra caractérisée par la fortification de la ville et construire une muraille et la percé de 5 portes.

Figure 11 : Les fortifications et les portes durant la période Ottomane



Sur le plan Architectural :

Le type d'habitat, organisé autour d'une cour intérieure sans ouverture sur la rue, est celui que l'on rencontre dans tout le Maghreb. Il est aussi représentant la quasi-totalité des logements en milieu rural ou semi-rural, il est aussi représenté dans plusieurs quartiers de Mostaganem : TIGDITT, MONTPLAISIR.

Des remparts sont construits en 1550 par Kheir el Dine Barberousse, il se trouve tout le long du quartier Tobanna jusqu' au Darb à la ville Européenne, El Matmore.

Figure 12 : l'ancienne maison du caïd (Dar el kaid)



Source : https://www.reflexiondz.net/Mostaganem-Hier_a26071.html

Période coloniale :

L'occupation française de la ville commença le 28 juillet 1833. En mai 1837 et suite au traité de la Tafna, Mostaganem et sa région revenaient définitivement aux français.

Cette occupation passera par plusieurs étapes, chacune d'elles se distinguera par son empreinte, son type d'organisation et ses modes d'implantation.

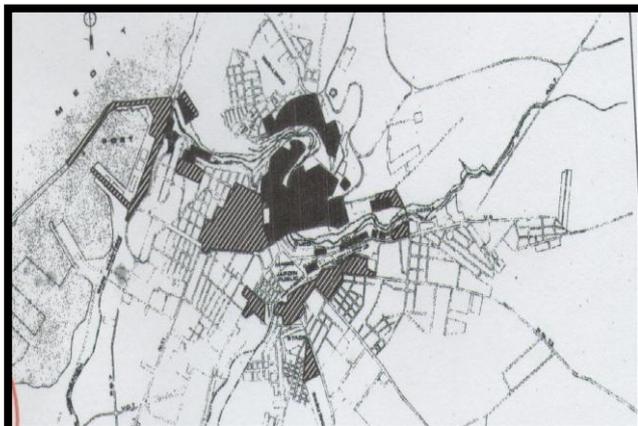
Période entre 1833 et 1848 :

Sur le plan urbanistique :

Durant cette phase, l'urbanisme colonial avec sa forme orthogonale se répand autour de la ville ancienne et plusieurs opérations ont été réalisées :

- Nouvelles places construites (place d'Armes)
- Immeubles d'habitations collectives avec les RDC Réservés aux commerces
- Hôpital militaire
- Gare ferroviaire

Figure 13 : urbanisme colonial entre 1833 et 1848



Ancienne construction

Nouvelle construction

Sur le plan Architectural :

Cette période marque le début de l'occupation militaire, le quartier EL Matmore se voit ainsi transformé en garnison militaire.

La grande mosquée de Tebbana servit de caserne.

Les Arabes ont occupé la partie Est de la ville, le quartier dont el Oued Ain Sefra forme la limite entre la ville arabe et la ville européenne. Ils ont commencé par détruire les murailles et construire des zones militaires ; (contrôle des populations occupées) et pour bénéficier de l'infrastructure existante (reconversion d'édifices en casernes).

Période entre 1849 et 1949 :

Sur le plan Urbanistique :

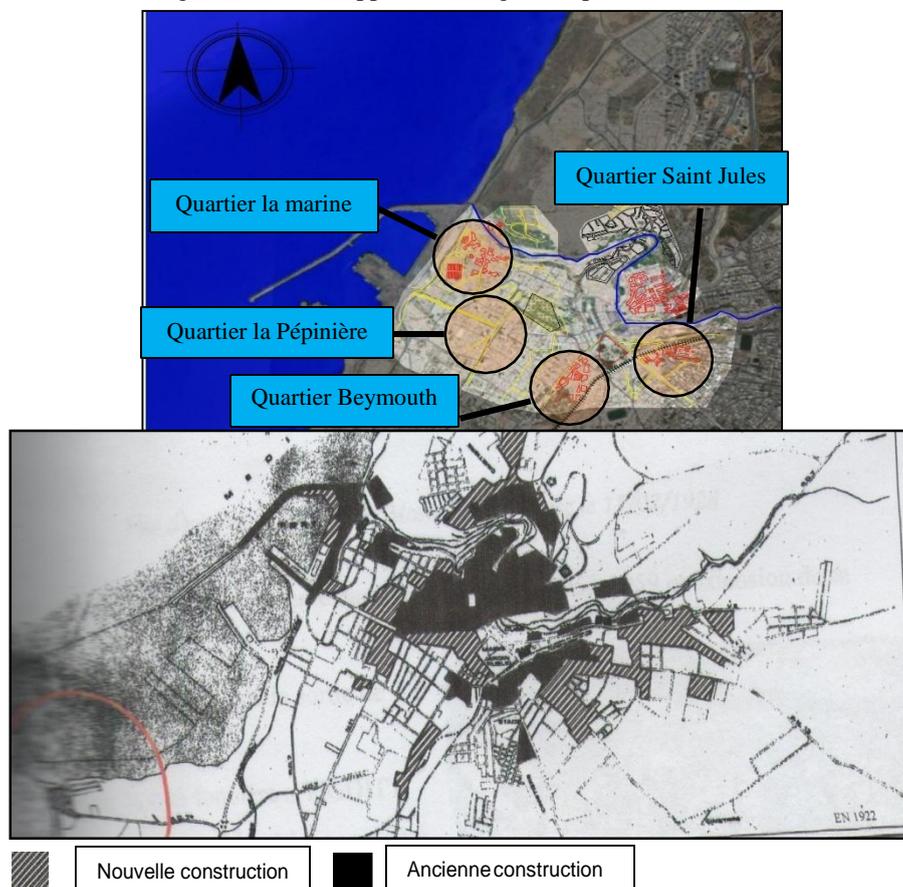
L'urbanisme colonial qui pour des raisons militaires, s'est implanté à côté du noyau initial, a épargné son entité urbaine et architecturale.

Les difficultés économiques et la recherche de nouvelles sources de développement dont l'agriculture ont fait que cette période a connu une urbanisation lente.

Plusieurs quartiers ont vu le jour, il s'agit de :

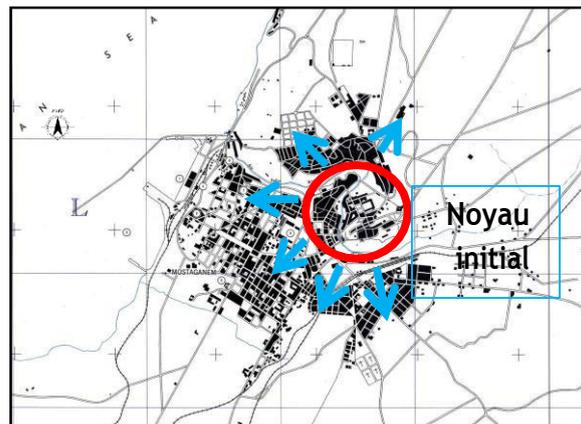
- Quartier de la Marine (Nord-Ouest). -Quartier Beymouth (Sud).
- Quartier de la Pépinière (Sud-Ouest). -Quartier Saint Jules (Est).

Figure 14 : Développement des grands quartiers colonial.



Le développement de la ville est fait par une structure régularisée de forme de dame.
En revanche le port commença à connaître un essor significatif à travers son extension.
En parallèle, l'achèvement de la ligne de chemin de fer en 1900 (Mostaganem, Relizane, Tiaret) permit à la ville d'être liée à l'arrière-pays (acheminement des produits agricoles et les matières premières).

Figure 15 : Développement urbain de la ville de Mostaganem d'une manière radio-centrique



Sur le plan Architectural :

Ce type englobe le style colonial et le style arabo-musulman. Les caractéristiques de l'un se complètent par ceux de l'autre.

Il existe dans cette partie de nouvelles constructions à usage d'habitat collectif [dans la partie démolie], de grande richesse architecturale [style arabo-musulman] : des ouvertures en arc en plein cintre ou en arc brisé, des acrotères décorées et des auvents en tuiles supportés par des structures en bois.

Généralement les constructions d'immeubles d'habitat collectif sont composées à deux niveaux ou plus. Les logements sont de constitution classique :

Couloir donnant sur différentes pièces, balcons externes, grandes ouvertures sur la voie afin de permettre la vue, l'ensoleillement et l'aération.

Période entre 1950 et 1962 :

Sur le plan Urbanistique :

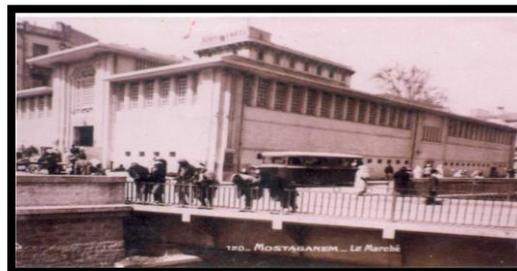
- L'essor de la viticulture contribue au développement économique et assure une extension spectaculaire de la ville. De nouveaux quartiers se sont implantés (Mont Plaisir à l'Est), certains se sont rejoints (Beymouth, Saint Jules, et Raisinville). Il ya eu l'étalement des quartiers de Tidjditt et la Pépinière.
- L'inauguration de l'hôtel de ville, imposant édifice au centre-ville, permit d'asseoir le pouvoir colonial.

- Le plan de Constantine permet la création des habitations à loyer modéré (HLM) au nord de Tidjditt (la cité Foncière).

Sur le plan Architectural :

- La réalisation des grands équipements structurants la ville (pôle de la vie urbaine).
- L'agrandissement du port, l'installation de l'industrie et la réalisation de la gare ferroviaire avec des lignes qui relient aussi le port, ce qui confirme la vocation portuaire, commerciale et industrielle, et en plus touristique.

Figure 16 : Marché couvert de la ville Mostaganem



Source : <https://mostaganem1900.skyrock.com/>

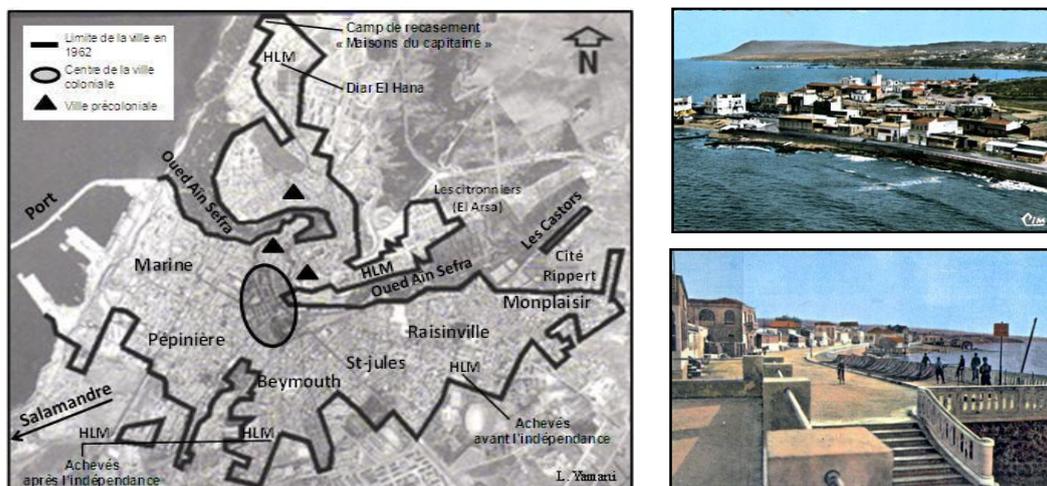
Période Post Coloniale :

Période entre 1962 et 1985 :

Sur une dizaine d'années après l'indépendance, l'urbanisation de la ville a été relativement lente. Seuls quelques projets structurants ont été réalisés tel que le siège de la wilaya en style architecture néo-mauresque.

Dans les années 70, Mostaganem a bénéficié d'un programme de planification urbaine qui tracera les grandes orientations de son expansion urbaine, Salamandre une station balnéaire au sud-ouest du centre-ville, est devenu un quartier de l'agglomération, au sud l'extension de l'urbanisation créa une jonction avec **Mazagran**.

Figure 17 : Evolution de la ville coloniale (Mostaganem)



Source : <https://journals.openedition.org/insaniyat/613?lang=en>

1985 - à nos jours :

Au nord-est vers Kharouba, de grands projets structurants verront le jour tel le nouveau pôle universitaire, des cités universitaires et le nouvel hôpital. La partie donnant sur la mer est dominée par l'habitat individuel et semi-collectif.

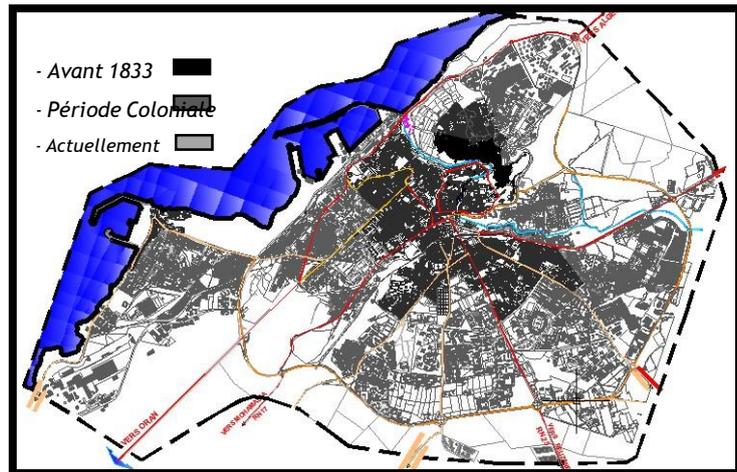
La Ville de Mostaganem s'est beaucoup développée en surface, l'agrandissement de la ville s'est développé de façon radio centrique, vers le Sud Est et Ouest.

D'après les potentialités naturelles on distingue que la ville est bloquée par la mer méditerranée, et par les forêts à l'Est. Ainsi que la ville est entourée de terrain agricole au sud et à l'ouest.

On voit l'apparition de deux nouveaux pôles qui complètent l'évolution de la ville :

- Pôle Salamandre du côté Sud-ouest.
- Pôle Kharouba à l'Est de la ville.

Figure 18 : Extension de la ville et la nouvelle morphologie urbaine



• Synthèse

L'analyse de la dynamique urbaine de Mostaganem à travers les périodes successives, a révélé quelques principes d'implantation ainsi que les types urbanistiques et architecturaux qui la spécifient. Par ses modes de fabrication de nouveaux espaces urbains, chaque société a marqué la ville de ses empreintes. Elles se manifestent par les actions sur - et à l'encontre - des tissus existants, et sur les rapports qui les structurent selon des logiques distinctes.

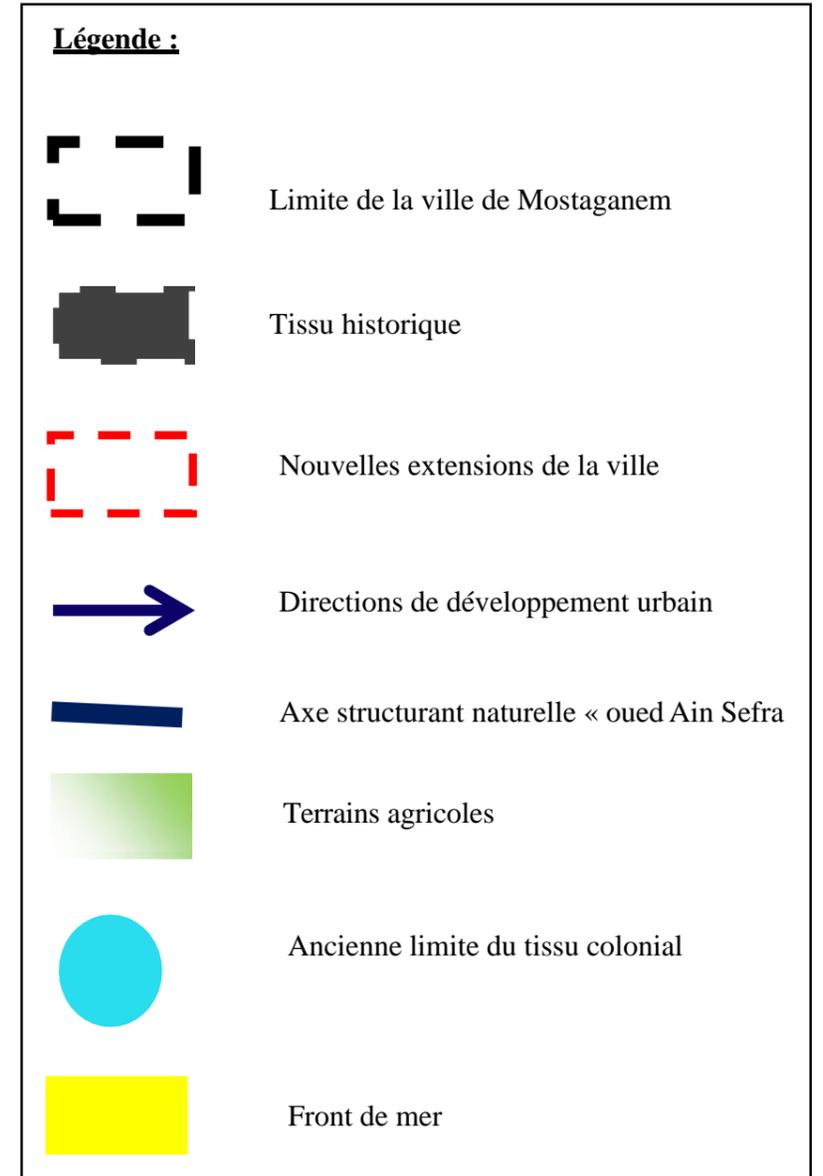
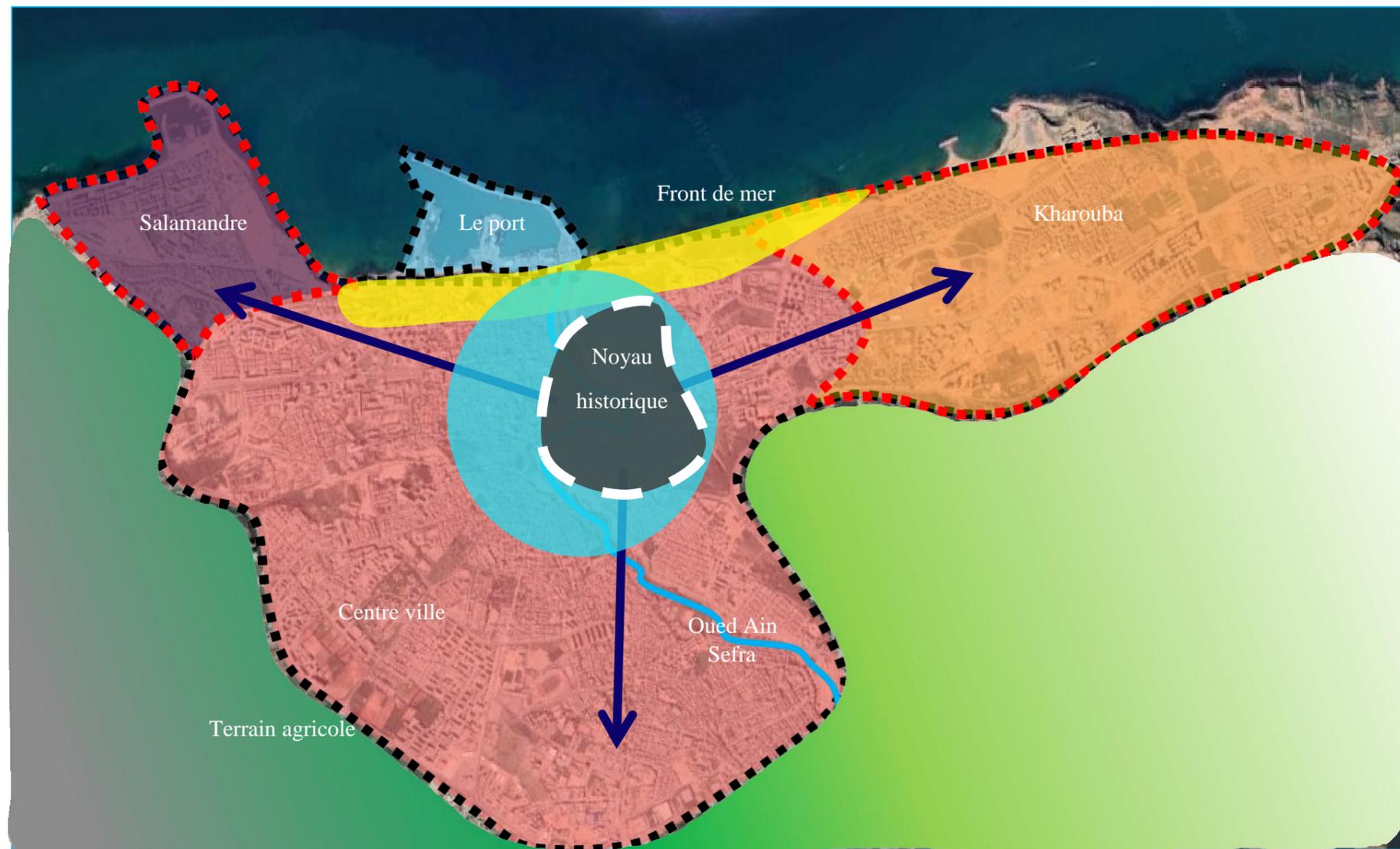
Les différents âges de cette ville sont lisibles dans son plan et sa morphologie. L'existence de l'oued, les conditions historiques et les pratiques sociales ont façonné une forme radioconcentrique au départ qui s'est étendue par la suite le long d'une route nationale. Le maillage des rues est un condensé des vicissitudes de l'histoire de Mostaganem. Dans une continuité spatiale, mais avec une rupture architecturale, la trame orthogonale de la ville coloniale s'est additionnée à la forme irrégulière des anciens tissus urbains.

La transformation du paysage urbain de Mostaganem passe par une forme compacte parfaitement liée à celle de l'oued, à une forme éclatée faite de ruptures et de discontinuités morphologiques. Le nouveau paysage est démunie d'éléments qui l'identifient culturellement, comparativement à l'image des réalisations des époques précédentes. Chargées de sens et de symboles sur le plan architectural, elles contrastent avec la monotonie produite depuis l'indépendance et la multitude de formes architecturales sans lien apparent.

Carte de synthèse

D'après l'analyse de l'évolution urbaine de la ville de Mostaganem à travers l'histoire on constate les entités suivantes :

Figure 19 : Les différentes entités de la ville de Mostaganem



Source : Google maps. Traité par l'auteur

IV. Constat général établi de la ville de Mostaganem

Après l'analyse de la ville de Mostaganem on a ressorti les constats suivants :

Front de mer :

- Le port est devenu récemment un point d'échange des voitures de type Volkswagen (importation de l'Espagne).
- L'activité économique et touristique du port créent une circulation des voitures dans l'été.
- Manque de vues panoramiques qui restent inexploitées et l'absence de la façade maritime sur le front de mer.

Kharouba :

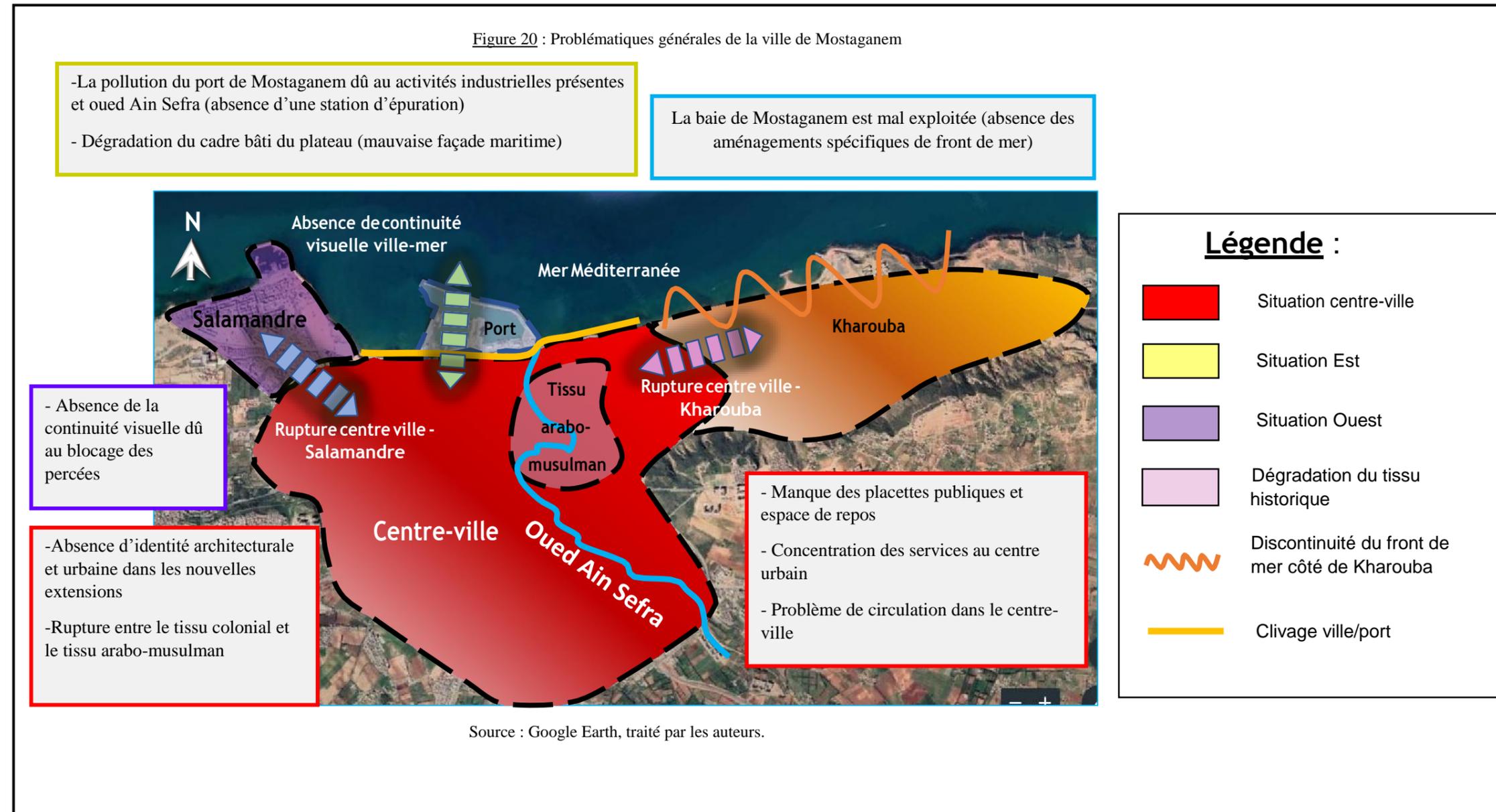
- Délaissement du front de mer surtout du côté du pôle de Kharouba.
- Toutes les plages de la ville de Mostaganem sont soit polluées ou non aménagées, ce qui oblige ces habitants à se déplacer jusqu'aux Sablettes du côté Ouest et même loin ou vers El Kharouba du côté est.
- La dominance des équipements éducatifs et l'habitat collectif.

Centre-ville :

- Manque des placettes publiques et des jardins.
- Manque de rénovation et de restauration au noyau central malgré son importance comme lieux historique et l'origine de la ville.

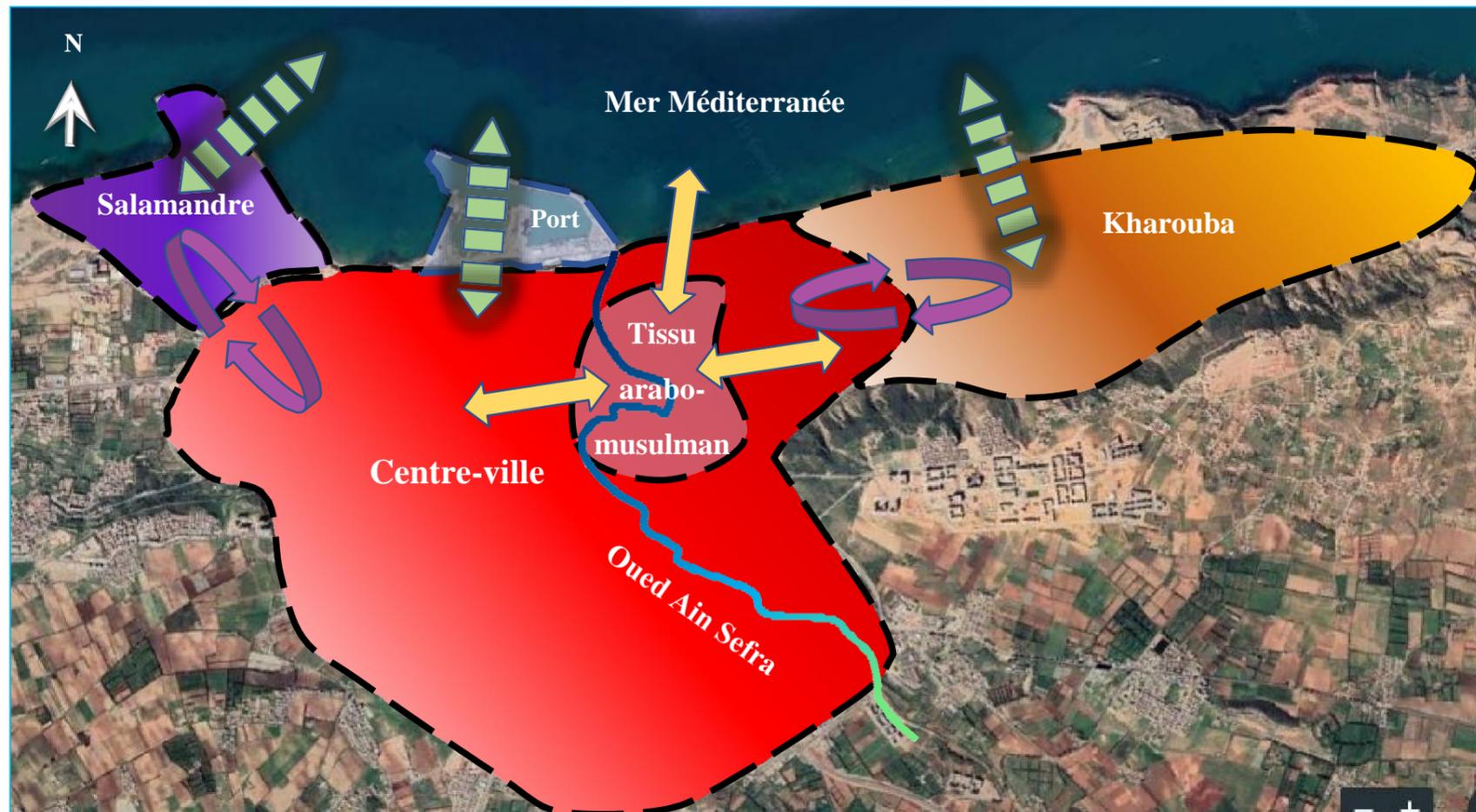
Salamandre :

- Les équipements administratifs dominant
- L'absence presque totale des équipements liés à l'activité de tourisme surtout sur le front de mer.



V. Schéma de principe d'aménagement de la ville de Mostaganem

Figure 21 : Schéma de principe d'aménagement de la ville de Mostaganem



Source : Google Earth, traité par les auteurs.

Renforcement de la connectivité entre les différentes entités de la

Articulation de la ville avec la mer afin d'assurer la relation ville-mer

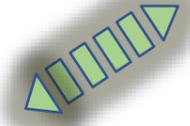
Valorisation et articulation des casbahs avec le tissu colonial et le front de mer

Mise en valeur du patrimoine architectural (les Casbahs)

Renforcement de l'attractivité touristique

Aménagement de Oued Ain Sefra

Légende :

-  Renforcement de la connectivité entre les différentes entités de la ville
-  Articulation ville/mer
-  Valorisation et articulation des casbahs avec le tissu colonial et le front de mer
-  Mise en valeur du patrimoine architectural (les Casbahs)

VI. Plan d'action

Action

- Aménagement du front de mer par une promenade continue sur tout le long de la baie en l'intégrant avec les aménagements du oued Ain Safra,
- Création d'un parcours séquentiel

Objectif

- Renforcer la relation ville-mer
- Renforcer l'attraction vers le front de mer
- Une meilleure image de la façade maritime

Action

- Délocalisation des activités portuaires commerciales vers le côté « Kharouba »
- Création d'un réseau maritime qui va relier « Mostaganem » avec les villes adjacentes

Objectif

- Amélioration du cadre de vie des habitants affecté par la pollution
- Meilleure articulation de la ville avec la mer

Action

- Réhabilitation du quartier plateau

Objectif

- Une meilleure façade maritime

Action

- Valorisation du tissu arabo-musulman

Objectif

- Mise en valeur du patrimoine architectural (les Casbahs)

Figure 22 : Plan d'action proposé de la ville de Mostaganem

Action

- Aménagement de Oued Ain Sefra avec la création d'une promenade

Objectif

- Mettre en valeur de la richesse naturelle

Action

- Création des percées.

Objectif

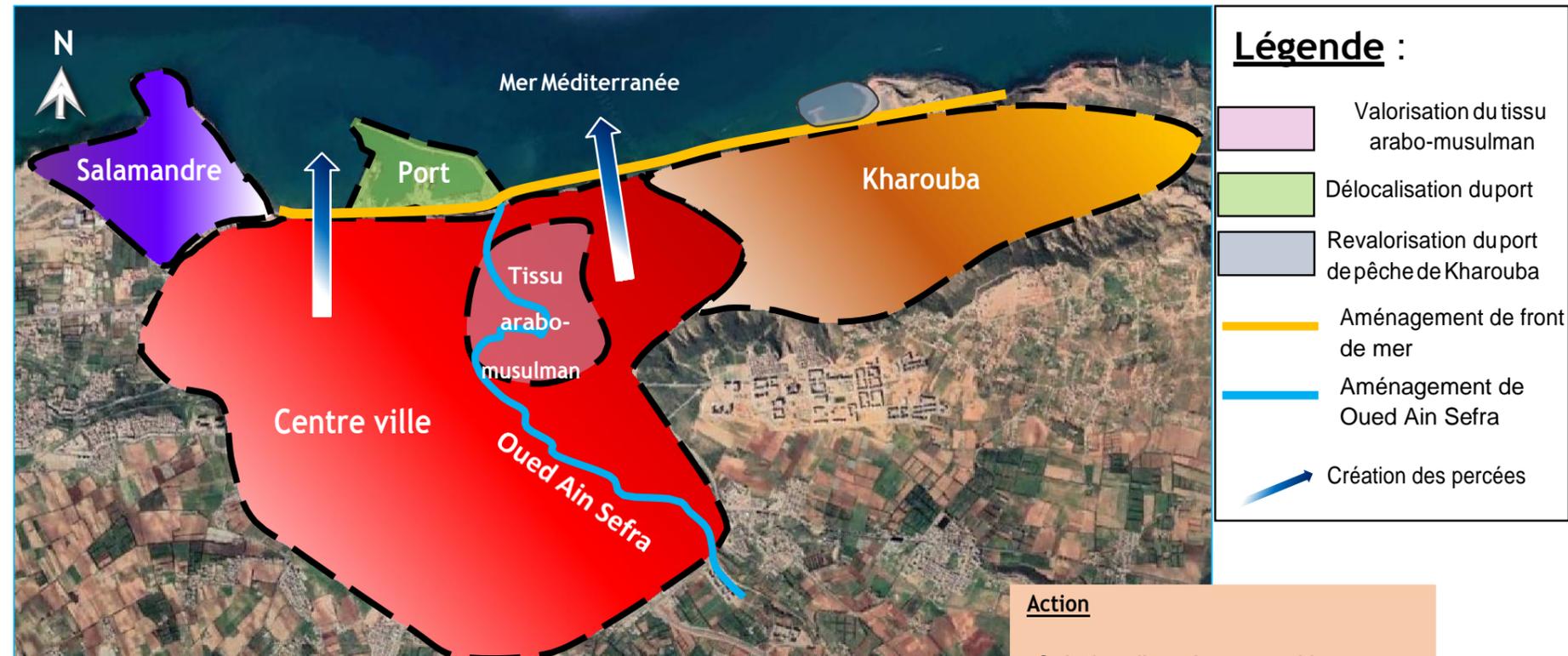
- Assurer la relation ville/mer.
- pour une meilleure visibilité.

Action

- Revalorisation du port de pêche de « kharouba ».

Objectif

- Une meilleure attraction touristique.
- Mise en valeur de la façade maritime.



Action

- Restauration et dynamisation des anciens quartiers

Objectif :

- Mise en valeur de l'identité de la ville et ses richesses culturelles.

- Aménagement des friches urbaines

Action

- Création d'un réseau maritime

Objectif

- Relier « Mostaganem » avec les villes adjacentes

Source : Google Earth, traité par les auteurs.

Présentation de l'aire d'étude

Avec les informations recueillies après avoir effectué une analyse approfondie de la ville de Mostaganem, on a choisi d'intervenir dans la partie est de la ville, précisément sur la falaise.

Le site d'intervention reste sur une falaise surélevée, qui a une morphologie pentue dans la partie surplombant sur la mer.

Le site est entouré par le quartier historique (Casbah) au sud-est, un axe structurant naturel qui est « Oued Ain Sefra » séparant le site de la partie du centre-ville, et par la RN11 et la mer du côté nord.

Motivation de choix :

Notre choix de site et le résultat de plusieurs facteurs :

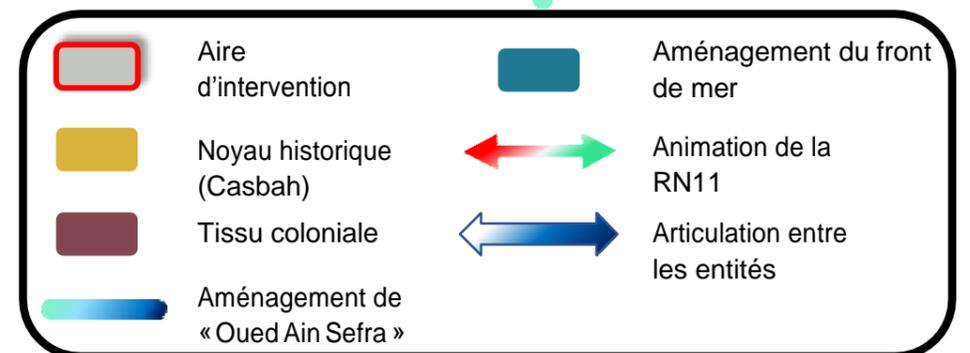
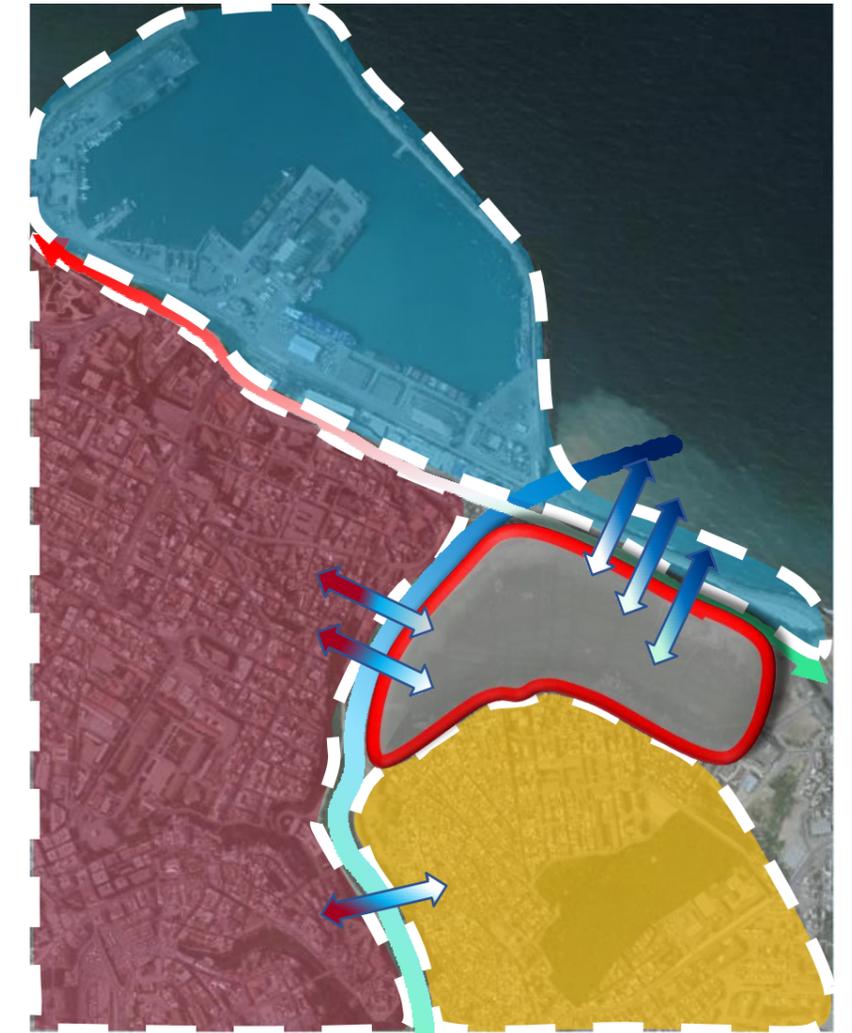
- 1- La situation stratégique et la richesse du site naturelle et culturelle, dû à sa proximité de du trio : mer, l'ancien quartier historique et l'oued.
- 2- Le site est surélevé ce qui nous offre la chance de profiter des vues panoramique vers la mer.
- 3- La proximité du terrain de l'axe RN11
- 4- La morphologie du terrain est pentue ce qui nous présente un défi et un résultat plus intéressant.
- 5- La situation stratégique et la richesse du site naturelle et culturelle, dû à sa proximité de du trio : mer, l'ancien quartier historique et l'oued.
- 6- Le site est surélevé ce qui nous offre la chance de profiter des vues panoramique vers la mer.
- 7- La proximité du terrain de l'axe RN11
- 8- La morphologie du terrain est pentue ce qui nous présente un défi et un résultat plus intéressant.



VII. Schéma de principe d'aménagement de l'aire d'étude

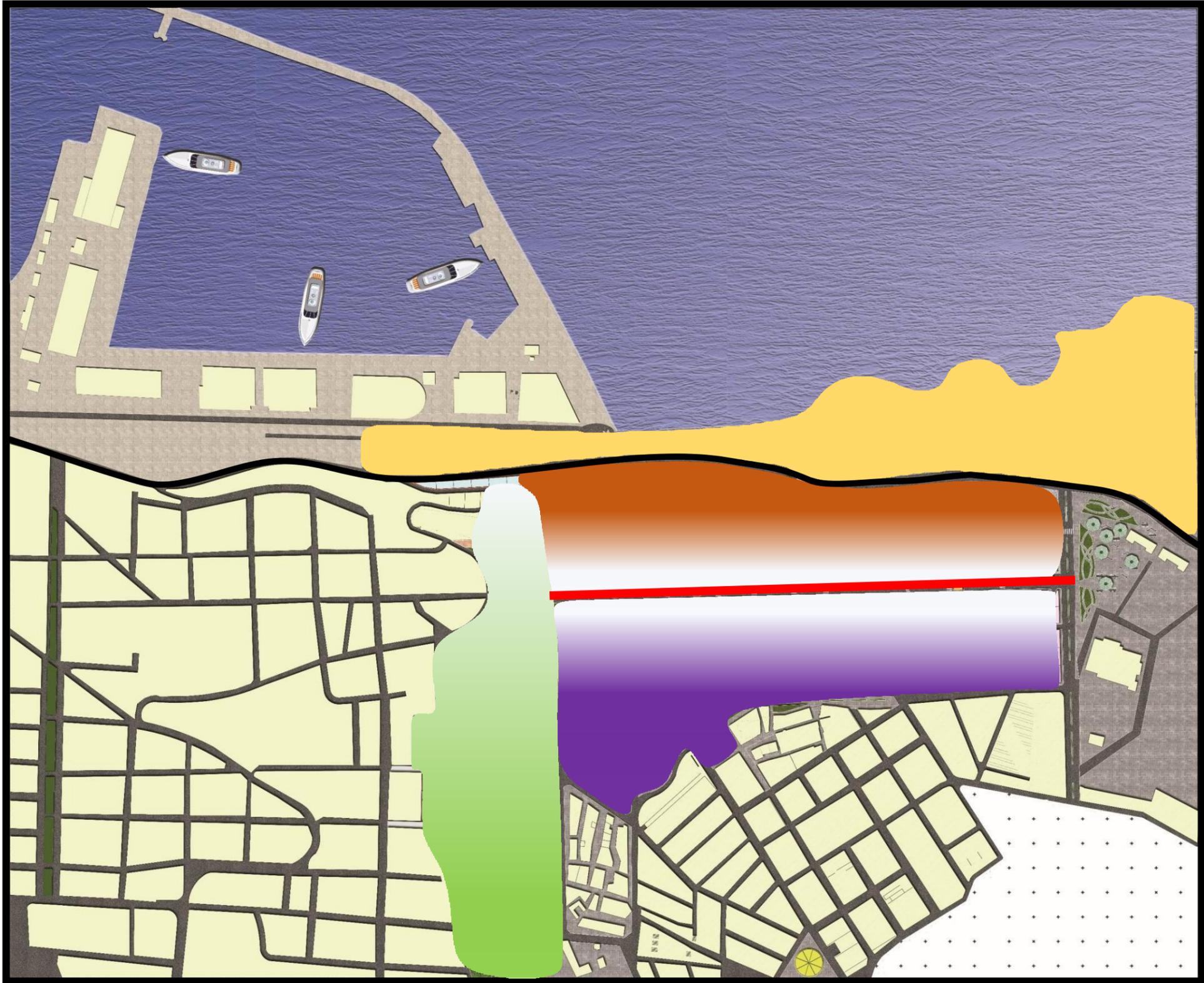
Notre intervention dans la falaise a pour objectif de :

- Relier la ville avec son front de mer par une continuité fonctionnelle visuelle et physique.
- L'aménagement de la falaise va être un point d'articulation entre la ville, le quartier historique et la mer.
- Assurer la liaison longitudinale entre les différentes entités qui composent le front de mer, ce qui en retour
- Aide à relier les différentes entités de la ville.
- Proposition d'un musée maritime, pour valoriser, renforcer et faire revivre l'aspect culturel dans la ville
- L'aménagement de Oued « Ain Sefra » qui cause une déchirure dans le cadre urbain de cette partie de la ville, et la création d'une promenade (la Promenade Verte) au long du oued.
- Proposition d'un club nautique et une marina.
- Redonner l'importance à cet espace de la ville qui est le front de mer.
- Développement de l'activité touristique sur le front de mer qui va assurer l'attractivité vers ce dernier.



Les étapes d'élaboration du plan d'aménagement

Figure 23: Les différentes zone de l'élaboration du plan d'aménagement



LEGENDE :

- Zone « 01 »
- Zone « 02 »
- Zone « 03 »
- Zone « 04 »
- Boulevard (axe structurant)
- Zone «04»

Plan d'aménagement

Figure 24: Plan d'aménagement



- | | | | |
|----|----------------------------------|----|---------------------------------|
| 1 | Centre nautique | 16 | La cascade du musée |
| 2 | Plage artificielle | 17 | Hamman |
| 3 | Placette publique | 18 | Espaces de jeux |
| 4 | Balcon urbain | 19 | Terrasses urbaines |
| 5 | Station de téléphérique | 20 | La porte urbaine «BAB EL BHAR » |
| 6 | Station de train | 21 | La promenade « verte » |
| 7 | Espace de loisir et consommation | 22 | Habitat intégré |
| 8 | Auberges | 23 | La grande esplanade du Oued |
| 9 | Place publique | 24 | Hôtel touristique |
| 10 | Centre commercial | 25 | Théâtre en plein air |
| 11 | Centre de police | 26 | Habitat intégré |
| 12 | Habitat intégré | 27 | Front de mer |
| 13 | Habitat individuel | 28 | Marina |
| 14 | Musée maritime | | |
| 15 | Ascenseur urbaine | | |

Explication du plan d'aménagement :

Avec un objectif en tête qui est d'assurer la meilleure image touristique culturelle et durable de la ville, revivre l'aspect culturel dans le cadre « Tourisme Culturel », et augmenter la capacité d'accueil touristique, nos recherches nous ont conduits à aménager la falaise, la même falaise qui a provoqué une rupture entre la ville et la mer.

On a pu développer un plan d'aménagement cohérent qui va garantir une relation physique, visuelle, fonctionnelle et dynamique entre la ville et la mer ainsi qu'entre les différentes entités de la ville.

Le plan d'aménagement consiste de plusieurs démarches :

1- Un élargissement du front de mer : pour avoir une promenade maritime de Kharouba à Salamandre passant par le front de mer de notre site, on a élargi le terrain dans le côté est du port en face à notre air d'intervention.

2- Le système voirie : pour assurer la liaison mécanique et piétonne entre les deux parties de la ville on a :

- Créé un axe urbain par le prolongement du Boulevard du 15ème (cet axe divise le terrain en deux parties).
- La création d'une voie mécanique de quartier « le plateau » jusqu'aux assiettes de nos projets ponctuels.
- La création d'une voie piétonne pour assurer la connexion piétonne entre les deux parties de la ville
- La création des percées visuel piétonnes et mécaniques à partir de la casbah par la projection des voies existantes dans le centre historique jusqu'au axe urbain prolongé.

3- Le découpage et programme : notre plan d'aménagement est composé de 4 zones :

La première zone « 1 » : fait la première partie de notre plan d'aménagement —qui représente Oued Ain Sefra et les terrains qui l'entourent—le programme ici est d'aménager L'Oued avec une promenade (promenade verte pour assurer la durabilité dans ce lieu), elle est prolongée entre la partie centre-ville-casbah jusqu'à la partie ville-mer.

On a exploité la zone comme des jardins, des terrains de sport et des pistes cyclables.

Ensuite, On a créé un pont sur Oued Ain Sefra comme un espace de consommation et loisir entre le quartier historique et le centre-ville. Ce pont joue un rôle d'articulation entre les deux parties de la ville.

- Concernant le découpage de la deuxième partie de notre plan d'aménagement (le terrain entre le centre historique et la mer) on a suivi la logique de dégradation de découpage (d'une trame régulière vers un découpage libre)

La deuxième zone « 2 » : La projection des voies existantes dans la partie qui se trouve juste devant le noyau historique résulte une trame régulière ou on a proposé le programme suivant :

- Réhabilitation de la partie nord du noyau historique
- Proposition des équipements d'artisanat à côté de la casbah avec des espaces de loisir et détente.
- Proposition d'une auberge et un hammam.
- Déploiement d'une station de téléphérique qui s'étend du point le plus bas jusqu'au point le plus haut de la casbah.
- La création d'un percé vert comme escalier urbain au milieu de cette zone.
- La projection des équipements commerciales et d'habitat intégré (coté de boulevard 15ème pour l'animer).

La troisième zone « 3 » : C'est la zone centrale dans notre plan d'aménagement (se trouve entre la 2ème zone et le front de mer). Le découpage est libre où se rencontrent l'ensemble des voies piétonnes au milieu, et les projets ponctuels sur les deux cotés

L'ensemble des percés qui se commencent de la casbah se rencontrent au milieu de cette zone en formant une grande esplanade ouverte avec des vue vers la mer, elle représente un refuge dans cette partie de la ville et composé d'un : théâtre en plein air, des jardins, des espaces de consommation et kiosque commerciaux.

La forme de l'ensemble de ces espaces et de forme dégradée pour accéder au front de mer, il se termine par un ascenseur urbain panoramique, comme un élément articulateur entre la falaise (ville) et le front de mer et comme un moyen d'accès au front de mer.

Autour de la placette, on a développé les deux projets « Un hôtel » et un « Musée maritime » qui ont tous deux une relation et des accès vers le front de mer.

La quatrième zone 4 : Un élargissement de terrain pour avoir un front de mer avec une forme fluide.

Le programme proposé dans cette zone se commence en extrémité où se trouve une falaise, dans laquelle on a planifié un projet de club nautique connecté équipé d'un port de plaisance, à coté se trouve une plage privée qui fonctionne avec l'hôtel. Pour accéder à ce niveau de front de mer on a créé des terrasses urbaines dégradées qui lient les deux niveaux (du haut vers le bas), ces terrasses présentent des espaces de consommation et de loisir. À côté de ces aménagements on trouve des jardins, des espaces de consommation et des balcons urbain dans une vue panoramique supère élevée sur la mer.

Donc dans notre plan d'aménagement on a essayé de transformer notre falaise de sa forme comme un obstacle naturel à une articulation visuel et physique entre la ville et la mer, et fonctionnelle entre les différentes entités qui l'entourent.

IV. Simulation du projet

Choix du projet :

Pour améliorer l'image touristique et augmenter la capacité d'accueil dans la ville, j'ai choisi de développer un Hôtel touristique. Ce projet a plusieurs rôles, on peut le considérer comme un élément de repère qui fait partie de la façade maritime et qui se trouve juste à côté de la RN11. L'objectif majeur de ce projet est de remplir le manque des équipements d'hébergement touristique dans la ville.

Introduction à l'hôtellerie :

Généralement le terme "Hôtel" renvoie au concept du voyage. Durant ses déplacements, le voyageur a besoin à un moment ou un autre à un lieu où loger. Le nombre de voyageurs dans le monde n'arrête pas d'augmenter pour dépasser le chiffre de centaine de million. Celui des hôtels a suivi la même courbe ascendante pour s'adapter à la fois aux paramètres de la quantité mais aussi à ceux de la qualité et de la diversification dans le milieu hôtelier.

L'hôtellerie appelée également industrie hôtelière, est une activité appartenant des établissements qui proposent un service d'accueil.

En Algérie, l'hôtellerie a connu la même évolution en progressant ou en ralentissant selon les circonstances et les paramètres de sécurité existants dans le pays et l'environnement immédiat

Définition de l'hôtel :

« Etablissement commercial qui loue des chambres ou des appartements meublés pour un prix journalier ». Le petit Larousse

« est un établissement commercial d'hébergement classé qui offre des chambres ou des appartements meublés pour une clientèle qui effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois. Il est exploité toute l'année ou seulement pendant une ou plusieurs saisons. ». Le moniteur hôtellerie.

« L'hôtel est tout établissement qui vend à la clientèle un espace privatif pour une utilisation personnelle pendant un temps limité » le moniteur

« Personnes n'a envie d'hôtels classiques, ni d'hôtels dits internationaux ; un hôtel c'est dormir et se sentir chez soi en une demi-heure ». Jean Nouvel

On le définit aussi comme une infrastructure destinée à l'hébergement des personnes touristes, hommes d'affaires dans des conditions confortables, avec la possibilité d'accès à des prestations annexes, selon la catégorie de l'établissement telles que la restauration, l'animation culturelle et les services tels que le téléphone, la télévision...etc....

Type d'hôtel :

Les hôtels de tourisme : sont définis comme des établissements homologués par le ministère du tourisme répondant aux normes techniques imposées par la réglementation.

L'hôtel d'affaire : « hôtel des congrès », est un établissement réservé à la tenue des congrès, des réunions, des forums ou des banquets. La prise en charge totale de l'hébergement, de la restauration et des divertissements a conduit à la création de ce type de l'hôtel. On peut distinguer plusieurs chaînes :

- * chaîne qui vise strictement la clientèle d'affaire, en mettant l'accent sur l'accueil et le service, particulièrement sur l'équipement nécessaire dans un contexte professionnel.

- * la chaîne où indépendamment de la clientèle d'affaire, les banques ou autres types de manifestations tiennent une place importante dans le chiffre d'affaire.

- * la chaîne en l'hébergement et restauration sont fortement liés, l'environnement a son importance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement hôtelier avec beaucoup de verdure.

En fonction du site, on peut distinguer :

hôtel urbain : se sont des hôtels qu'on trouve au centre des villes, ou au bord du mer si la ville se développe sur littoral, ils s'organisent généralement autour d'un espace central « atrium », cette partie publique est un véritable lieu de visite, car on peut trouver des magasins, des services, des banques, des restaurants, des salles d'expositions et de fêtes, avec une partie d'affaires, où se déroulent les congrès, les conférences, les séminaires ou les réunions.

Hôtels en paysage semi urbain : c'est les hôtels qui se trouvent à la périphérie des villes, en plus de l'activité de l'hébergement, avec une partie de la distraction, la restauration, les salles des fêtes, rarement une partie d'affaire.

Hôtels en site naturel : on les trouve en dehors de la ville, dans un site naturel où il présente des potentialités touristique, c à d au bord de la mer dans les forêts, sur des falaises, ou en montagnes là où le paysage est beaux, à caractère le sport et de loisirs.

Classe de l'hôtel : Celle-ci prévoit le classement des hôtels en cinq catégories :

- * hôtel de luxe, 5 étoiles.

- * hôtel de deuxième catégorie, 4 étoiles.

- * hôtel de troisième catégorie, 2 étoiles.

- * hôtel de quatrième catégorie, 1 étoile.

Ce classement se fait en fonction du degré de confort, nombre de chambres, la diversité et la qualité des services et équipements offerts, formes de propriété, forme de gestion et de commercialisation, clientèle visée, localisation et taille du projet.

Le but de ce classement est d'informer le voyageur sur la catégorie et le niveau de qualité et de confort offert par l'hôtel en fonction du nombre d'étoiles qui lui ont été décernées.

Exemple d'inspiration :

1-Royal Tulipe Skikda

L'hôtel Royal Tulipe de Skikda est un équipement touristique qui fait partie de l'aménagement touristique dans le littoral de Skikda

Il se caractérise par sa forme symétrique par rapport à l'atrium, le projet offre des vues panoramiques vers la mer et la ville au même temps grâce à la dégradation de ses terrasses jardin dans les deux côtés. Donc c'est un équipement qui renforce la vocation touristique balnéaire dans la ville.

Figure 1 : l'hôtel Royal Tulipe Skikda

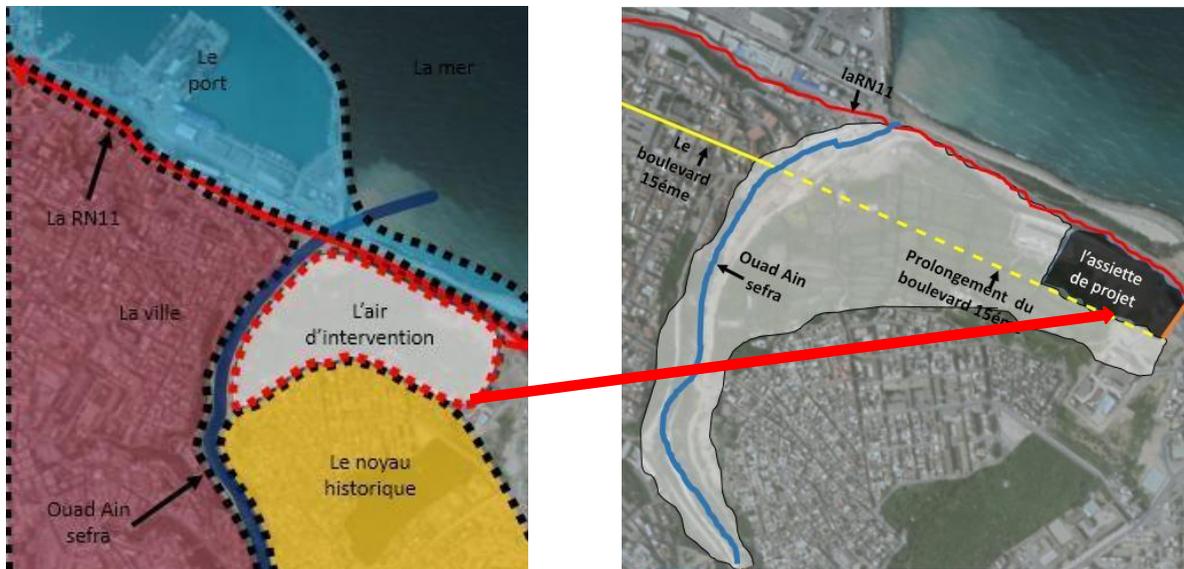


Source : www.royal-tulipe-skikda.dz

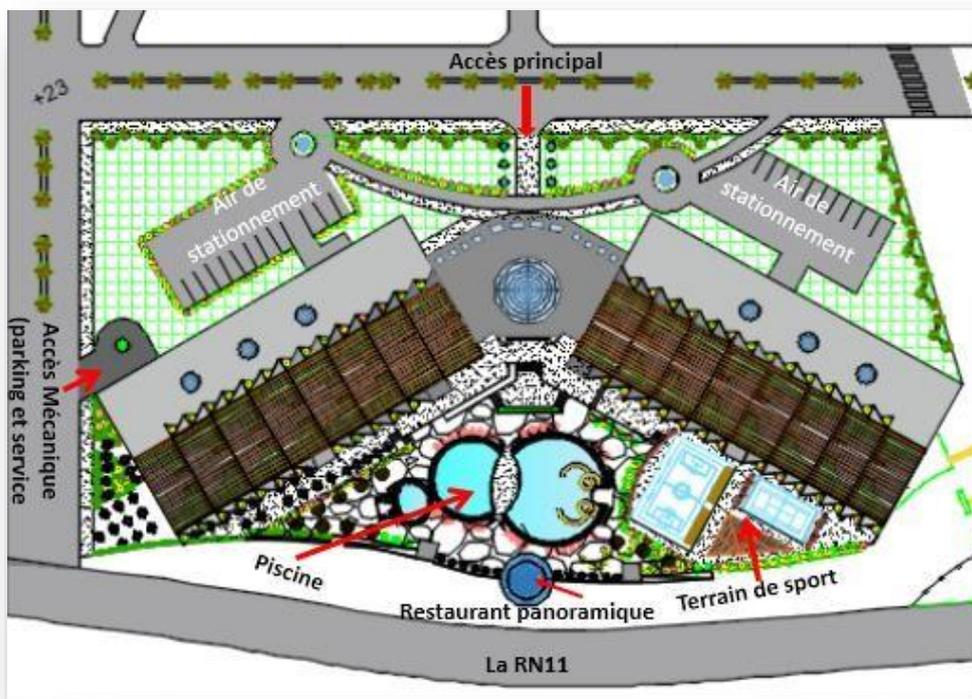
1 : photo indique l'emplacement de l'hôtel par rapport à la mer ,**2** : vue 3d du projet avant la réalisation ,**3** : vue sur l'aménagement extérieure de l'hôtel, **4** : la façade de l'hôtel côté mer.

Choix de l'assiette (situation de projet) :

Mon choix s'est fixé sur la partie Est du site, face au front de mer .entre la RN11 et le boulevard de 15ème



Plan de masse :



Pour le stationnement j'ai opté pour un parking sous-sol pour les clients et des stationnements en plein air pour les personnels et les invités

Le jardin, la piscine, les terrains de sport et l'aménagement extérieur de l'hôtel sont orientés vers la mer pour mieux profiter de la vue.

Ainsi le bâtiment offre une vue panoramique vers la mer et la ville grâce à la dégradation des terrasses jardin

Description de projet :

J'ai implanté mon projet sur un terrain vide, le projet se compose de deux ailes symétriques par rapport à un atrium central. Les ailes se sont d'une forme dégradée dégagée vers la mer

Le niveau sous-sol de l'hôtel est pour le service et le parking.

Le RDC et la mezzanine sont destinés au grand public et pour les différentes activités de l'hôtel.

La batterie d'hébergement se commence à partir de 1^{er} étage jusqu'au 8^{ème} étage.

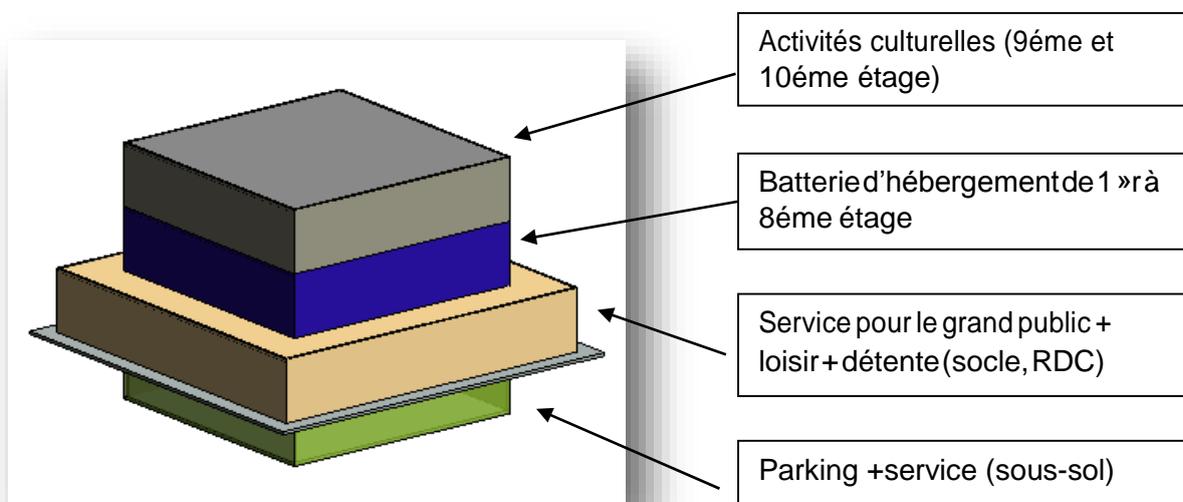
Les derniers étages se sont destinés aux activités culturelles.

Le premier niveau est destiné au grand public, le deuxième pour les activités diverses de l'hôtel, et les niveaux supérieurs sont destinés à l'hébergement

Dans mon projet, j'ai intégré les terrasses végétalisées et les balcons verts pour

-Réaliser un projet durable qui serve la nature et le tourisme.

-Offrir des vues panoramiques dégagées vers la mer et la ville au même temps dans chaque niveau



Le programme :

Sous- sol : Parking + service (stockage. les chambres froides, sale pour le groupe d'électrogène, les locaux techniques, le bêche d'eau, locale pour chaudière, lingerie, buanderie et blanchisserie

RDC : l'accueil, la réception , Atrium central pour le détente, l'administration, les boutiques, la salle de banquet, le restaurant, la cuisine centrale, le salon de tai le cafeteria, l'auditorium, le salon de coiffures et le SPA qui se compose de deux partie , homme et femme , et contient le sauna , la salle de sport les salle de massage et la piscine couverte .

La mezzanine : les salles des jeux, le club pour les enfants et grand bar

1ér étage : 32 chambres simples ,25 chambrent double de deux lits séparés, service d'étage et des salons d'attente

De 2ème à 8ème étage : 217 chambres (32 chambres simples ,25 chambres doubles de deux lits séparés, 23 Suits et 137 chambres doubles)

Dans chaque étage on trouve un espace pour le service d'étage, des salles d'attente et deux terrasses jardin.

8ème étage : réception et salles d'exposition des pièces antiques avec des salles de détente

9ème étage : salles d'exposition des tableaux historique et des salles de détente.

Système structurel et Matériaux proposé :

En ce qui concerne la structure de mon projet, j'ai opté pour une structure Métallique, Pour avoir des grandes portées et des surfaces dégagées, avec un minimum de poteaux intérieurs.

Pour les matériaux j'ai proposé d'utilisé la maçonnerie brique de parement avec des couches des isolants pour réduire le cout et l'économie d'énergie.

L'éclairage :

L'utilisation du vert dans les façades offre un éclairage naturel à mon projet, et aussi grâce à la coupole en verre superposée sur l'atrium et les petites coupoles qui se trouvent sur la toiture de les ailes de socle

Description de façades

J'ai traité la façade principale par le moucharabieh au niveau de l'atrium et le socle, avec l'ouverture en verre dans la partie d'hébergement .et par le mur rideaux au niveau de RDC dans la façade qui donne la vue vers la mer.

Donc j'ai utilisé le vitrage afin de luminosité des espaces et donner un beau regard à l'extérieur (des vues panoramique)

La façade principale



Vue sur la Façade coté mer



Genèse de la forme

1-principes d'implantation :

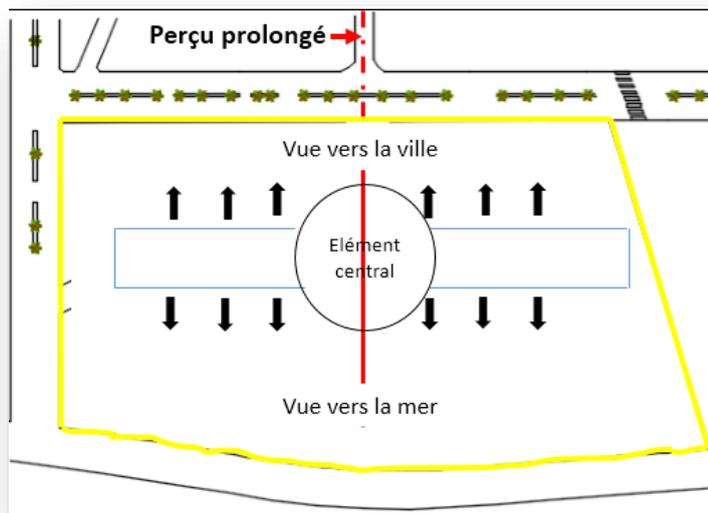
Vue à la présence de la mer d'un côté et le noyau historique qui présente l'âme de la ville d'un autre côté, j'ai opté pour profiter de les deux éléments,

J'ai commencé par la création d'un axe par le prolongement du perçu visuel qui vient du plus haut point du Casbah.

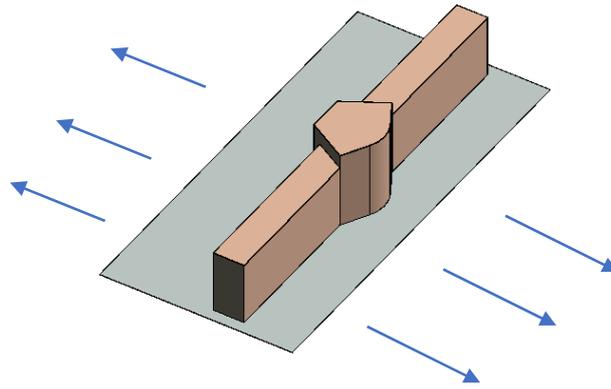
J'ai centralisé au milieu de cet axe un atrium qui va jouer présente un élément d'observation vers la mer et la vile.

Pour avoir une forme homogène qui casse la fluidité des formes de notre plan d'aménagement j'ai fait la symétrie de deux ailes par rapport à cet axe.

Et pour bien profiter de la mer j'ai implanté les aménagements extérieurs dans la partie qui donne une vue direct vers la m



La mer

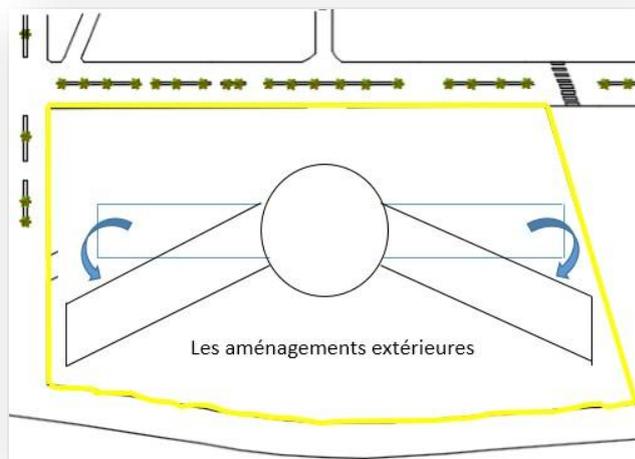


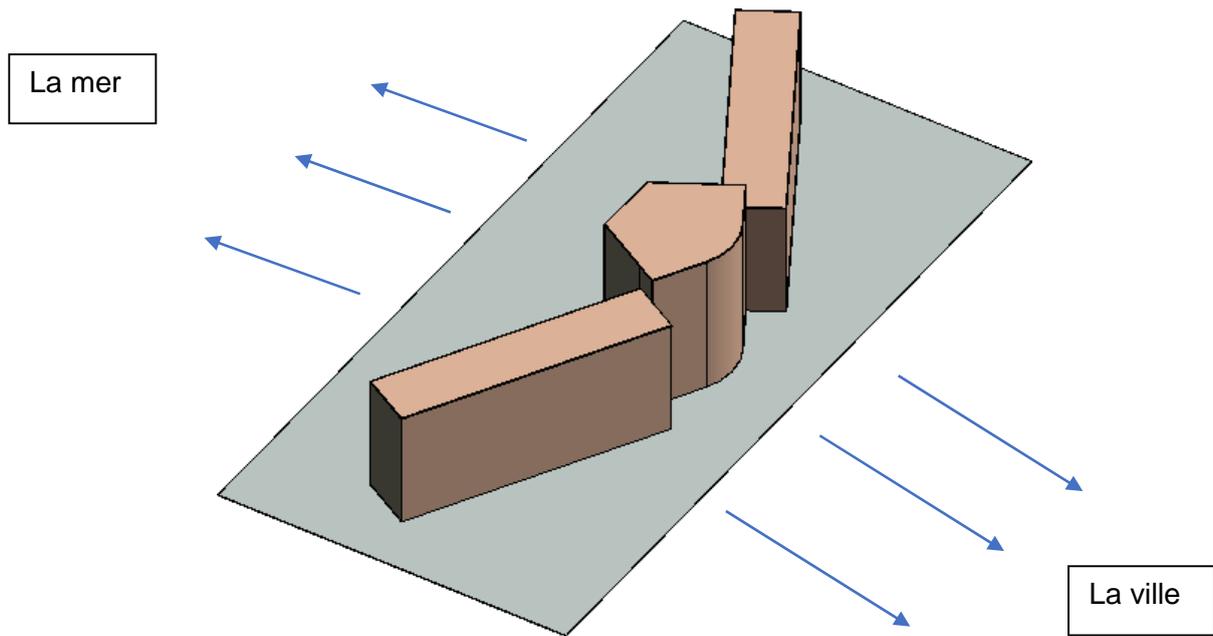
La ville

2-développement de la forme :

Après d'avoir la forme précédente j'ai remarqué qu'elle peut faire des problèmes à l'échelle urbaine telle que la rupture visuelle, et des problèmes fonctionnels tels que l'exposition des espaces extérieurs du projet pour les gens qui se trouve dans les deux côtés de l'hôtel

Pour avoir au projet fonctionnel et bien intégré dans son milieu urbain, j'ai changé l'implantation des ailes de l'hôtel en suivant le parallélisme avec des percus visuels existants et aussi pour formuler des clôtures entre le projet et l'extérieur pour garder l'intimité





3-Amélioration de la forme :

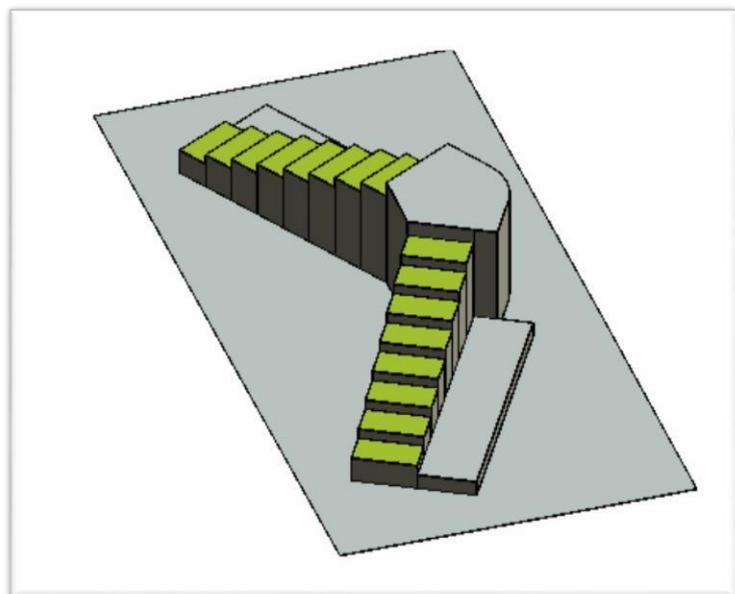
La forme précédente a réalisé l'intimité de l'équipement par rapport à l'extérieur et elle a réduit

La rupture visuelle entre le quartier historique et la mer .mais elle forme une barrière artificielle qui délimite la vue vers la mer .pour cette raison et pour intégrer la nature au milieu de mon projet, j'ai utilisé le principe de dégradation au niveau des ailes par des terrasse végétalisées.et donc pour avoir un projet fonctionnel bien intégré dans son milieu urbain et aussi un équipement durable . La forme finale du projet se compose de trois volumes remarquables qui sont :

1-l'artuem

2-le socle

3-Les ailes dégradées



Des vues en 3d

Vue sur l'espace exterieur



Vue sur le traitement de balcon



Vue sur le traitement des terrasses jardin



Vue sur le parking des invités (coté salle de banquet)



Vue sur la piscine extérieure



Vue sur l'espace extérieur et la façade côté mer



Vue sur les terrains de sport



Vue sur la piscine extérieure



Vue sur le parking côté de l'auditorium



Vues sur la façade des ailes



Le dossier graphique